Montréal, samedi 25 nov. 1933

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . . HArbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HArbour 1243
Rédaction : . . . . HArbour 3679
Gérant : . . . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER — FAIS CE QUE DOIS! — Rédacteur en chef : OMER HEROUX

Vol. XXIV — No 272
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste

Edition quotidienne
CANADA . . . . . $ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . 3.00

Vers la paix ou vers l'abîme?

"Une guerre? Elle ne réglerait rien. Elle mettrait les choses au pire. Ce serait la fin des races qui forment l'élite du monde. Nous aurions le chaos. Le bolchevisme triompherait sur le continent. Comment vouloir la guerre, alors que les conséquences de la dernière sont telles qu'elles vont continuer de peser sur nous d'ici trente ou quarante ans?"

Ainsi s'est exprimé le chancelier Hitler, devant un représentant du *Matin*, de Paris, qui s'est longuement entretenu avec le chef allemand à Berlin, ces jours-ci (voir journaux du jeudi, 23 novembre).

A ces propos, où Hitler affirme que l'Allemagne a renoncé à l'Alsace-Lorraine ("*j'ai assez souvent dit que nous y avons renoncé pour croire que l'on m'a entendu*"), et que la question de la Sarre une fois réglée, rien ne séparerait plus la France de l'Allemagne, l'on a répondu, dans une presse française, que la sincérité du dictateur reste suspecte, que Sarraut ne pourrait causer avec lui, — son cabinet s'est effondré, depuis, — et qu'en tout état de cause il faut procéder par les voies diplomatiques ordinaires.

Ces jours-ci nous diront s'il s'engagera des conversations sérieuses par-dessus la frontière entre les deux nations rivales et à quoi cela pourrait aboutir, — si cela peut aboutir.

Ce n'est qu'avant-hier, en effet, qu'un écrivain français, d'un patriotisme éclairé, qui mena le printemps dernier en Allemagne une sérieuse enquête sur les débuts du régime hitlérien, François Le Grix, directeur de la *Revue Hebdomadaire*, écrivait: "*Le régime actuel* [en France], *irresponsable par définition, et dont l'éphémère est la loi, est-il capable de définir, d'imposer et de poursuivre une politique?*" (article du 28 octobre 1933). Cela laisse de médiocres espoirs quant au rétablissement de la paix entre Berlin et Paris. Méfiance et irresponsabilité d'une part, extrême confiance en soi, arrogance même, de l'autre; quoi de stable peut sortir de tout cela, sur le plan d'un accord franco-allemand?

Pourtant, en France et en Allemagne, des esprits éclairés veulent, cherchent "*un rapprochement franco-allemand, première condition de la paix du monde*" (Jean-Louis Faure). Et même, l'un des biographes de Clemenceau, Georges Suarez, vient de publier sur le sujet un ouvrage, — *Les Hommes malades de la Paix*, — où il conclut à la révision des traités. Immense problème, à la solution duquel un nombre de plus en plus grand de gens veulent travailler; d'autant que si cette issue ne s'ouvre pas, c'est vers une guerre inéluctable que continuera de dériver l'Europe.

* * *

Nous citions tantôt une phrase de Jean-Louis Faure. Chirurgien et professeur de réputation internationale, ce maître exprime au sujet de la révision un courageux avis, que Le Grix publie dans une récente livraison de sa revue (28 octobre: *Sur la révision des traités*) tout en faisant là-dessus des réserves franches. Le Grix admet "*les déficiences du traité de Versailles, qui ont engendré tant de maux et où tous les périls d'aujourd'hui étaient d'avance inscrits*"; mais il ne va pas jusqu'à préconiser la solution qu'indique Faure, dans sa forte étude.

Pour celui-ci, l'homme "*qui a eu le courage, la clairvoyance, l'habileté de proclamer cette vérité d'évidence que, dans l'intérêt de la paix du monde, il fallait apporter aux traités quelques modifications nécessaires*", c'est Mussolini.

Comment en arriver à liquider la situation de plus en plus tendue entre la France et l'Allemagne, quinze ans après Versailles? demande Faure. Il ne voit que deux moyens: "*Ou la force avec toutes ses conséquences, dans le présent et dans l'avenir, ou la suppression des causes principales de rancoeur et d'excitation*". Or, qui ne veut la paix, la vraie paix, la paix durable, — à la condition qu'elle soit honorable pour les nations qui s'affrontent?

Le traité de Versailles n'existe plus, en fait. Il est bien là, sur le papier et en théorie. Et cela permet à toute une presse d'écrire que "*les traités sont intangibles*"; au vrai, ils sont "*en loques, pour ne pas dire en putréfaction*" (Faure).

Il y a déjà quatre ans, le chirurgien français préconisait, dans une brochure sur la question des dettes et du rapprochement, les conditions suivantes pour faire l'accord entre Berlin et Paris: abandon pur et simple des créances françaises sur l'Allemagne, créances dont la valeur, disait-il, équivalait à zéro; abandon au profit de l'Allemagne du mandat français sur les anciennes colonies du Cameroun et du Togo, en Afrique; négociations immédiates quant à la Sarre, "*au cas où nous aurions des indications certaines sur le résultat du plébiscite de 1935 en faveur de l'Allemagne*"; solution de l'affaire du couloir polonais, solution "*que nous avons le droit d'obtenir d'un pays qui nous doit la vie, solution qui mettrait un terme à l'intolérable situation territoriale actuelle*". En même temps, la France aurait affirmé sa volonté de rester armée aussi longtemps qu'elle le considérerait nécessaire. Il faut, concluait Faure, "*être assez généreux pour désarmer la haine, mais demeurer assez forts pour imposer le respect*".

De nobles et courageux esprits, en France, opèrent pour cette solution, affirme Faure. Presque toutes les réponses qu'il reçut, dit-il, furent approbatives. "*L'une d'elles, enthousiaste, venait d'un Maréchal de France*".

Depuis lors, que s'est-il fait? Rien. "*Et maintenant Hitler est là, Hitler dont nous avons stupidement méconnu la valeur, comme nous avions, ou plutôt comme la plupart des politiciens avaient, dix ans auparavant, méconnu la valeur de Mussolini*". Que le régime hitlérien doive durer, cela ne fait guère de doute. Wickham Steed, l'un des plus profonds observateurs de la politique internationale, conclut à la grande probabilité de cette durée, affirmant que "*la plus grande détresse allemande ne saurait l'entamer*" (*International Affairs*, livraison novembre-décembre 1933, page 756). Certes, la durée du régime hitlérien n'est pas pour rendre la tâche plus facile de réconcilier ensemble la France et l'Allemagne. Pourtant, la conversation du chancelier avec l'envoyé du *Matin*,—selon lequel "*l'ambition de Hitler, c'est d'être l'Allemand qui aura réussi l'accord avec la France*", — est un indice qu'il n'est pas encore trop tard pour entamer de sérieuses tractations en vue d'une entente solide, quoi que disent d'un côté la presse ultra-nationaliste et de l'autre, — dans maints cas, c'est la même, — la presse que subventionne le trust des armements.

* * *

Ce qu'il faut maintenant, selon le professeur Faure, c'est l'exécution du plan qu'il traçait en 1928 pour opérer le rapprochement: affranchir la politique française de l'influence anglaise, tout en gardant des relations amicales entre les deux pays; causer loyalement avec l'Italie, car "*l'Italie et la France unies... ce serait la paix assurée*". Vaste tâche, certes; mais est-elle impossible? L'Italie pourrait se ranger du côté de la France ("*nous avons été injustes envers l'Italie... nous avons perdu dix années à afficher vis-à-vis du grand homme d'Etat, ou tout simplement du grand homme qu'est Mussolini, une attitude stupidement hostile*"), si la France lui reconnaissait, à la révision des traités, la liberté de l'Adriatique, lui abandonnait son mandat sur la Syrie, lui consentait libre accès de la Tripolitaine au Tchad, en Afrique, par le Bournou, "*puisque l'Italie est devenue le pivot de la politique européenne*".

Il y a la Petite Entente, débitrice et obligée de la France, que des concessions françaises à l'Italie alarmeraient, et la Pologne qu'une solution du différend quant au couloir polonais vers la mer mécontenterait. "*La Pologne n'a pas droit de demander à la France, à laquelle elle doit d'exister, des sacrifices inouïs et peut-être sa mort, pour que des marchandises soient expédiées à Gdynia en wagons libres au lieu de l'être en wagons plombés*", dit le professeur Faure. Il ajoute: "*La Pologne risque de disparaître pour conserver le couloir... Qu'on lui donne la Lithuanie avec Memel, ce qu'on aurait dû faire au moment du traité*". Pour ce qui est de la Petite Entente, "*principal obstacle à la révision*", il faudrait faire des sacrifices. Lesquels? Ils restent à définir, mais ils s'imposent, pour la paix même de l'Europe. "Toucher aux frontières des Etats de la Petite Entente... c'est conduire fatalement l'Europe à la guerre", dira-t-on. A quoi Faure répond: "*Reste à savoir si le fait de n'y pas toucher ne nous y conduira pas beaucoup plus sûrement*". Quelle bonne réponse y a-t-il à cela?

La révision des traités s'impose donc, selon la thèse, — raisonnable, si elle reste sur certains points discutable, — du professeur Faure. Gigantesque tâche, certes. Aucune nation ne saurait la demander au reste de l'Europe que "*d'accord avec l'Italie*". Alliance franco-italienne d'un côté, accord avec l'Allemagne de l'autre, et la paix du monde renaît. Que ce programme soit écarté, que les événements continuent de se poursuivre tels qu'ils vont depuis 1919 et "*le sang coulera de nouveau sur la terre de France, — et la bataille de la Marne ne se gagne pas tous les jours*", conclut le professeur Faure.

* * *

Cette étude de Faure, écrite avant la conversation avec Hitler que rapporte le *Matin*, formule un programme d'action difficile; mais il vaut la peine d'être tenté, à l'heure où le chef de la nouvelle Allemagne dit: "*Je décide seul de la politique de mon pays et je suis de parole*", et se déclare prêt à causer de rapprochement.

A coup sûr, ce programme s'opposera aux exigences d'un ultra-nationalisme farouche, qui n'est pas seulement d'Allemagne; il se heurtera aux menées de la finance judéo-internationale, décidée de faire payer cher, à son profit à elle, dût le monde en être de nouveau rougi de sang, les mesures antisémites édictées par Hitler; il contrariera les manoeuvres du trust mondial des armements, puissant en Angleterre comme en France, en Allemagne, aux Etats-Unis, ailleurs aussi, partout où il a sa presse et ses hommes, politiques et autres, à lui; il entamera même le bloc des intérêts britanniques, — car l'Angleterre tient à rester l'arbitre des différends dans l'univers, ce qui contraint tant de nations, et des plus fières, à la courtiser, aux heures de péril imminent.

Mais l'établissement d'une paix durable n'est-il pas au-dessus des intérêts immédiats de tel ou tel groupement, de telle ou telle nation, de telle ou telle race? Ne vaut-il pas la peine que l'effort se fasse d'un accord raisonnable entre la France et l'Allemagne, d'une amitié franco-italienne, grâce auxquels l'Europe et le monde pourraient se détendre et attaquer de front, sans inquiétude, la reconstruction de l'armature économique chancelante depuis les traités de 1918 et de 1919?

Ou cela... ou l'abîme.

Georges PELLETIER

Fantaisie

Louflingot

La famille de Tit-Paul Louflingot vient de le faire interner. Malgré la décadence de l'esprit de famille, quand un type a besoin d'hériter, de se faire enterrer ou de se faire interner, c'est encore sur ses parents qu'il peut le mieux compter. Ah! la famille, rien ne remplace la famille. Puisqu'il faut subir les cochonneries d'autrui en ce bas monde, un homme normal doit préférer celles des siens. On trouve toujours sa propre ordure moins puante.

Ce pauvre Louflingot demeurait rue Berri. Pauvre, c'est une façon de parler. S'il ne nageait pas dans l'abondance, réfractaire à tout genre de natation, il pratiquait en dilettante le métier de chômeur. Depuis sa sortie du collège où il fit un savant apprentissage de la paresse, sa vie s'écoulait dans un far niente rempli par la musique et la lecture. Sa convoitise des biens matériels se bornait à toucher sa part de rentes. Cet éloignement pour la noble profession des affaires dénotait une tare d'esprit. A ses soeurs qui lui prodiguaient les conseils d'activité, il répondait d'un air goguenard que si le "paternel" avait tant travaillé dans sa vie, c'était pour assurer le repos de sa progéniture. Et les vols dont ils bénéficiaient tous avaient eu l'envergure nécessaire pour le dispenser d'ajouter la moindre escroquerie aux troubles origines de leur fortune. Le "père" était au ciel, grâce à des messes et des prières innombrables, — mais lui refusait de risquer son salut éternel et peut-être aussi tout son avoir dans l'exercice aujourd'hui bien aléatoire du même métier.

Propos de détraqué et de dégénéré! Encore si cet oisif dédaigneux faisait de ses loisirs un emploi digne de sa race. Mais impossible de compter sur lui pour une partie de bridge. L'idiot qui vient de perdre tout à fait la carte ne s'est jamais attablé que pour s'empiffrer. Au tennis et au golf il n'a sacrifié ni une minute de son temps, ni une sueur de son front. Et si parfois il a paru enroué, ce ne fut pas d'avoir gueulé à une joute de hockey, mais faute de protéger sa calvitie contre le froid. Toujours le nez dans les livres ou l'oreille tendue vers quelque harmonie, sourd aux polins, n'agissant qu'à sa guise, excentrique en tout, un vrai candidat à l'aliénation mentale.

Un voyage à l'étranger acheva de lui tourner le cerveau. Les indigènes ne devraient avoir licence d'exhiber ailleurs leur indigénisme qu'après avoir juré devant Dieu et devant les hommes d'admirer et de préférer à tout le crottin du terroir et la crasse séculaire du philistinisme national. La moindre propension à l'esprit critique devrait fermer à jamais les routes de l'aventure aux mauvaises têtes. La conservation d'un patriotisme pourpre de santé est à ce prix. Louflingot revint d'outre-mer le ciboulot sens dessus dessous. Rien ne trouva grâce à ses yeux, pas même le nouveau pont ou le génie artistique de nos administrateurs municipaux. Il parlait même de faire donner de sa poche des leçons de diction aux annonceurs de la radio, quand l'univers n'ignore pas que nous parlons un français royal, celui de Louis XIV. Son dérangement cérébral le jeta dans de telles extravagances qu'il bava sur la mémoire de son père. "Ça me dégoûte, répétait-il constamment, d'avoir hérité de maisons aussi biscornues, d'une laideur si criarde et lonitruante. Regardez-moi cette enfilade d'escaliers extérieurs. J'ai l'impression d'être un neurasthénique qui s'ennuie dans une ville d'aliénés, le souteneur entretenu d'un lupanar du laid. Il me prend parfois des envies de tout démolir". Un jour, joignant le geste à la parole, l'énergumène s'arma d'une hache et se mit à bûcher sur un escalier extérieur de l'un de ses logements. Le locataire indigné lui versa sur la tête un seau d'eau froide pour lui rafraîchir la cervelle et la foule des badauds attroupés fut unanime à dire que l'iconoclaste n'était pas digne d'être propriétaire.

Le lendemain, l'énergumène mit le feu à l'escalier voisin. Cette fois, ce furent les pompiers qui l'arrosèrent copieusement et la police le mena au poste, fort malmené sous les huées de la foule qui criait: incendiaire d'églises! écoeurant!

Remis en liberté, sous bénéfice d'ivresse accidentelle, Louflingot, plus furieux que jamais, acheta quelques cartouches de dynamite et parla d'acquérir un canon pour faire sauter ces glissoires de mauvais goût accotées à ses propriétés.

Cette fois, ce fut la famille qui intervint. Et ce pauvre Louflingot ne vit plus dans un monde où les fous mènent la société: dans le sien, c'est la société qui mène les fous. L'association des propriétaires l'a vomi de son sein et une société de bienfaisance songe à dresser une liste noire pour y inscrire les mauvais Canadiens de son espèce. A l'institution où il est détenu, Louflingot retrouvera probablement ses escaliers extérieurs, mais un asile d'aliénés est un asile d'aliénés.

ALCESTE

L'ancien gouverneur Smith se prononce en faveur de l'étalon-or, contre le dollar de baudruche et la bureaucratie gouvernementale

(Voir page 3)

Bloc-notes

Un formidable témoignage

Nous reviendrons, et plus d'une fois encore, sur la question des salaires des bûcherons. Mais nous voulons tout de suite enregistrer un témoignage qu'à raison de son caractère propre et de la qualité de son auteur, on ne peut s'empêcher de qualifier de formidable.

Le témoin, M. Edouard Lacroix, député fédéral de la Beauce, est l'un des hommes qui connaissent le mieux chez nous par expérience personnelle — acquise ici et aux Etats-Unis — l'industrie du bois. Or, voici ce qu'il écrivait, le 16 novembre dernier, à notre confrère Dorion, de l'*Action catholique*:

On emploie des milliers d'hommes dans les forêts de la province de Québec, actuellement, et 90 p.c. de ces derniers ne font autre chose que gagner leur nourriture. On oublie que le bûcheron de la Province de Québec est un soutien de famille et qu'il mériterait, comme les autres, de gagner un peu d'argent pour soutenir sa famille ou ses parents.

Je vous certifie que sur dix bons bûcherons (car dans la province de Québec nous avons des bûcherons choisis et expérimentés, et il faut faire affaire en dehors du territoire canadien pour le savoir), je dis que sur 10 bons hommes employés actuellement à la confection du bois de papier dans les forêts de la province de Québec ou encore à couper des billots pour faire du bois de sciage, deux seulement sur ce nombre réussissent à se faire un salaire de $1.00 par jour en travaillant comme des mercenaires, d'une clarté à l'autre, et deux autres arrivent à se faire 50 cents par jour; les six autres parviennent à gagner leur nourriture avec difficulté.

Combien de temps un tel état de choses pourra-t-il encore durer dans la province de Québec?

Pour les Fêtes

Dans un mois, ce sera Noël.

Ceci veut dire, en dépit de la dureté des temps, qu'il y aura d'ici quatre ou cinq semaines, dans la plupart des grands magasins, un appréciable surcroît de ventes.

Cela veut dire aussi, malheureusement, qu'une grande partie de ces ventes ne se feront que dans les tout derniers jours de l'année.

On ne s'étonnera point qu'une fois de plus nous redemandions aux futurs acheteurs d'avancer autant que possible leurs achats, afin d'alléger, dans les derniers jours, alors qu'il y aura sûrement pléthore d'achats, la besogne des commis.

Qu'on se mette à la place de ceux-ci, qu'on songe à l'énervement de ces jours trop remplis!

Un peu d'attention, de prévenance suffira souvent à diminuer ce redoutable surcroît de fatigue.

La "Survivance"

La *Survivance*, c'est, comme tous nos lecteurs le savent, le journal des Franco-Albertains, — un journal complètement indépendant de la politique et qui a pour objectif spécial la défense des droits religieux et nationaux des catholiques de langue française de l'Alberta. C'est le porte-parole de l'Association canadienne-française de la province, l'un de ses principaux moyens de communication avec le grand public.

La *Survivance* vient d'achever sa cinquième année. Que cette année ait été dure, il n'est pas besoin d'être grand devin pour l'affirmer. Tous les journaux du pays ont profondément souffert de la crise. Celle-ci a dû être particulièrement cruelle pour les feuilles comme la *Survivance*, qui desservent une population relativement peu considérable, répandue sur un vaste territoire.

Mais la *Survivance* vit quand même. Souhaitons-lui de nombreuses années encore de bon et fructueux travail.

O. H.

Carnet d'un grincheux

"Encore un Sarraut de cassé. V'là vitrier qui passe".

Tout en France finit par des chansons.

* * *

L'invention de l'aviation a du bon; elle permet quelquefois à un plénipotentiaire d'arriver à Paris avant la chute d'un ministère.

* * *

M. Taschereau devrait échanger les recettes avec les radicaux de France.

Il leur a pris celle d'accommoder les Jésuites à la sauce piquante, qu'il leur donne en retour celle de la loi Dillon, sur l'art de durer.

* * *

M. Chautemps sera premier ministre; il ne le sera plus au temps chaud.

* * *

La crise maltaise

A propos du renvoi d'office du cabinet nationaliste — Les premières dépêches et les commentaires du "Montreal Daily Star" — Le point de vue des nationalistes

LE TEXTE DU DECRET OFFICIEL

(par le R. P. Fortuné, O.M.C., Maltais)

Voici une quinzaine de jours tout près, nous transmettions au R. F. Fortuné, O.M.C., Maltais d'origine, une dépêche annonçant le renvoi d'office du cabinet nationaliste maltais, ainsi qu'un commentaire du Montreal Daily Star *à ce propos. Le P. Fortuné, qui était alors à l'hôpital, assez souffrant, ne voulut pas, en dépit de son état de santé, retarder sa riposte et ses commentaires. Il écrivit d'une traite l'article qu'on trouvera ci-dessous. Un ensemble de contretemps malheureux nous empêcha de donner l'article sitôt reçu. Cela nous permet de publier en même temps que cet article aujourd'hui une note explicative du P. Fortuné et la version française du décret officiel qui chassa du pouvoir le cabinet nationaliste.*

Quelques précisions

"Je commence, nous écrit donc le P. Fortuné, à recevoir des journaux de Malte et j'espère que, dans une quinzaine de jours, je pourrai vous donner des précisions intéressantes.

En attendant, laissez-moi vous dire que ma réfutation tombe à pic, mais plus contre les faux *commentaires* du *Montreal Daily Star* que contre le décret du gouvernement britannique, dont j'ai maintenant le texte officiel et complet.

De ce texte il résulte que seule la question de la langue est la pierre d'achoppement, que les ministres maltais n'ont pas été accusés d'actes anticonstitutionnels ou illégaux, mais seulement d'avoir violé "l'esprit" de la Constitution. Dans le document du gouvernement de Sa Majesté il n'est aucunement question d'irrédentisme, comme le *Montreal Daily Star* le laisserait entendre. Enfin le document mentionne les finances de Malte comme étant dans un état précaire ou sur le point de sombrer; mais de fait il n'en est rien. En effet, le 30 septembre 1931 le bilan était de £61.773, 19s., 1d.; au 30 septembre 1932, de £117,868, 10s., 5d.; au 30 sept. 1933, de £161,301, 7s., 2d., donc augmentation de £43,432, 16s., 9d. au crédit de l'administration nationaliste, d'après les chiffres officiels. Si ces chiffres n'étaient pas exacts le gouverneur l'aurait fait savoir.

En lisant le texte officiel et intégral du document qui prétend expliquer les motifs pour lesquels la Constitution maltaise a été suspendue, il n'échappe à personne combien futiles sont ces raisons et combien les prétendues infractions du gouvernement nationaliste sont minimes et disproportionnées à ce coup d'Etat ou de tyrannie commis par le gouvernement britannique. Des bulles de savon qui explosent avec un tel fracas! non! non! Il y a une poudrière que Protestants et francs-maçons ont cachée quelque part...

(Suite à la deuxième page)

Chez les poètes

"PAILLETTES"

(Par Jean GILLET)

Ce sont des paillettes mais toutes ne scintillent pas avec le même éclat. Il en est même qui sont sombres comme du coke.

M. Jean Gillet est un "moins de vingt ans" et il mérite une sympathique indulgence, ne serait-ce que pour le bel effort qu'il fait d'affronter à un âge aussi tendre la critique.

Un souffle de foi anime les courts poèmes de M. Gillet, mais là comme ailleurs la foi ne suffit pas, il y faut aussi de l'inspiration et surtout de la création. La création, c'est un peu ce qui manque à notre jeune poète. Trop de ses *Paillettes* rappellent le "déjà vu". Certains poèmes commencent même comme des chansons connues, tels que, par exemple: "Monter, monter toujours..."; "Je crois en Toi..."; "C'est au temps des lilas..."; "Il était trois petits chats..."; "C'était un enfant de l'Alsace..."

M. Gillet est, évidemment, un admirateur de Paul Verlaine. Son poème: *Clair de lune*, qui commence par... "La lune blonde..." rappelle étrangement le *Clair de lune* de Verlaine qui, lui, commence par... "La lune blanche..."

Il est aussi un *Sonnet* trop apparenté au *Vase brisé* de Sully Prudhomme:

C'était l'amour, il effleurait
Mon pauvre coeur qui s'éveillait
Il devait le briser ensuite.

Il faudrait que Jean Gillet évitât prudemment de cueillir son inspiration dans les anthologies. Il n'a rien à y gagner et tout à y perdre. Il nous prouve d'ailleurs, comme dans *Le pêcheur d'étoiles*, qu'il est capable de créer et de trouver des formules originales... "Immobile et pensif, je pêchais des étoiles..."

On peut pardonner à un poète de dix-huit ans un verbe un peu ampoulé, quelques fautes de césure et un manque d'invention, on lui pardonne même de flotter un peu trop souvent dans l'*azur* et dans l'*éther*.

(Suite à la page 4)

M. Fernand Rinfret veut attacher son nom à une grande salle de concerts.

Son prédécesseur était moins prévoyant, mais son nom est quand même resté attaché à une infinité de petites salles.

* * *

Pour la Société St-Vincent de Paul, lâcher le "secours direct" c'était déposer un fardeau; on dirait que pour d'autres sociétés, c'est déposer un bilan.

PAMPHILE

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — Le DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphonez HArbour 1241.

Les livres

Les "témoignages" (1)

D'HERMAS BASTIEN

M. Hermas Bastien, appelé à la barre de nos lettres par son propre goût de l'observation et du franc parler, y commet une vingtaine de dépositions qui valent d'être entendues. Quelque part dans son livre, M. Bastien chicane à propos des titres (de volumes!). Il en veut aux auteurs qui écrivent "Poésies Nouvelles" sur la couverture d'un ouvrage qui contient des poésies nouvelles. Il en tient pour quelque chose de plus reluisant, de plus rare. Nous croyons au contraire qu'il est temps d'avertir nos écrivains de ne pas trop chercher à raffiner sur les titres et de mettre ceux-ci plutôt en prose qu'en vers. Mais ce peut être matière de goût. Notre critique, lui, a bien nommé ses "témoignages", à la fois avec élégance et vérité. Ce sera cepen-

(Suite à la page 8)

(1) Au Service de Librairie du *Devoir*.

Ainsi parle le lecteur...

Le pourquoi de certaines choses...

Nous assistons déjà au dénouement du problème industriel et financier tel que l'a posé le capitalisme. Le dénouement est commencé; il n'exigera pas plusieurs années encore. Plus le système aurait duré, plus il aurait été dangereux. La formule de ce dénouement sera zéro à tous les points de vue. Mince bagage et piètres résultats au point de vue social. On a déplacé la richesse, et rien de plus. Mettre aux mains de cent individus la fortune qui était répartie entre cent mille individus, voilà tout ce qu'a fait le capitalisme industriel et financier; — et contemplant son oeuvre, c'est-à-dire ces cent grosses fortunes privées, le capitalisme s'est dit: je les ai créées, — s'imaginant que déplacer c'est créer. Mais il doit s'apercevoir aujourd'hui que tout est bien branlant dans ce système qui va s'écroulant.

Il est un fait constant, presque un axiome, c'est que l'argent réellement dépensé dans une entreprise est le seul qui rapporte. Il est un autre fait qu'on ne peut nier, c'est qu'il s'établit à très bref délai un taux normal du revenu que tout capital placé dans une entreprise quelconque, raisonnablement conçue, peut rapporter.

Si un placement industriel, par exemple, rapporte 10 pour 100, ce n'est qu'un accident, et l'accident ne tardera point à disparaître sous l'influence de la concurrence.

En combinant ces deux faits d'expérience, on arrive à expliquer

(Suite à la page 4)

LA CRISE MALTAISE

(Suite de la 1ère page)

Commentaires des premières dépêches et de l'article du "Montreal Daily Star"

A la suite de la suspension de la Constitution maltaise, le 2 novembre dernier, le gouvernement britannique a senti le besoin de justifier à la face de l'univers sa politique agressive. Il a prétendu se justifier en accusant. Et de quoi accuse-t-il le gouvernement nationaliste de Malte pour lui retirer tout d'un coup sa confiance? — Il l'accuse (si le résumé du mémoire du gouvernement britannique, câblé par la *Canadian Press* est fidèle): 1o. de n'avoir pas observé les stipulations de paix, survenues à la suite du différend religieux, suscité par Strickland;

2o De s'être efforcé d'éluder les injonctions du décret, qui prohibe l'enseignement de l'italien dans les écoles élémentaires. (1)

3o De mauvaise administration financière;

4o D'irrédentisme.

Bulles de savon que tout cela! Faussetés et calomnies pour camoufler un procédé barbare et tyrannique, à l'égard d'une île italienne et catholique, trop petite pour se défendre.

Examinons chaque point en particulier.

Stipulations de paix

Le câblogramme dit: "Responsible government was restored in the Summer of 1932 when the previous religious controversy was settled *subject to definite provisions*, one of these forbidding teaching of Italian in the elementary schools". En d'autres termes, le gouvernement britannique prétend que la paix religieuse a été conclue sur l'acceptation de certaines conditions. C'est ainsi que l'a compris aussi le *Montreal Daily Star*, dans un éditorial du 3 du courant: "These ((differences) were eventually settled on a basis declared satisfactory to both", et il appelle "a breach of faith" le fait que les Nationalistes n'y ont pas été fidèles. Or, tout cela est une pure invention.

La controverse religieuse était tout simplement une ingérence de Strickland (et de son gouvernement) dans les affaires religieuses. Le parti de Strickland était *l'unique* agresseur; l'Eglise, le clergé, en *subissait* les insultes et les attaques.

La Commission royale de 1931 a reconnu que les accusations de Strickland contre le Père Carta étaient sans fondement. "As regards Father Carta, we de not consider that the allegations of "political activity" on his part were substantiated". (Page 42). De même ses accusations contre le clergé se mêlant de politique ont été déboutées, vu que la Constitution elle-même exige la représentation du clergé au Sénat et ne l'exclut pas à la Chambre basse. (Voyez page 162).

Les évêques de Malte et de Gozo étaient justifiés de mettre en garde leurs peuples contre Strickland et ses soutiens et de déclarer que c'était péché grave de voter pour eux aux prochaines élections de 1930 et de 1932.

Pour que les évêques enlevassent le ban, il n'y avait qu'une seule condition possible: le repentir des coupables. Or, Strickland, se voyant acculé de la sorte, fit ses excuses au Pape et le ban fut levé.

Qu'on ne vienne pas nous parler d'autres conditions! elles n'ont jamais existé; jamais Rome n'a exigé que l'italien fût supprimé ou que nos libertés fussent retranchées.

C'est Strickland et son parti qui ont demandé à l'Angleterre ces compensations pour leur humiliante course à Canossa; et avec quel empressement le gouvernement britannique a accordé à la nouvelle Hérodiade la tête de S. Jean-Baptiste!

Mais, de grâce, qu'on ne dise pas que la demande de Strickland était la demande du peuple! car depuis longtemps Strickland était en disgrâce auprès du peuple. Cinq ans auparavant, dès la fin de sa première session, le gouvernement Strickland était défait au Sénat, où il n'avait point de majorité. Normalement, et d'après la Constitution *spéciale* de Malte, les élections générales devaient s'ensuivre; mais, par toutes sortes d'illégalités et d'actes anticonstitutionnels (commis sous les yeux mêmes du gouverneur et du ministre des Colonies, avertis par les nationalistes), l'Angleterre l'a maintenu au pouvoir pendant cinq années de désordre et de bolchevisme. Alors notre malheureux sort ne causait pas la moindre anxiété à l'Angleterre. Au contraire, elle s'en réjouissait et contribuait à augmenter la confusion.

Aux élections de 1932 (celles de 1930 ayant été suspendues illégalement), le peuple a montré tout son mécontentement en élisant le parti nationaliste, dont le programme était la sauvegarde des droits intangibles de l'Eglise et de Sa Majesté la Langue. Le peuple avait parlé contre Cunliffe-Lister et Strickland; et le parti nationaliste n'avait d'autre parole d'honneur à garder que celle d'être fidèle aux promesses qu'il avait faites aux électeurs.

Respect de la loi et des décrets

Quel contraste entre la politique subversive de Strickland et celle faite d'ordre et de justice des nationalistes! C'est ici que le gouvernement MacDonald devait se couvrir de honte pour son ignoble politique "des deux poids et deux mesures" à l'égard de Malte.

La politique de Strickland a été stigmatisée, comme elle le mérite, par S. E. Mgr Robinson, envoyé à Malte pour faire rapport sur la controverse maltaise entre l'Eglise et l'Etat: "Il appert, dit-il, que Strickland n'a aucun égard pour les lois du pays, qu'il ne tient en aucun compte les droits et les sentiments du clergé et du peuple catholique. Des témoins dignes de foi n'hésitent pas à dire que Malte est, présentement, sujette à un régime de terreur et de despotisme, où l'opposition au Parlement est désarmée, ses journaux sont bâillonnés, les tribunaux menacés, la justice est suspendue, la Constitution est en danger (*prophétie avérée!*), le pays est en pleine effervescence, l'Eglise et la Religion sont ouvertement insultées et attaquées". Tel est le bilan du gouvernement de Strickland.

Avec le régime nationaliste sont venus la paix, le respect de la religion, la légalité, et l'avancement des intérêts du peuple sur toute la ligne, dans les écoles, dans le commerce, etc., etc. Mais c'est trop beau au gré de Strickland et de Cunliffe-Lister. Il faut tout abattre d'un coup de griffe; et le lion rugissant sort de sa tanière et fait ce que l'on sait.

La Constitution est de nouveau supprimée? et pourquoi? — parce que, nous dit le gouvernement de Sa Majesté, les nationalistes ne s'en tiennent pas aux stipulations (lesquelles, de grâce?).... parce que, aussi, ils ne veulent pas se résigner à la "déracination" de la langue italienne.

Oui! Cunliffe-Lister a décrété qu'on ne doit plus enseigner l'italien dans les classes *élémentaires* — mais (notez-le bien!), il ne l'a pas défendu dans les classes secondaires et supérieures, parce que, d'après la Constitution, l'italien demeure, avec l'anglais, une des deux langues officielles.

Or, pour rendre moins absurde et moins antipédagogique ce décret infâme, les nationalistes, autorisés par un plébiscite populaire, ont voulu faire enseigner l'italien dans les écoles élémentaires comme matière *libre* et en dehors des heures de classes régulières. Rien d'illégal en cela! et pourtant Cunliffe-Lister, mis en demeure de se prononcer sur la légalité de cet acte, n'a point osé le déclarer illégal; mais, par un *sic volo, sic jubeo*, il a défendu que l'italien soit enseigné même comme matière *libre!* Ici Cunliffe-Lister substitue l'arbitraire à la légalité et il accuse les nationalistes de ce dont il est lui-même coupable.

Les autres accusations du gouvernement britannique sont aussi déraisonnables que sa défense d'enseigner l'italien est tyrannique.

Puisque l'italien est et demeure encore langue officielle, puisqu'il constitue encore une matière d'enseignement dans les classes secondaires et supérieures, il n'est nullement illégal de rendre l'italien obligatoire dans certains cours, autres que les élémentaires (où *seulement* il est défendu); il n'est pas illégal non plus de le rendre obligatoire pour l'obtention de certaines positions au service civil.

On ne peut reprocher aux Nationalistes la moindre illégalité; ils ont observé à la *lettre* le décret infâme, mais exiger d'eux davantage, c'est du pur fanatisme.

D'ailleurs, vu que Cunliffe-Lister et ses décrets n'ont point la promesse de la pérennité, il n'est nullement illégal de prévoir un avenir de liberté et d'envoyer dès maintenant des maîtres d'écoles en Italie pour se perfectionner dans notre langue nationale. Mais tous ces actes, bien que *légaux*, offusquent notre ministre des colonies qui, dans sa rage, déchire ce misérable papier, qu'on appelle, par ironie, Constitution.

De quel autre forfait n'accuse-t-il pas les nationalistes? — du manque de bonne volonté à coopérer avec le gouvernement de Sa Majesté. Le tyran! Il veut encore que nous nous mettions les chaînes au cou! Quand donc le gouvernement britannique s'est-il montré bienveillant et conciliant envers le peuple? Est-ce lorsqu'il a insulté le Pape, notre Chef spirituel, en retirant l'ambassade du Vatican? Est-ce lorsqu'il nous a retourné une Constitution toute mutilée et méconnaissable...? Est-ce lorsqu'on a supprimé l'italien avant de consulter le peuple, ainsi que le demandait la Commission Royale (voyez page 128)? Est-ce lorsque le parlement britannique a légalisé une foule de lois illégales de Strickland, sans même entendre les ministres nationalistes qui sont allés en Angleterre, aussitôt élus, pour empêcher un tel malheur? Est-ce lorsque des lois draconiennes ont été forgées par le gouvernement impérial sans même consulter les ministres? Est-ce lorsque la police a été soustraite au contrôle du gouvernement maltais, sans aucun motif? — Voilà des actes autrement graves et très hostiles au peuple, qui ne démontrent de la part du gouvernement de Sa Majesté aucune inclination de coopération et de sympathique compréhension.

Administration financière

Cunliffe-Lister enrage de voir que le gouvernement nationaliste dépense cinq mille livres sterlings pour l'avancement de l'italien — non, remarquez, dans les écoles élémentaires d'où il est banni — mais là où il est encore admis de par la Constitution. Alors, il crie aux dépenses folles, il a peur de la banqueroute. Depuis quand, mon cher ami, tant de sollicitude, tant de tendresse maternelle?

Notre cher ministre prétend que les finances de Malte étaient en bon état lors de l'arrivée des Nationalistes au pouvoir en 1932: "It is clear, dit-il, these finances which were taken over in sound condition in 1932, have already been gravely prejudiced." Anxiété tardive, cher Cunliffe! Que n'avez-vous pas arrêté Strickland dans ses dépenses folles de 1927 à 1930, qui disait à qui voulait l'entendre qu'il faut vider la caisse et ne rien laisser au gouvernement suivant? Il a fameusement tenu parole dès sa première session, dépensant même la somme d'un quart de million de piastres que la prévoyance nationaliste (de 1921 à 1927) avait laissée en caisse pour les jours mauvais.

Or, notons-le en passant, jamais les finances de Malte, depuis 130 ans de régime anglais, n'ont été aussi florissantes que sous le nouveau régime du "Home rule", inauguré par le ministère nationaliste. C'était trop beau au gré de Strickland! Et celui-ci réussissant, par des voies tortueuses, à escalader le pouvoir, n'eut rien de plus empressé que de détruire le château d'or si péniblement construit par les Nationalistes. Le rapport de la Commission royale en fait foi. Lisons-la ensemble, cette page (p. 25), qui explique l'origine des troubles constitutionnels suscités par ce malheureux Strickland.

"Meanwhile the Appropriation Bill for 1928-29 came before the Senate for a second reading on the 21st March. This Bill, in effect, constituted the *first* budget of the Administration of which Lord Strickland was the head. Important as were the issues of financial principle which the Bill raised, they were quickly over-shadowed by the political consequences which flowed from it. In perspective *it stands out clearly as one of the main origins of the later breakdown*... When the Bill was first introduced, however, it became plain that is was based on a financial policy which contemplated *an excess of expenditure over revenue of* £138,050. A portion of this *deficit* was to be covered by a surplus balance from the preceding year amounting to about £50,000 net. The remainder of the deficit was to be met by appropriating the whole of what was known as the Reserve Fund, amounting to some £76,000, and by taking £10,000 from the Lotto Reserve Fund." Arrêtons-nous ici un moment pour noter donc que Strickland dès sa première année d'administration a créé un *déficit* et détruisait d'un coup le surplus de £136,000 que la sage administration nationaliste avait su mettre de côté.

Retournons au texte: "...The main object of criticism, however, was the policy of meeting the deficit by an inroad into the Reserve Fund. This Fund had been constituted by Act No IX of 1925 and *was one of the cardinal achievements of the Nationalist Administration* in the field of finance. The object was to build up a fund of £100,000 to provide against any future emergencies of an extraordinary nature... This policy, it must be admitted, *was a sound one*, and easily justified on grounds of financial principle."

Ce dernier paragraphe est un fameux éloge à l'adresse de l'Administration nationaliste, et il n'est pas le seul que la Commission royale lui décerne. Il faut lire et déguster la page 18 du même Rapport. On en comprendra mieux toute la force et l'étendue quand on considère que le texte est forcément laconique et que les auteurs ne peuvent pas tout dire à un ministre colonial farouchement ennemi des nationalistes maltais. Au risque de couvrir trop de colonnes du *Devoir*, je ne puis me soustraire à la légitime curiosité des lecteurs, qui veulent connaître les pièces justificatives.

"The Nationalist Party may be said broadly to have represented the conservative element in the Island. It was the party which the educated and professional classes tended to support. It inherited the traditions of the groups which had upheld the demands of the Maltese for wider constitutional liberties and consequently would desire to show that the Maltese were capable of working the Constitution which had been granted to them, and that the Constitution was an advantage to the Islands.

"In this endeavour the Nationalist Government secured the passage of Acts for the protection of women and children workers, for the grant of pensions to widows and orphans of government employees, for the provision of modern and hygienic dwellings for the working classes, for the restriction of rents. They also persued a prudent financial policy... During the six years of Nationalist administration there does not appear to have been more than one case of serious friction between Ministers and the Imperial authorities (when an Ordinance of the Imperial Government subjected private property to certain restrictions and servitudes in the interests of military training)... Apart from this incident, harmonious relations appear to have been maintained between the two sides of the Dyarchy. Ministers seem to have shown a readiness to make arrangements on disputed points, and to have displayed that desire for co-operation which was essential to the working of the Constitution".

Comme tout ceci cadre mal avec les accusations de Cunliffe-Lister! et pourtant ce sont les mêmes ministres et le même programme aujourd'hui et hier!

Le programme administratif de 1932 du ministère nationaliste est parfaitement identique à celui qu'il a mis en pratique pendant la période 1921-27, programme qui a mérité les éloges d'Amery et de la Commission royale. Le peuple est aujourd'hui émerveillé de voir comment le gouvernement nationaliste a émergé du chaos où Strickland a laissé les choses, des prodiges qu'il a accomplis en une année. Son seul péché a été d'avoir voulu dépenser £5000 pour l'enseignement de l'italien! Et voici que le gouvernement de Sa Majesté s'inquiète et crie à la banqueroute!

Irrédentisme

Ces injustices, ces calomnies, ces tyrannies sont-elles — je demande — de nature à faire aimer l'Angleterre? —Non! et le jour où la nation maltaise se sera convaincue que cet état de choses doit durer toujours, ce jour-là le désir de se mettre sous la protection d'une autre nation naîtra.

Depuis cinquante ans, les nationalistes ne cessent d'avertir l'Angleterre que le pire ennemi de l'Empire est l'ultraimpérialiste Strickland, qui a inventé l'irrédentisme pour donner consistance à son parti, asservi aux puissances occultes, à la franc-maçonnerie et à l'*Evangelical Alliance*, comme il nous est facile de deviner.

Le but de ce parti est d'empêcher que l'Angleterre nous donne une Constitution digne d'hommes civilisés; il veut que nous soyons brutalisés, subjugués, avilis, privés même de la consolation de notre sainte religion. Il veut faire de nous des parias, pour que l'île reste au seul bénéfice des Anglais. Et dire que le gouvernement de MacDonald, de celui qui prétend être le protecteur des ouvriers et des faibles, se prête à de telles infamies!

L'irrédentisme — MacDonald le sait — n'existe pas à Malte. Amery l'a déclaré lui aussi en plein parlement. La Commission royale de 1931 s'est payé le luxe de dire que cette accusation est une exagération, créée pour des fins politiques, et qu'elle ne peut faire que du tort à l'Empire. "The exaggeration of the theory has, we think, been pressed largely for political reasons and is unfair to the Nationalist Party as a whole. The exaggeration tends to provoke resistance, to create an Italian Party and to cause disunion. It suggests that the people of Malta must be divided into loyal and disloyal subjects of the Crown, an imputation which we do not believe is justified". (page 131).

Si le *Montreal Daily Star* veut que Malte reste britannique, qu'il rappelle *"opportune et importune"*, à ses maîtres l'avertissement de la Commission Royale et qu'il leur frotte le nez avec les recommandations des nationalistes, à savoir qu'il faut — oui, qu'il le faut en toute justice et *fair-play* — que l'Angleterre cesse de nous tyranniser et qu'elle nous accorde une fois pour toutes (en toute sincérité et non en apparence, comme elle l'a fait tant de fois) les libertés, *toutes* les libertés, auxquelles nous avons droit de par la nature (puisque nous sommes hommes autant que les Anglais) et de par le Pacte convenu lors de la cession de Malte au protectorat britannique: c'est le sûr et unique moyen de tuer dans l'oeuf tout germe d'irrédentisme.

S'il est vrai — je ne le sais pas; mais dès lors que Cunliffe-Lister l'affirme, j'en doute encore davantage — s'il est vrai que l'irrédentisme gagne à Malte, cela n'est que depuis une année. Et la cause, il faut la chercher dans quelque chose de nouveau qui est survenu depuis une année. Or, ce quelque chose de nouveau, c'est la tyrannie de Cunliffe-Lister: supprimez cette cause et Malte, dont on reconnaît si bien l'importance stratégique, restera britannique.

Mais — je le prévois — nos impérialistes n'écouteront pas ces sages conseils d'un ami. Ils pousseront jusqu'au bout leur perfidie. Ils supprimeront même les journaux nationalistes, comme déjà, par une loi inique, ils ont supprimé la liberté de parole. Ils attendront alors ou que le terrorisme ait aliéné le peuple aux chefs nationalistes, ou que la nouvelle génération ait crû sans un mot italien, sans tradition, sans idéal... ces résultats obtenus, ils nous accorderont une larve de Constitution et les élections donnant les résultats souhaités, ils s'écrieront: "Voilà que le peuple ne veut pas d'italien... voilà que le peuple suit Strickland, le vrai patriote!"

Qu'ils suivent cette pente où leur brutalité les a enlisés, mais attendons la fin!... Oh! surprise! l'instinct de notre dignité se réveillant tout à coup, dans une heure tragique pour l'Angleterre, la fière Albion apprendra, mais trop tard, qu'elle s'était trompée! "And Malta is no longer British!"

P. FORTUNE, O. M. Cap.

(1) Un député anglais, voici quelques mois à peine, demandait au ministre des colonies, Cunliffe Lister, si à Malte on observait bien le décret qui défendait l'enseignement de l'italien; le ministre répondait que tout marchait régulièrement.

Cette déclaration officielle date de juin dernier; elle est donc doublement précieuse et par son contenu et par sa date récente. Il en résulte en effet que jusqu'à juin dernier tout allait conformément à la légalité et à la satisfaction, suffisante au moins, des autorités impérioles. Comment alors a-t-il fallu si peu de temps pour lasser la patience du ministre des colonies?..

Le ministre maltais de l'instruction publique, Enrico Mizzi, la bête noire de Strickland, ne cesse de déclarer au Parlement et au Sénat qu'à cause de l'inique décret, il ne peut pas faire ceci ni cela; les comptes rendus parlementaires sont là pour le démontrer, et ceci prouve encore une fois son souci de rester dans les limites étroites de la légalité.

Le mémoire du gouverneur

(Traduction du texte officiel intégral, tel que publié à Malte par ordre du gouvernement britannique).

Le gouverneur de Malte s'est trouvé dans la nécessité de congédier les ministres; et, le secrétaire d'Etat pour les colonies, reconnaissant qu'une grave conjoncture ("emergency") s'est présentée dans le sens de la Clause 41 des Lettres Patentes concernant la Constitution de Malte, le gouverneur a assumé les pouvoirs qui, éventuellement, lui sont conférés en vertu de la Constitution.

Depuis quelque temps, le gouvernement de Sa Majesté regardait avec un croissant souci la politique suivie par les ministres de Malte.

On se rappellera que le retour du gouvernement responsable l'été de 1932 était conditionné à certains dispositifs précis autour de la question de la langue et en particulier de l'enseignement des langues dans les écoles. Ces dispositifs ont reçu l'entière approbation des deux Chambres du Parlement impérial. Dans leur essence, ils pourvoyaient à ce que les langues enseignées dans les écoles élémentaires fussent le maltais et l'anglais seulement, ayant pourvu adéquatement à l'enseignement de l'italien dans les écoles secondaires. Il s'est fait de plus en plus manifeste que depuis leur arrivée au pouvoir les ministres maltais se sont engagés dans des mesures dont le but en réalité est celui d'éluder délibérément cette politique.

Une autre cause d'anxiété pour le gouvernement de Sa Majesté est la manière dont les finances de l'île ont été administrées. Il est clair que ces finances, qui étaient en bon état lorsqu'elles leur furent confiées en 1932, ont été déjà gravement mises en péril ("prejudiced").

En de telles conditions, le gouverneur fut autorisé d'avertir les ministres que la politique, par eux délibérément suivie, était contraire à l'esprit de la Constitution et sérieusement préjudiciable aux intérêts de Malte et de leur faire bien clairement comprendre les conséquences inévitables qui s'ensuivraient si leur politique ne changeait radicalement. Il leur présenta ensuite une liste détaillée des mesures, qu'ils avaient adoptées depuis leur entrée en charge; mesures que, lui, considérait comme répréhensibles ("objectionable") et que, soit dans l'intérêt d'une saine administration, soit comme preuve de leur soumission à la politique du gouvernement de Sa Majesté, il leur demanda de révoquer.

Les cas suivants sont cités comme preuve de la nature et de la portée des actes que le gouvernement de Sa Majesté a considés comme répréhensibles ("objectionable"):

(1) Les dispositifs de la Constitution, limitant l'enseignement des langues dans les écoles élémentaires au maltais et à l'anglais ont été éludés moyennant l'institution, aux frais du public, de classes spéciales dans les écoles secondaires pour les enfants du degré des écoles élémentaires.

(2) La connaissance de l'italien a été imposée comme qualification obligatoire pour l'admission dans diverses classes et divers cours d'instruction à Malte; cette connaissance a été même exigée des étudiants qui sont envoyés au Royaume-Uni pour compléter leur instruction.

(3) Des maîtres des écoles élémentaires sont envoyés, en nombre croissant, pour compléter leur instruction en Italie, nonobstant que les seules langues qu'on peut leur demander d'enseigner soient le maltais et l'anglais.

(4) Le ministre de l'Instruction publique a déclaré au Parlement qu'il a sous considération l'amendement des lois relatives à la fréquentation obligatoire des écoles dans le but de frustrer la politique du gouvernement de Sa Majesté.

(5) L'italien a été introduit comme matière obligatoire dans les examens du service civil pour des positions inférieures, occupées généralement par des personnes qui n'ont qu'une instruction élémentaire seulement, excluant ainsi de ces emplois les Maltais qui n'ont pas la connaissance de l'Italien.

(6) La langue maltaise a été enlevée des matières d'examen pour un nombre de charges du service civil.

(7) Le budget général pour l'année courante démontre qu'on est en train d'encourir des dépenses inconsidérées et sans prévoyance ("improvident"). La Colonie est menacée d'un excédent des dépenses sur les recettes et, en continuant de la sorte, on aboutira au complet épuisement de l'actif liquide.

De plus, il y a dans l'administration quotidienne un nombre de circonstances qui indiquent que les ministres n'ont négligé que peu d'occasions, pour quelque anodines qu'elles soient, de faire montre de leur peu de volonté de travailler en harmonie avec la politique du gouvernement de Sa Majesté.

L'effet cumulatif de tels actes est clair. Aux ministres l'opportunité a été offerte de changer leur politique sous ce rapport. Ils ont refusé d'y obtempérer et en conséquence ils ont été licenciés. Le gouverneur a de nouveau repris l'administration dans ces îles.

Nécrologie

BLOUIN — A Montréal, le 23 à 88 ans, Arsène Blouin, époux de feu Elmire Pelletier.

BOUCHARD — A Montréal, le 24, à 55 ans, Joseph Bouchard, époux de Célina Fournier.

BRUNETTE — A St-Eustache-sur-le-Lac, le 21, à 71 ans, Mme Joseph Brunette, née Emma Poirier.

CARMEL — A Montréal, le 22, à 73 ans, Mme veuve Jules Carmel, née Exilda Flageol.

CHARLEBOIS — A Ste-Julie de Verchères, le 23, Dieudonné Charlebois, veuf de Rose-Delima Quentin.

CHARTRAND — A Montréal, le 24, Mlle Julie Chartrand.

COMEAU — A St-Sébastien d'Iberville, Pierre Comeau, le 23.

DESLAURIERS — A Montréal, le 23, à 77 ans, Charles Deslauriers, époux d'Emérence Paquette, décédée.

CORMIER — A Montréal, le 23, à 79 ans, Elisabeth DeSève, épouse de feu Z. P. Cormier, de Sherbrooke.

CARON — A Beauharnois, le 22, à 87 ans, Mme veuve Eugène Caron, née Philomène Thériault.

FETTERLY — A Montréal, le 22, à 58 ans, Angélina Gervais, épouse de John Fetterly.

GRAVEL — A Montréal, le 22, à 2 ans, Georges-Thomas, enfant de Charles-Victor Gravel et de Jessie Doil.

HUPEE — A Montréal, le 22, Joseph Hupée, époux de Virginie Turmel.

LABONTE — A Montréal, le 22, à 73 ans, Victor Labonté, époux de Pamela Pepin.

LEPAGE — A Montréal, le 23, à 65 ans, Germain-Hubert Lepage, époux d'Augustine Laporte.

OLIVER — A Montréal, le 23, à 69 ans, Richard Oliver, époux d'Annie Grace.

PAYETTE — A Montréal, le 23, à 49 ans, Joseph Ovide Payette, époux de Georgine Brazeau.

RAYMOND — A Montréal, le 24, à 76 ans, Zéphérina Raymond, épouse de Noé Raymond.

RICHARD — A Montréal, le 23, Yvonne Gaudette, épouse de L. P. Richard.

RICHER — A Montréal, le 23, à 57 ans, J.-B. Richer, époux de Georgiana Huard.

RIOPEL — A l'Epiphanie, le 24, à 80 ans, Albina Bourque, veuve de Fulgence Riopel.

VINCENT — A Vaudreuil, le 23, à 52 ans, Edouard Vincent, époux d'Alexina Emond.

WAYLAND & VALLEE
Directeurs de Funérailles
5238, AVENUE DU PARC
DOllard 3314

Tél. Wilbank 7119-7110 Siege Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de $150,000.00
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.
Dépôt de $25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

NOS SERVICES
DIRECTION DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES
ASSURANCE FUNÉRAIRE
AMBULANCES PRIVÉES
Tél.: PLateau 7-9-11
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES
L.-Eug. Courtois, Prés. et Gérant Général — Joseph Courtois, Secr.-Trés. et Ass't-Gérant Général
RUE SAINTE-CATHERINE, - 302 EST
Demandez nos Brochures illustrées

Docteurs, Consultez ! ! !
les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violets — Quartz — Infra-Rouges
Lampes asciatiques pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boulitte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Cherrier HA. 2357
MONTREAL

Le Cinéma Chez Soi
Les meilleurs appareils de vues animées
LIVRAISON IMMEDIATE
PATHE — BOLEX — VICTOR
Laboratoire et Service
Choix considérable de nouveaux films

H. de Lanauze
728 Ste-Catherine Ouest
et
1001 Bleury - Montréal

"DUBONNET"!
VIN TONIQUE AU QUINQUINA
Pour aiguiser l'appétit et faciliter la digestion

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont macéré des écorces de quinquina sélectionnées,
DUBONNET
"MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS"

J. R. Bonhomme, Limitée
BOIS DE CONSTRUCTION
BRUT ET PREPARE
SPECIALITE: "BON PIN BLANC"
CAlumet 2736 540, rue VILLERAY

ANNONÇANT UN NOUVEAU SYSTEME DE VENTE
Jamais vu à Montréal — IL Y VA DE VOTRE INTERET DE VOUS RENSEIGNER
MONTREAL COAL CO.
4800 Hôtel de ville — BElair 2405
BOIS ET CHARBON DES MEILLEURES QUALITES.

Calendriers 1934

CALENDRIER DU CHRIST-ROI, se composant de 12 pages, format 22 x 13, nombreuses illustrations en couleurs. Au comptoir 50s., par la poste 55s.

MES MISSIONS, se composant de 8 pages, format 14 x 9½, nombreuses illustrations. Au comptoir 25s., par la poste 30s.

CALENDRIER DES SOEURS DE LA MISERICORDE. — Calendrier de fantaisie, sujet religieux encadré de motifs peints à la main, format 5½ x 11. Au comptoir 35s., par la poste 40s.

ALMANACH 1934

ALMANACH DE ST-FRANCOIS sur beau papier, 82 pages, nombreuses illustrations, format 7 x 10. Au comptoir 25s. par la poste 30s.

CARTES DU JOUR DE L'AN

Carnets de différentes couleurs avec enveloppes doublées, 63 sujets différents peints à la main par une artiste canadienne. Au comptoir 15s., à la douzaine $1.75.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR
430 Notre-Dame est, Montréal.

L'affaire Insull

Athènes, 25. (S.P.A.) — Le ministère de l'intérieur a déclaré que si le gouvernement grec veut reprendre l'affaire Insull il devra recourir à des moyens extrajudiciaires, parce que toutes les instances ont été épuisées. Il est impossible d'extrader Insull à l'aide de la loi, a précisé le porte-parole.

Cette déclaration a suivi de près une information d'après quoi le gouvernement des Etats-Unis a mis les autorités grecques en demeure de trouver un moyen d'extrader le financier accusé de vol dans l'Illinois, les menaçant même de représailles.

Les Lindbergh aux îles Canaries

Las Palmas, îles Canaries, 25 (S. P.A.) — Le colonel et madame Lindbergh ont améri dans la baie de Gando, il y a quelques heures. Ils venaient des Açores et se trouvaient à avoir effectué une étape de 800 milles. L'aviateur a expliqué qu'il projetait de faire escale à Madère mais que le mauvais temps l'avait forcé de se rendre aux Canaries. Il n'a pas dit quand il repartira ni où il fera sa prochaine escale.

ESPOIR TOUJOURS
POESIES
1 exemplaire . . . $0.10
12 exemplaires . . . $1.00
50 exemplaires . . . $4.00
100 exemplaires . . . $7.50
S'adresser à l'auteur:
l'abbé PIERRE GRAVEL
Thetford-les-Mines.

VOLUME XXIV — No 272

LE DEVOIR

Montréal, samedi 25 nov. 1933

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE, 26 novembre 1933.
25 Fenêtre. Du. dim., s. d.
Lever du soleil, 7 h. 14.
Coucher du soleil, 4 h. 21.
Coucher de la lune, 1 h. 33.
Pleine lune le 2, à 3 h. 5 m. du matin.
Dernier quar. le 10, à 7 h. 24 m. du matin.
Nouv. lune le 17, à 11 h. 30 m. du matin.
Premier quar. le 24, à 2 h. 44 m. du matin.

— DEMAIN —

NEIGE OU PLUIE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 25.
Même date l'an dernier 31.
Minimum aujourd'hui 13.
Même date l'an dernier 15.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.04. 11 h. a.m. 30.00.
Midi: 30.00.
Chiffres fournis par la maison M.-R. de Mesié, 1610, St-Denis, Montréal.

M. Godbout dénonce l'entrée des C.C.F. dans la politique provinciale

Le ministre de l'Agriculture demande aux libéraux et aux conservateurs de s'unir pour signifier aux C.C.F. que Québec refuse tout socialisme — Comment le gouvernement a ouvert ls voies à l'agriculture

M. Théodule Rhéaume, C.R., candidat libéral à l'élection complémentaire de Jacques-Cartier, a tenu une assemblée hier soir à la Pointe-Claire.

Il était accompagné de MM. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, Victor Marchand, conseiller législatif, Alphonse Décarie, C.R., et autres.

M. Rhéaume a dénoncé son adversaire, M. Edouard Richer, candidat ouvrier, comme partisan de la C. C. F., à la suite d'un compte rendu publié dans un journal d'hier et où M. Richer déclare "qu'en réponse à ceux qui l'accusent d'être candidat des C.C.F., il rétorque que ces lettres, à son avis, signifient: courage, confiance, franchise."

M. Rhéaume rappelle qu'à trois reprises, il a averti M. Richer que des rumeurs l'accusaient d'être le candidat de la C.C.F. et qu'il l'avait mis en demeure de répudier ce mouvement contre lequel les autorités religieuses mettent le population en garde.

M. Rhéaume voit dans les paroles de M. Richer, un aveu très clair, qu'il est bien le candidat C.C.F.

La C.C.F. est un mouvement politique et social récemment condamné par nos autorités religieuses comme suspect et dangereux. Or, comme le jeune chef conservateur, homme de talent et de caractère, a préféré ne pas faire de lutte parce qu'il ne reste que deux sessions d'ici aux prochaines élections, les conservateurs doivent s'unir aux libéraux pour dénoncer ce mouvement C. C. F. et faire comprendre dans tout le pays que la province de Québec ne veut pas de théories subversives.

M. Rhéaume accuse MM. Richer et Chalifoux de cacher le programme de M. Woodsworth derrière leurs chemises brunes. Il faut que conservateurs et libéraux donnent une bonne leçon aux prédicants de théories dangereuses et c'est de battre M. Richer avec une écrasante majorité.

La vérité

M. Adélard Godbout dit que la meilleure méthode de gagner la confiance des cultivateurs c'est de leur exposer franchement la vérité, ce que l'on a fait. Les cultivateurs sont habitués à juger les hommes et les choses à leur exacte valeur et à donner justice. M. Godbout rappelle aux électeurs que leur mission est de transmettre à leurs enfants une province plus riche, plus belle, où il fera meilleur de vivre. C'est pourquoi les électeurs doivent voter suivant leurs intérêts et l'intérêt général de la province.

Un nouveau parti politique vient d'apparaître dans cette lutte. Etre C.C.F., cela signifie pour les cultivateurs qu'ils doivent se préparer à abandonner leur propriété, tout esprit de progrès, puisque le programme C.C.F. tuerait toute initiative par une socialisation générale. Aussi les électeurs du comté devront-ils voter pour l'ordre et le maintien de nos traditions. Et ce vote sera important, car au Canada, la province de Québec a toujours été considérée comme la pierre de touche de tous les mouvements nouveaux. On sait par la façon dont Québec réagit à tel ou tel mouvement s'il est né viable ou non.

Aussi, dit M. Godbout, je demanderai aux conservateurs et aux libéraux de s'unir pour donner une réponse très claire et décisive pour indiquer quelle est la véritable mentalité de Québec envers la C. C.F.? Et je m'engage sur ma parole d'honneur à demander l'appui des libéraux pour un candidat conservateur, si la lutte, d'aventure, se fait entre un représentant du grand et respectable parti conservateur, et un C.C.F.

M. Godbout parle ensuite de la question agricole. Il dit qu'au ministère de l'agriculture on ne fait que de l'agriculture et que la classe agricole pour avancer et progresser, doit pratiquer l'union et la coopération en dehors de la partisannerie politique rouge ou bleue. L'agriculture a besoin de s'organiser pour jouer pleinement son rôle éminent, car elle est à la base de la prospérité et de la sécurité sociale.

Ce ne sont pas des agents électoraux

Le rôle d'un gouvernement, en agriculture, est d'ouvrir les voies et d'y guider les agriculteurs. Le gouvernement a ouvert les voies. Il a d'abord créé les organismes agricoles nécessaires pour répandre l'éducation agricole, déterminer une orientation générale et réfléchie, fondé des écoles pour former des techniciens et des agriculteurs. Les agronomes ne sont pas des agents électoraux dans les comtés, et telle ne doit pas être leur rôle. Il se peut qu'au début ils aient été mal vus, comme d'ailleurs les fermes de démonstration, etc. Mais l'oeuvre a été mieux comprise; elle s'est perfectionnée aussi et aujourd'hui, l'agronomie ne rencontre plus d'adversaires, mais bien de la coopération encourageante.

Aussi aucune province n'est-elle organisée pour la science agricole comme la province de Québec. M. Godbout explique comment la province a été divisée en sections régionales, vingt en tout, sous la responsabilité personnelle d'un agronome régional. Le génie agricole ainsi décentralisé rend l'accès de la science agricole plus facile à l'agriculture. En plus les agronomes se familiarisent avec les besoins d'une région, peuvent y donner plus de rendement. Si au bout de trois ou quatre ans, l'agronome régional n'apporte pas de résultats, on le change comme incompétent à cette tâche particulière.

M. Godbout ajoute que l'expérience des cultivateurs est extrêmement précieuse. Il demande aux cultivateurs de bien vouloir en faire bénéficier les agronomes de la région- pour le bien commun. Le cultivateur peut ainsi compléter dans une large mesure l'éducation et l'instruction des agronomes qui ne peuvent tout savoir évidemment des conditions et problèmes locaux et des particularités propres à chaque région.

Cette oeuvre éducative, le gouvernement l'a complétée par une aide substantielle mais qui continue l'oeuvre d'éducation. Il a distribué des octrois pour grains de semences, fertilisants, bestiaux, etc, mais toujours de façon que l'octroi comporte un enseignement sur la qualité des produits, leur rendement, etc.

Production agricole

Le gouvernement a donc non seulement distribué l'éducation, mais il a aidé les cultivateurs à préparer leurs terres pour donner le rendement maximum. Il restait à organiser la production sur une base économique solide. On avait des cultivateurs avertis, des terres préparées pour donner un bon rendement, des troupeaux améliorés, il ne restait qu'à diminuer les frais de production, par l'achat en gros des articles de production et la vente la plus directe au consommateur. Ce fut le rôle des coopératives qui surgissent partout désormais et qui ont rendu des services de premier ordre.

M. Godbout affirme ensuite que Québec est en tête de toutes les provinces pour l'agriculture, qu'elle dépense le plus pour son agriculture, proportions gardées, qu'elle a augmenté les dépenses en 1932, alors qu'on les diminuait ailleurs. M. Godbout parle ensuite sur le tarif.

M. Honoré Mercier

M. Mercier a expliqué l'oeuvre de colonisation accomplie par le gouvernement depuis 1931. Il a dit que le gouvernement avait aidé à la reprise des activités forestières, par une remise importante des droits de coupe, ce qui permettra à des milliers d'ouvriers de travailler cet hiver, non seulement dans les bois, mais aussi dans les moulins qui pourront continuer leur production à cause d'un prix de revient sensiblement abaissé.

Chez les libéraux

L'Association libérale Saint-Denis-Dorion a tenu hier soir son assemblée annuelle, à la salle paroissiale de Saint-Vincent-Ferrier. Les officiers suivants ont été élus: MM. J.-S. Vallée, réélu par acclamation président pour un troisième terme; Eugène Lefrançois, premier vice-président; S. Scurti, second vice-président; Edmond Latourelle, secrétaire pour un neuvième terme; J.-D. Perreault, assistant-secrétaire; Omer Frisette, trésorier; G. Gilker, assistant-trésorier; J.-G. Gadbois, P.-A. Riopel, Ernest Marion, commissaires; F.-X. Ratte, Achille Renaud, Charles Lavallée, auditeurs; Hector Perrier, c.r., Armand Houle, c.r., Germain Charland, c.r., aviseurs légaux; plus 45 directeurs, cinq de chaque paroisse, et 20 sénateurs.

La construction à Sillery

Québec, 25 (D.N.C.) — La construction dans la municipalité de Sillery a pris une expansion considérable en ces dernières années. Une compagnie vient de se former qui a l'intention de construire environ 125 maisons dans un avenir rapproché.

Ce projet est des plus sérieux puisque la compagnie Dickson, Bolduc & Roy a acheté de la municipalité un terrain de 141 arpents et demi, terrain divisé en 300 lots de 100 par 100 pieds.

Ce nouveau projet n'a rien à voir avec celui dont nous avons parlé récemment et qui doit s'exécuter près du pont de Québec.

L'eau dans le port de Montréal

Ottawa, 25. — Une délégation du *Board of Trade* de Montréal rencontrera M. Bennett et les membres de son cabinet lundi, au sujet du niveau de l'eau dans le port de Montréal.

On croit que les délégués suggéreront certains travaux pour hausser le niveau de l'eau.

Chautemps succéderait à Sarraut

Paris, 25. (S.P.A.) — On apprend d'excellente source que M. Camille Chautemps, ministre démissionnaire de l'Intérieur, membre influent du parti radical-socialiste, sera invité aujourd'hui même à former un cabinet. M. Chautemps pourrait compter sur l'appui d'environ la moitié des socialistes, du groupe Herriot et du centre.

La navigation difficile

Les onze bateaux reprennent leur route, après avoir jeté l'ancre pour la nuit

De bonne heure ce matin les onze navires partis de Montréal hier et qui ont jeté l'ancre pour la nuit ont repris leur route. Dans certaines sections, la glace s'était entassée au point que les navires ont dû attendre l'aide des brise-glace pour repartir. Pour hâter la navigation, on forme des convois et le premier partira de Montréal lundi.

Hier pendant que les brise-glace *Saurel* et *Lady Grey* travaillaient plus haut, le *N. B. McLean* est arrivé à Québec, remorquant le *Myrtis*, qui avait demandé de l'aide en bas de Québec. Le *Montcalm* est parti pour le bas du fleuve pour en enlever les bouées, escortant le *Loos* jusqu'à la Pointe-au-Père, où le *Loos* remplacera le *Jalobert*. Le Montcalm escortera le *Jalobert* jusqu'à Québec.

Le cargo *Pennyworth*, échoué près de l'île d'Orléans, a été abandonné hier; on a renoncé à le renflouer et bien qu'on y ait laissé deux gardiens ce ne sera probablement qu'une épave sans valeur au printemps. Ce navire a été le premier a atteindre Churchill cet été; il s'est échoué il y a huit jours.

Les paquebots *Montclare* et *Duchess of Bedford* se préparent à partir, le premier de Québec et l'autre de Montréal. Le *Duchess of Richmond*, l'*Athenia* et l'*Aurania* sont à Québec aujourd'hui et en partiront la semaine prochaine. Le mauvais temps a empêché 12 goélettes de partir de Québec pour l'île aux Coudres et Saint-Siméon. Mais le navire du gouvernement *Mardep* transportera à destination les équipages, au total une vingtaine d'hommes, et les 75 tonnes de cargaison.

Sur le Saguenay, la plupart des bateaux sont arrêtés et la rivière est déjà presque gelée. Le *Canadian Farmer*, qui s'est échoué près des Trois-Rivières lundi dernier, a déchargé sa cargaison de bois de la Colombie canadienne. Le navire ni la cargaison n'ont subi de dommages.

Le canal Lachine est un peu embarrassé par la glace flottante, mais la circulation y continue. En haut de la rivière Outaouais, on craint que les navires soient pris dans la glace avant d'atteindre leur destination.

HIER

La navigation sur le fleuve, entre Montréal et Québec a été paralysée de nouveau hier après-midi par la chute de la neige qui a enlevé de bonne heure toute visibilité. La glace à la désive compliquait encore la situation.

Les cargos *Edmonton*, *Norfolk*, *Hastings* et *Penetang*, venant de Québec, ont été formés en convoi et précédés d'un brise-glace qui les a escortés des Trois-Rivières à Port Saint-François. Le *Lady Brenda* a fait ce trajet seul.

Le brise-glace *Saurel*, remorquant une drague, partit de Québec suivi du cargo *Farrandoc*, du remorqueur de sauvetage *Foundation Franklin* et du *Manchester Regiment*. Parti de Québec à sept heures hier matin, ce convoi atteignit les Trois-Rivières. Le *Manchester Regiment* a continué seul et a jeté l'ancre à Port St-François. Le *Grey County* n'a pu se joindre au convoi et est resté à Québec.

Onze navires sont partis de Montréal hier: le *Beaverdale* et le *Cathcart* ont jeté l'ancre devant Portneuf, le *Canadien Leader* et le *Sarnolite* devant Grondines, l'*Amabilitas* et le *Ballcamp* dans le lac Saint-Pierre, le *Selje* a atteint les Trois-Rivières et y est resté pour la nuit. L'*Aga* et l'*Ulva* sont partis pour Sorel où ils ont passé la nuit dans le port. Le *Lycia* et le *Conus* ont jeté l'ancre à Sorel et le *Santa Eulalia* a jeté l'ancre aussitôt qu'il eut passé la Longue-Pointe.

Le remorqueur *Robert Mackay*, que la Commission du port a prêté au ministère de la marine, le *Verchères*, du ministère, et le remorqueur *Eureka*, des lignes Sin-Mac, ont travaillé à briser la glace dans le canal Lachine. Le remorqueur *John Pratt*, remorquant la barge *Peter G. Campbell*, est parti pour le canal de Soulanges par suite des plaintes qui ont été formulées sur la situation de la glace dans ce canal.

Quant à la glace, la situation s'est un peu améliorée sur le fleuve. Il n'y en a pas entre Montréal et Sorel; entre Trois-Rivières et Saint-Nicolas le fleuve est pratiquement couvert de glaçons; entre le pont de Québec et Québec, la glace est entassée.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241").

Le drainage des savanes

Ottawa a approuvé les travaux de Bagotville qui sont commencés depuis le mois d'août

Québec, 25. (D.N.C.) — Des cinq projets pour drainage des savanes soumis par le ministère de l'agriculture, à Ottawa, un seul a été approuvé, celui de Bagotville.

Les travaux de drainage dans cette dernière savane sont commencés depuis le 9 août et, actuellement, 292 chômeurs y sont employés. A date, on a creusé 7 milles de cours d'eau dont on a tiré 90,000 verges de terre et 14,000 verges de pierre.

Les travaux portent surtout sur trois cours d'eau que l'on élargit et que l'on creuse. Ce sont les ruisseaux Paradis, Benjamin et Rouge. On leur donne une profondeur de six pieds avec une ouverture de 12 pieds et un lit de six pieds. On creuse aussi des fossés collecteurs et des fossés de lignes.

Les dépenses faites à date s'élèvent à environ $25,000 dont la très grande partie en salaires. Les salaires sont payés par le départements du chômage, partie par le provincial, partie par le fédéral. Le ministère de l'agriculture paie la dynamite, les outils, la gazoline des moteurs, etc. C'est M. Oscar Arcand, ingénieur du ministère de l'agriculture, qui dirige les travaux.

Un rayon de soleil

Ce que pense Litvinoff de son pays, du militarisme européen et de la conférence du désarmement

New-York, 25 (S.P.A.)—Maxime Litvinoff voit dans le progrès de son pays, "un rayon de soleil" dans les ténèbres du militarisme européen.

Il a déclaré, à l'issue d'un banquet de l'American - Russian Chamber of Commerce, que l'Europe se prépare plus ou moins ouvertement à de nouvelles guerres.

"Non seulement, dit-il, la course aux armements s'accélère, mais en certains cas, on répand à profusion les idées militaristes et on apprend à la jeunesse à glorifier la guerre.

"Osera-t-on nier que la diffusion d'idées guerrières dans certains pays a donné son coup de mort à la conférence du désarmement? Le congrès de Genève est un cadavre et rien ne saurait lui rendre le souffle de vie. L'échec du congrès de Londres, le resserrement du commerce international et le rétrécissement des marchés, le chômage universel, la réévaluation de certaines valeurs forcément relevées par la crise ôtent au monde civilisé tout espoir de reprise.

"On ne saurait dès lors détourner les yeux de mon pays. En seize ans, nous avons fait de ce pays agricole, arriéré à tous les points de vue, une puissance industrielle et technique de première importance."

Litvinoff note encore que la dette extérieure de son pays est la plus petite au monde. Il cite des chiffres pour établir que la situation sociale et économique de la Russie est des meilleures. Il déclare enfin que l'U.R.S.S. est restée fidèle au principe de paix proclamé à la révolution d'octobre.

Il réitère que Moscou ne voit que le désarmement total pour assurer la paix du monde.

La "Sun Life" gagne sa cause

Contre la maison de messageries Smith, à Londres, sur une action en libelle

Londres, 25. (S. P. C.) — La Cour d'appel a rejeté l'appel de W. H. Smith and Son, maison de messageries, d'un jugement la condamnant à 3,000 livres de dommages, sur une action en libelle intentée par la *Sun Life Assurance Company of Canada*. La défenderesse-appelante avait distribué un numéro du *City Midweek*, publication financière, et avait installé une affiche relativement à ce numéro; les deux ont subséquemment été trouvés libelleux. L'appelante plaidait qu'elle ne connaissait pas la nature de ce qu'elle distribuait ou affichait ainsi. Mais le juge a dit que même si le siège social la firme reçoit l'ordre de distribuer des affiches ou journaux dont il ne connait pas le contenu, le jury peut penser que cette firme conduit ses affaires négligemment si son gérant, qui a vu les affiches qui pouvaient être libelleuses, n'a pas exercé sa discrétion en consultant le siège social dans tout cas douteux.

Au collège Notre-Dame

MESSE DE REQUIEM POUR Mgr OVIDE CHARLEBOIS, LUNDI MATIN

Il y aura messe solennelle de requiem au Collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, lundi matin, à 6 h. 45, pour le repos de l'âme de S. E. Mgr Ovide Charlebois. Le personnel de l'Institution, qui a eu des liens si étroits avec le regretté vicaire apostolique du Keewatin, a tenu à lui rendre ce dernier hommage.

Cette messe sera célébrée par le R. P. F. X. Beaulieu, C.S.C., chapelain du collège, assisté des RR. PP. Emile Deguire, supérieur du Scolastifat Ste-Croix, et Donat Boyer, chapelain, comme diacre et sous-diacre.

La discussion se continue

Les pourparlers entre le comité exécutif et les sociétés charitables qui distribuent l'assistance d'Etat aux Juifs, protestants et Anglo-catholiques ne sont pas encore terminés.

M. Gabias a ordonné à M. Terrault d'ajourner à mardi, la distribution des chèques. D'ici là les discussions seront terminées.

L'enquête bancaire aux Etats-Unis

La rebuffade de Hoover qui voulait Fox

Washington, 25. (S.P.A.) — M. William Fox, ex-magnat du cinéma, a terminé sa déposition à l'enquête sénatoriale sur les affaires bancaires en affirmant que le président Hoover avait tenté, par un intermédiaire, d'obtenir l'aide de la banque Chase en faveur de Fox mais avait essuyé cette rebuffade: Dites au président de se mêler de ses propres affaires.

Un financier nommé Albert H. Wiggin, président de la firme Chase au temps de M. Hoover, s'est empressé de dire que M. Fox tirait cette rebuffade de son imagination.

Un autre financier, un nommé Harley L. Clarke, de Chicago, a nié qu'un groupe de capitalistes eût comploté la perte de M. Fox.

M. Fox a de plus affirmé que, depuis qu'il a vendu la *Fox Film Corporation*, $15,000,000 ont disparu mystérieusement de la caisse de la *Fox Theatres Corporation*.

Le témoin a invité les enquêteurs à bien se rappeler que l'affaire de la rebuffade au président se passait en 1929, et de ne pas la voir avec des yeux de 1933. Les banquiers étaient puissants alors, a-t-il fait remarquer. Ils pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient. Ils n'étaient pas sous le régime auquel ils sont soumis maintenant. On ne parlait alors que de "nouvelle donne". Les gens ordinaires n'étaient que des gens ordinaires. Et cet homme (Wiggin), chef d'une banque dont les dépôts, le capital et les surplus s'élevaient à un total de deux millards de dollars, se sentait assez puissant pour faire dire au président des Etats-Unis: Vous lui direz que je prends en mauvaise part son intervention dans cette affaire.

Un discours de M. Wallace

Le secrétaire américain pour l'Agriculture se prononce en faveur de traités de commerce et de l'abaissement des droits douaniers

New-York, 25 (S. P. A.). — Le secrétaire des Etats-Unis pour l'agriculture, M. Henry Wallace, a préconisé, dans un discours à des consommateurs, la négociation de traités de commerce et l'abaissement des droits douaniers comme moyens de rétablir le pouvoir d'achat des pays étrangers. Une étude vraiment scientifique de notre régime douanier, a-t-il expliqué, comprendrait un examen approfondi de chaque catégorie de produits du pays en vue de découvrir les industries monopolisées ou dirigées d'une manière incompétente que nous désirerions soumettre à une véritable concurrence de l'étranger.

M. Wallace a exprimé l'opinion qu'il ne faut pas étudier le problème en se plaçant à un point de vue démocrate ou républicain, mais à un point de vue national, afin d'établir un plan que le pays puisse suivre durant 20 à 30 ans.

Si nous ne voulons pas laisser retomber en friche quelque 50 millions d'acres de terre arable, au moyen de subventions ou de primes, nous devons accroître le pouvoir d'achat de l'étranger au moyen de fortes importations. Le moment venu de déterminer les produits à importer, nous devrons être prêts à sacrifier de nombreuses industries défectueuses, même si elles appartiennent à des amis, sauf toutefois les industries nécessaires en temps de guerre.

L'incendie du Reichstag

Leipsig, 25. (S.P.A.) — Deux des cinq hommes accusés d'avoir incendié le Reichstag, le Bulgare Blagoi Popoff et l'Allemand Torgler, ont affirmé au tribunal qui les juge que le procureur du Reich a tenté de les faire parler en leur envoyant des *moutons* dans leurs cellules.

Il y a maintenant 44 jours que le procès des cinq hommes est commencé. On croit qu'il durera encore trois semaines.

L'élection municipale à Lachine

L'inscription des candidats à l'élection municipale de Lachine, fixée au 4 décembre, aura lieu lundi, à 2 heures.

M. Patenaude achète une maison

M. E.-L. Patenaude a acheté hier de M. Jacob Latt, au prix de $100,000, une maison de rapport de Westmount, le *Shirley*, situé nos 4116, 4118 et 4120, avenue Western.

Le service de l'hôtellerie sous le contrôle de la Voirie

QUEBEC, 25. (D.N.C.) — Interrogé au sujet de la rumeur qui veut que le service de l'hôtellerie passe sous la juridiction de la voirie, M. L.-A. Taschereau a répondu:

"Il n'est pas impossible que cela se fasse. Cependant, je dois vous dire qu'une loi spéciale n'est pas nécessaire pour opérer ce changement. Un simple arrêté ministériel serait suffisant".

Le service de l'hôtellerie est actuellement sous le contrôle du département de la trésorerie. Maintenant que le conseil du tourisme fonctionne et que ses relations avec le service de l'hôtellerie sont très étroites, on a suggéré à M. Taschereau de placer ce service sous le contrôle du ministre de la Voirie.

Les annonces éloignées des grandes routes

QUEBEC, 25. (D.N.C.) — M. J.-E. Perrault n'a nullement l'intention de retarder davantage la loi obligeant les annonceurs à placer leurs annonces à une certaine distance de nos grandes routes. Cette loi doit entrer en vigueur en 1934.

Le ministre de la Voirie a déclaré que cette loi a été acceptée par les annonceurs nationaux. On croit que l'Association des manufacturiers canadiens consentira volontiers à s'y conformer.

L'ancien gouverneur démocrate de New-York se prononce contre l'expérience Roosevelt

La politique du présent gouvernement, dit-il, n'est pas une innovation mais simplement l'opportunisme coiffé d'un nouveau nom — Réponse du président

New-York, 25 (S. P. A.) — Dans un article que publiera la livraison de décembre de la revue *New Outlook*, l'ex-gouverneur démocrate Alfred-E. Smith se prononce en faveur de l'étalon-or et contre le dollar de baudruche, en faveur de l'expérience du passé et contre l'expérience gouvernementale en cours et, dans le domaine des affaires, en faveur de l'administration privée, contre l'administration par une bureaucratie gouvernementale.

Si, continue-t-il, j'ai à choisir entre les gouvernants du passé, chargés de leurs erreurs et de leur égoïsme, et les jeunes professeurs sans expérience, sans mandat du peuple, qui sont tout à fait prêts à transformer 130,000,000 de citoyens des Etats-Unis en cobayes pour expérimenter, je me prononce en faveur des gens qui ont fait ce pays ce qu'il est. Et je dis cela bien que je sache qu'il y a dans l'ancien ordre social beaucoup de choses que j'aimerais voir changées, que je réprouve même.

M. Smith exprime ensuite l'opinion que le parti démocrate n'est pas voué à l'inflation au moyen de la planche à papier-monnaie ou au dollar dirigé, il faut se placer à un point de vue supérieur à celui du parti. Puis, il affirme que le programme monétaire du gouvernement engendre une incertitude qui paralyse les affaires, fait fuir les capitaux, impose au gouvernement fédéral toute la tâche de faire vivre la population du pays. Il écrit ensuite que, quoi qu'on dise, la politique du présent gouvernement n'est pas une innovation, mais est simplement de l'opportunisme coiffé d'un nouveau nom. En terminant, il fait remarquer que l'attitude qu'il adopte lui vaudra peut-être d'être accusé de prendre parti pour Wall Street, mais que ce n'est pas la première fois que, devant une question nationale, il se prononce dans un sens impopulaire.

Roosevelt

New-York, 25 (S.P.C.) — A des protestations venant d'un peu partout, le président Roosevelt a répondu, de la villégiature de Warm-Springs (Georgie), en laissant nettement entendre qu'il demeure résolu à diriger le prix du dollar des Etats-Unis au moyen d'achat d'or par l'Etat.

En tout cas, la question monétaire semble sur le point d'aboutir d'une manière ou d'une autre.

Hier, le dollar des Etats-Unis a gagné 1 cent-or .7 et s'est élevé à 63 cents-or .39, chiffre au-dessous duquel il était depuis deux semaines. Certes, la fuite de capitaux causée par la chute du cabinet Sarraut a contribué à cela. Mais un fléchissement de 10 cents de la livre sterling et de 1 c. 1-8 du dollar canadien par rapport à celui des Etats-Unis est généralement attribué à une rumeur qui veut que les Etats-Unis stabilisent bientôt leur devise.

D'après certains observateurs, il n'est pas impossible que M. Roosevelt soit fort aise d'entendre les clameurs poussées en faveur d'une "saine monnaie" parce qu'il y verrait un moyen de neutraliser ceux qui veulent l'inflation au moyen de la presse à papier-monnaie. Ces derniers disposeront de forces considérables à la prochaine session du Congrès.

Certains théoriciens partagent cette opinion de M. James-Harvey Rogers, l'un des conseillers du président en matière monétaire: Ce qu'il faut craindre ce n'est pas le succès du plan actuel, mais une demande générale d'inflation que susciterait son insuccès.

M. Frank Kent écrit dans le *Sun* de Baltimore qu'une chose permet d'espérer : la finesse politique qu'on reconnait au président.

A l'ex-gouverneur Alfred E. Smith, qui a reproché au gouvernement de vouloir donner au pays des dollars en baudruche, l'applicateur en chef du plan de relèvement économique, M. Hugh S. Johnson, vient de répondre que M. Roosevelt ne plongera dans aucun abîme.

Où M. Bennett parlera

Ottawa, 25 (S.P.C.) — M. Bennett visitera Toronto et London d'ici quinze jours et y fera quatre discours.

Le 7 décembre, il parlera à la Western Ontario Liberal-Conservative Association. Le 8, il est invité d'honneur avec le ministre de la défense nationale à un déjeuner de la South Oxford Conservative Association.

Le même jour, il sera l'hôte d'honneur au dîner de la Ontario Commercial Travelers' Association et le lendemain à un dîner des Women Teachers' Association, à Toronto.

Le lundi suivant il parlera au dîner annuel du Royal College of Physicians and Surgeons.

M. Fyon accepte

Une délégation d'une quarantaine de marchands de Lachine a prié hier soir Son Honneur M. John H. Fyon, le maire de cette localité, de poser de nouveau sa candidature à l'élection de décembre prochain. M. Fyon a accepté.

Les Mollison à New-York

New-York, 25. — Le capitaine James Mollison et sa femme, Amy Johnson, sont arrivés à bord du *Queen of Bermuda*, d'un bref voyage de repos. Ils partiront pour l'Angleterre aujourd'hui, sur l'*Ile de France*. Le capitaine a dit que ses plans au sujet d'une traversée aérienne de l'Atlantique sont assujettis à l'état de santé futur de sa femme.

Mort du comte de la Vinaza

Biarritz, 25. — Le comte de la Vinaza, ancien ambassadeur d'Espagne au Vatican et doyen de l'Académie espagnole, est mort à 71 ans.

M. Taschereau et Jacques-Cartier

Québec, 25 nov. (D.N.C.) — La lutte se poursuit dans Jacques-Cartier, mais M. Taschereau n'a pas encore décidé s'il ira y prendre la parole. Les organisateurs libéraux ne semblent pas avoir d'inquiétude sur l'issue de la bataille entre M. Rhéaume et M. Richer, ouvrier indépendant.

Dimanche, M. David sera le principal orateur à une grande assemblée libérale. Le premier ministre ne savait pas encore hier après-midi s'il irait prêter main-forte au candidat du gouvernement.

Entre fascistes anglais

Londres, 25. (S.P.A.) — Deux groupes rivaux de fascistes, l'*Imperial Fascist League* et les *British Union Fascists*, se sont battus à coups de chaises et de parapluies à une réunion qui avait lieu sous les auspices du premier.

L'Escadre noire au Soudan

Segou, Soudan français, 25 (S. P.A.) — Les 28 avions de l'Escadre française noire sont arrivés à cet endroit il y a quelques heures. On sait que ces avions se sont envolés de France le 8 novembre, pour survoler l'Afrique.

En Allemagne

Berlin, 25 (S.P.A.) — Dans une audience à des correspondants de presse, le ministre des transports, baron Eltz von Ruebenach, a déclaré que le gouvernement Hitler a entrepris de faire cesser le contrôle qu'exercent sur la navigation fluviale des commissions étrangères instituées en vertu du traité de Versailles. Ce contrôle est intolérable, a-t-il dit.

LA VIE MUSICALE

Drôles de moeurs! — Défaut d'accord — Une intéressante lettre — Les droits de douane sur la musique religieuse

La règle du journalisme impersonnel est de ne permettre au reporter que la constatation d'un fait sans commentaires; ceux-ci sont réservés à ce qu'on appelle la page éditoriale. Il est cependant admis qu'un rédacteur à qui l'on impose généralement l'obligation de se servir d'un pseudonyme commente les choses qu'il rapporte.

La raison qu'on donne de cette règle est qu'une opinion, quelle qu'elle soit, ne peut être attribuée qu'au journal lui-même. La permission donnée à un rédacteur de signer ses propres articles ne peut donc être qu'une concession.

Or, un journal ne peut avoir d'opinion en matière d'art et les commentaires sur une oeuvre ou sur un interprète ne peuvent jamais être autre chose que personnels. Depuis un certain nombre d'années, on l'a compris dans tous nos grands quotidiens et, au *Devoir*, il a toujours été de règle que tout commentaire et toute expression d'opinion soient signés. Chez nous, on va encore plus loin: il n'est pas permis de se servir d'un pseudonyme quand la matière traitée peut donner lieu à des controverses.

On a donc bien changé depuis les temps où un rédacteur ignare, qui avait donné les entrées du journal à sa bonne, donnait à un reporter, qui lui était musicien, l'ordre de faire, d'après un journal du matin, un compte rendu de la *Walkyrie* et de dire que c'était abrutissant (sic).

Le compte rendu de concert ou d'opéra ne peut donc être l'expression de l'opinion d'un journal, à moins qu'il ne se borne aux faits. L'appréciation qu'on peut y faire d'une oeuvre ou d'un artiste n'a aucune valeur si elle ne peut être attribuée à un rédacteur qui peut être plus ou moins qualifié à la donner, mais qui doit en endosser l'entière responsabilité.

On pourra alors être de l'avis de l'auteur ou le discuter, mais il n'en revêtira pas moins une certaine autorité du moins pour quelques-uns, sinon pour tous les lecteurs.

Mais, hélas! les choses ne se passent pas toujours ainsi. Il n'y a pas bien des jours qu'on a pu lire, dans un journal du matin, un compte rendu signé d'un nom vrai et exprimant des idées bien personnelles et le relire le soir même dans un autre journal, mot à mot, mais sans aucune signature ni indication de provenance. Le chroniqueur habituel du journal du soir signait de ses initiales bien connues le compte rendu d'un autre concert. Donc, pour tous ceux qui avaient lu les deux journaux et qui se donnèrent la peine d'y penser, il y avait là un des plus beaux exemples de plagiat éhonté qu'on pût voir.

Drôles de moeurs que celles qu'on doit à la manie de l'impersonnalité dans certains journaux!

* * *

L'événement de lundi a été la preuve éclatante de l'erreur que font nos impresarios de ne pas s'entendre sur les dates à choisir pour leurs artistes, afin qu'elles ne fassent pas double emploi. Dans des villes comme New-York ou Paris, pour ne citer que celles-là, on peut avoir trois ou quatre concerts importants chaque soir et trouver des auditeurs nombreux pour chacun d'eux. A Montréal, c'est impossible dans la plupart des cas, même avec deux concerts seulement. Les amateurs vont à celui qu'ils préfèrent et l'autre en souffre.

Lundi, à *St. Andrews and St. Paul*, M. Marcel Dupré a attiré tous ceux qui aiment la musique d'orgue et que n'en a pas dégoûtés à jamais l'orgue de cinéma, et aussi tous ceux qu'attiraient la personnalité du grand maître et la promesse d'entendre des oeuvres telles que le *Chemin de la Croix*. Au Théâtre *Impérial*, Tito Schipa, qui est non seulement un grand chanteur mais un musicien de très haute valeur, n'a réuni qu'un assez mince auditoire; et ce n'est pas la pauvreté musicale de son programme qui a pu rebuter tant de gens, puisqu'on n'en connaissait pas d'avance la qualité. Les deux auditoires réunis pouvaient se monter à deux mille personnes; cela aurait plus que suffi pour remplir l'Impérial, même avec des entrées debout, et c'est à peu près ce sur quoi on peut compter d'habitude; mais comme le temple de la rue Sherbrooke était à peu près plein, c'est le chanteur du théâtre qui en a souffert.

Est-ce à dire que s'il y avait eu le seul concert de M. Dupré, la foule se serait dirigée vers le temple? Il est probable que non, mais il y avait assez de monde pour remplir toutes les places, moins une vingtaine, et l'on n'en demandait pas plus. D'autre part, une grande partie de ceux qui ont préféré s'y rendre seraient allés au récital du ténor Schipa, s'il n'y avait eu que celui-là.

* * *

Je venais d'écrire ceci quand j'ai reçu une lettre qui traite du même sujet. Je la reproduis, moins quelques passages qui se rapportent à un autre sujet, lesquels passages je citerai plus loin.

Montréal, 21 *novembre* 1933.
Monsieur Frédéric Pelletier,
La Vie Musicale, *le* Devoir,
430 *est, rue Notre-Dame,*
Montréal, Québec.

Cher Monsieur,

L'an dernier, j'ai eu l'occasion de déplorer la date des concerts qui sont donnés à Montréal. Il s'est présenté très souvent des soirs où il y avait deux concerts et même plus. Cette année, cette chose s'est déjà répétée et à deux reprises cette semaine. Il y a des soirées qui intéressent au plus haut point notre monde musical qui sera donc forcé de se priver d'un concert.

(.....)

Ne croyez-vous pas qu'il serait profitable au public artistique (au point de vue intellectuel) et aux impresarii (au point de vue monétaire) que ces derniers s'entendent lorsqu'ils ont une soirée en perspective? Je sais que la plus grande partie du temps Montréal doit prendre la date que les impresarii généraux de New-York lui accordent. Mais je crois qu'il y aurait moyen de réduire le nombre de fois où il y a deux soirées musicales le même soir.

Il y a à Montréal dix impresarii; quinze au plus. Ces impresarii pourraient, il me semble, former un groupement que l'on nommerait, disons; "L'Association des Impresarii Montréalais". Un impresario dévoué prendrait la charge du mouvement; tous les autres annonceraient au bureau de l'impresario en chef la date de leurs futures soirées. Si la soirée, la date prise par l'impresario est employée pour une autre soirée musicale, il lui faudra changer de date à moins de raisons exceptionnelles, comme les adieux d'un artiste qui... ne reviendra plus, ou une date que les impresarii de New-York auront voulu imposer.

Si ce mouvement réussissait, le public serait satisfait et ce serait à l'avantage des impresarii de Montréal. Les dépenses pour une organisation semblable seraient très minimes. Le peu de correspondance serait supprimé parce que, nos impresarii demeurant tous à Montréal, l'organisateur du mouvement se servirait le plus souvent du téléphone.

Mais pour cela, il faudrait un homme pour partir, pour organiser ce mouvement. Y en aura-t-il un?

(.....)

Arthur PREVOST..
2151 *ouest, rue Dorchester.*

La suggestion de M. Arthur Prévost mérite qu'on l'étudie, car elle semble un excellent moyen de mettre un terme à un ennui que, j'en suis sûr, les impresarii sont les premiers à déplorer.

* * *

L'autre partie de la lettre de M. Prévost se rapporte à une question que j'ai souvent discutée dans la *Vie Musicale*, celle des droits de douane sur la musique en usage dans les églises catholiques. Voici ce passage:

Il y a un an, je demandais s'il n'y aurait pas une personne dévouée pour organiser une requête au Gouvernement fédéral pour forcer celui-ci à accorder aux catholiques les mêmes droits de douane qu'il accorde à nos confrères en musique religieuse, les protestants. Depuis un an, personne n'a songé à entreprendre ce mouvement. Un impresario aura-t-il le dévouement nécessaire pour organiser une pareille entreprise?

Voici qu'elle est, à l'heure actuelle, la situation en ce qui concerne l'importation de la musique religieuse. Le tarif général dit: *Psalters and Hymn Books, free.* On a servilement traduit: Psautiers et livres d'hymnes (cantiques?). L'Eglise catholique ne se sert pas, dans la liturgie chantée, de livres intitulés *psautiers* ou *hymnes*, puis la traduction vraie de *Hymn Book* est *recueil de cantiques*, car le *hymn* protestant n'est qu'un cantique. On a cependant réussi à faire comprendre aux autorités de la douane fédérale que les Graduels et les Vespéraux (ou Antiphonaires) et par conséquent les Paroissiens Notés qui renferment les deux présentent à la fois des textes de la Bible, — et la bible entre en franchise, — ou des psaumes ou extraits de psaumes; donc, que le Graduel et le Vespéral ou Antiphonaire, et par conséquent le Paroissien Noté, sont de véritables *Psalters*. Depuis un nombre d'années que je ne puis préciser, nos livres liturgiques entrent donc en franchise, tout comme le Psalter et ne sont plus frappés que d'un droit d'accise ou de vente, à l'instar de toutes les autres importations.

Mais pour tout le reste de la musique employée à l'église catholique, les droits de douane ordinaires subsistent et sont réglés par les traités que peut avoir le Canada avec le pays expéditeur. Cette musique porte le nom général de *Messes* ou *Motets*, ce qui ne peut être assimilé au *Hymn Book*, ni comme titre ni comme contenu. Les Messes et Motets restent donc en dehors du tarif général décrétant la franchise pour le seul *Hymn Book*.

Il faudrait obtenir que la mention du tarif général fût changée comme suit en anglais et en français: *Psalters and Hymn. Books, Masses and Motets — Psautiers* (incluant tous les livres de chant grégorien), *Recueils de cantiques, Messes et Motets.*

Je ne crois pas que la campagne à faire auprès des autorités fédérales dût être confiée à un impresario ou bureau d'impresarios, comme tel. Cela ne le concerne pas. Mais rien n'empêcherait qu'on pût choisir un impresario connu et qu'on le rétribuât pour son travail. Il faudrait que la personne qui accepterait cette mission pût disposer du temps nécessaire pour obtenir un mouvement concerté entre tous les pasteurs catholiques: évêques et curés, les supérieurs des communautés religieuses d'hommes et de femmes, non seulement de notre province, mais aussi de tout le Canada, le pays de foi catholique tout entier étant intéressé à ce que se règle le plus tôt possible cette irritante question.

Les musiciens catholiques ne sont pas tant désireux de n'avoir pas de droits de douane à payer que d'obtenir justice égale pour tous et l'injustice actuelle durera tant que les protestants jouiront de la franchise postale pour les seuls livres de chant qu'ils emploient dans leur culte, tandis qu'eux-mêmes devront payer des droits pour la majeure partie de la musique dont ils se servent.

Frédéric PELLETIER

Le concert de Nazareth

LE 14 DECEMBRE AU WINDSOR

C'est au 14 décembre qu'est fixé cette année le concert de Nazareth. Il aura lieu à l'hôtel Windsor. M. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et Mme Carroll en ont accepté la présidence.

Le programme, nous n'en doutons pas, saura intéresser les auditeurs. La chorale exécutera "Le poème de la maison" de Witkowski. Witkowski est un élève de Vincent d'Indy; il a écrit un quintette pour piano et cordes, un quatuor à cordes, une symphonie en ré mineur, une sonate pour piano et violon; il est le fondateur de la schola cantorum à Lyon (1902) et de la Société des grands concerts (1905).

M. Gabriel Cusson, licencié de l'Ecole Normale de musique de Paris, chantera lui-même deux de ses oeuvres. "Tes Roses" et "Vous chantez, payse", fines poésies extraites du recueil Heures effeuillées, d'Alice Lemieux, qu'il s'est plu à harmoniser. La musique est captivante, expressive et neuve, comme les vers eux-mêmes.

Les roses que tu m'as données,
Petite, sont déjà fanées.
Comme des larmes satinées,
Leurs pétales aux tons charmants,
D'aurores roses, de couchants,
Ont pleuré sur mes doigts tremblants...

Petite, est-il plus triste chose,
Que voir s'effeuiller une rose,
Par un jour où le ciel morose.
Met des larmes dans notre coeur?...
J'ai voulu baiser chaque pleur,
Echappé d'une âme de fleur!...

Je n'ai plus tes roses, petite,
Vois-tu, la beauté s'éteint vite,
Et toujours l'automne s'invite,
Au premier déclin de l'été!...
... Mon coeur que le rêve a quitté,
Chante encor de l'avoir goûté.

"Vous chantez, payse" est un délicat hommage aux muses de chez nous. "La berceuse cachemirienne" est une mélodie de caractère hindou. Elle fait honneur au bon goût de M. G. Cusson et à la souplesse des voix qui l'exécutent délicieusement. C'est l'âme asiatique, dolente et rêveuse, qui vibre dans ce gracieux "dodo" oriental. Le style en est imagé et comparatif, comme celui d'une jolie légende.

M. A. Pellerin sera au piano d'accompagnement et d'une main habituée saura guider le choeur avec intelligence et art. Non moins apprécié sera M. Paul Doyon dans la "Suite Bergamesque" de Debussy.

Le comité d'organisation, composé de Mmes H. St-Charles, Cipyhot, D. Leroux, Georges A. Fortin, E. Bayard Marcoux et Mlle Jeanne Cipyhot, s'occupe activement de la vente des billets. Un public choisi s'est déjà promis d'être à la salle Windsor, jeudi le 14 décembre.

Les "Grenadiers impériaux"

Les Grenadiers Impériaux, quatuor vedette des émissions transcontinentales de la Commission canadienne de la radio, chanteront mardi soir, le 28, à Granby, tout un programme de chansons populaires et classiques.

La soirée, organisée par la chorale de la paroisse Ste-Famille, est sous le patronage de M. le curé Donat H. Breton, au profit des oeuvres paroissiales.

Les Grenadiers Impériaux seront accompagnés de M. Arthur Lefebvre, qui agira comme maître de cérémonies et contribuera au programme par ses chansons, ses histoires et ses monologues comiques.

Récital Doris Kenyon

Doris Kenyon, la soprano qu'on a appelée l'"Yvette Guilbert" américaine, donnera un récital en costumes, dimanche soir, le 3 décembre, à l'*Impérial*, sous les auspices de la Société Canadienne d'Opérette.

Doris Kenyon a fait ses débuts au théâtre *Avon*, de New-York, et remporte depuis plusieurs saisons un succès retentissant sur toutes les scènes où elle paraît. Ses chansons sont des bijoux de finesse, de charme, de perfection lyrique. Les caractères qu'elle fait vivre et dont elle compose l'image par le costume sont de véritables tableaux tant ils sont vivants, colorés. On dirait des pastels faits de main de maître. Mme Kenyon chante dans toutes les langues et son prochain récital à l'*Impérial* promet d'être une révélation.

Programme de Mme Andreyev

Voici le programme que Mme Hélène Andreyev, mezzo-soprano russe, soliste de la Société philharmonique de Moscou, exécutera au concert qu'elle va donner cet après-midi (25 novembre), à la salle Tudor.

Elle chantera d'abord en russe trois pièces de Tschaikowsky: Les champs de maïs doré; Souvenir de bal; Sérénade. Deux pièces de Rimsky-Korsakoff: Chanson hébraïque; Air de Lehl.

Elle chantera ensuite en allemand, de F. Schubert: Marguerite au rouet; La truite. De R. Schumann: Leh grolle nicht; Marienwurmcher. De Brahms: De plus en plus tranquille; Sérénade.

Enfin, elle terminera par un groupe français. Elle chantera, de Debussy: Romance; Mandoline.

De A. Laliberté: Les jeunes filles à marier; Gai lon là!

M. Alfred Laliberté sera au piano d'accompagnement.

Richard Crooks

LUNDI SOIR, A *L'IMPERIAL*

Voici le programme des oeuvres que donnera le ténor Richard Crooks, au théâtre *Imperial*, le 27 novembre, avec l'éminent pianiste Frank LaForge.

"Sei mia gloria" (Parthénope), de Haendel; "Alma mia" (Floridante), de Haendel; "Tell my beloved" (Atlanta), de Haendel. "Zwiegung," et "Die nacht, Morgen", de Richard Strauss; "Heimliche Aufforderung" de Richard Strauss; "Air de Linda de Chamonix", de Donizetti; "Die miei bellenti spiriti", de La Traviata, de Verdi; Deux airs de "Manon", de Massenet; "Have you seen", anonyme; "Clorinda", de Morgan; "Retreat", de La Forge; "Supplication', de La Forge.

M. La Forge jouera un *Nocturne* de Chopin et la *Danse du feu*, de Falla.

Gazette artistique

La semaine prochaine

25 novembre—COLLEGE DE ST-LAURENT: — *Athalie*, de Racine, avec choeurs de Mendelssohn, pour la dernière fois, — *en matinée*.

* * *

27 novembre — RICHARD CROOKS, ténor du *Metropolitan Opera*, à l'*Imperial* (Impresario Shepherd).

* * *

27 novembre — STELLA:—*Monsieur chasse*, de Georges Feydau, par l'A. C. A. D. avec Fred Barry et Marthe Thiéry.

* * *

27 novembre — SALLE ST-SULPICE:—Quatuor à cordes DUBOIS.

* * *

27 novembre — CHATEAU DE RAMEZAY:—Société Numismatique (section féminine). Causerie par M. L.-J. Dalbis. Programme musical.

* * *

27 novembre — COLLEGE DE MONTREAL:—*Les deux canards*, de Tristan Bernard.

* * *

28 novembre—CANADIAN OPERA COMPANY (Dir. Victor Brault) à la Salle Dorée du Mont-Royal.—*Orphée*, de Gluck, — en concert.

* * *

30 novembre — RECITAL DE Mme ROY-VILANDRE, accompagnée d'autres artistes, à la salle Cherrier. (Au profit de St-Louis de France).

Prochainement

DORIS KENYON, en concert, à l'*Imperial* (3 décembre).

* * *

LA SOCIETE CANADIENNE D'OPERETTE: *Le comte de Luxembourg*.

* * *

NINO VALLIN, de l'Opéra de Paris, à l'*Imperial*.

* * *

SOIREE POETIQUE ET MUSICALE du Cercle National Français.

"Monsieur chasse" au Stella

L'Académie canadienne d'Art dramatique présentera au *Stella*, la semaine prochaine, une comédie de Georges Feydeau: *Monsieur chasse*. Feydeau est l'auteur de *La dame de chez Maxim*, déjà représentée à Montréal.

L'interprétation de cette comédie est confiée à Fred Barry, à Mme Marthe Thiéry, à MM. Gaston Dauriac et Albert Duquesne, et aux autres artistes de l'A.C.A.D.

"Le Comte de Luxembourg"

Le prochain spectacle de la Société Canadienne d'Opérette, le 4 décembre prochain, sera *Le Comte de Luxembourg*, l'oeuvre pleine de gaieté et d'esprit de Franz Lehar. La partition de cette opérette est de la même qualité artistique que *La Veuve joyeuse*.

La distribution comprendra M. Lionel Daunais, dans le rôle-titre; Mlles Caro Lamoureux et Fabiola Hade; MM. Charles Goulet, Emile Cartier, Luc Gearmy et Georges Dufresne.

Causerie de M. Jean Melançon

M. Jean Melançon traitera de *L'art de dire*, le 3 décembre, au Viger, à l'inauguration annuelle des *Soirées Artistiques*. La causera sera illustrée par Mlle Madeleine Mélançon, diseuse, Mlle Juliette Drouin, harpiste, M. Louis Lamoureux, ténor.

Causerie de M. L.-J. Dalbis

M. L.-J. Dalbis donnera une causerie, lundi soir, au Château de Ramezay sous les auspices de la Société de numismatique de Montréal (section féminine). Le programme musical qui suivra comprend: Finale du concerto op. 26, de Bruch; Tango, d'Albeniz; Menuet, de Porpora-Kreisler, par Mlle Marielle Provost. (Au piano: Mme Oscar Beaudoin). — Il a neigé des fleurs, de Fourdrain; Le Printemps, de Février; Messaline, de De Lara, par Mme Flor Blanchard (au piano: M. Raoul Paquette).

Programme du Quatuor Dubois

Voici le programme que donnera le Quatuor Dubois, lundi soir, à la salle St-Sulpice:

Quatuor, op. 112, de Saint-Saëns; Sonate, op. 23 (en sol mineur) pour piano et violon, de Louis Vierne; Quatuor, op. 7 (piano, violon, alto et violoncelle), de Vincent d'Indy. Au piano, Mlle Marie-Thérèse Paquin.

Au Collège de St-Laurent

Le maire Rinfret préside la reprise d'"Athalie"

La reprise d'*Athalie*, le chef d'oeuvre de Racine, par les élèves du collège de St-Laurent, lundi dernier, à l'occasion de la fête de la Ste-Cécile, a été un vif succès. M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, présidait. M. Larocque, élève, lui a souhaité la bienvenue et M. Rinfret a remercié en rappelant qu'il a fait ses études au collège de St-Laurent.

M. Rinfret a fait les plus vifs éloges de la représentation et du jeu excellent des personnages. Il félicite les autorités collégiales de savoir donner à leurs élèves de pareilles leçons de littérature, de bon goût.

Parmi les auditeurs, on remarquait: le T. R. P. J. W. Donahue, C. S.C., supérieur général, le R. P. A. Charron, C.S.C., supérieur provincial, M. l'abbé G. Chartier, président des Anciens, M. Georges Laurin, M. Raoul Grothé, Mgr Charbonneau, vicaire général d'Ottawa, le R. P. Langlais, O.P., supérieur provincial, le R. P. E. Hébert, C.S.C., curé de St-Laurent, M. J. D. Camirand, président de l'exécutif des Anciens, le R. P. Alexis, o.m.c., Hercule Gohier, N.P., le juge Phil. Cousineau, M. Lacombe, P.S.S., curé d'Oka, Benoit Laberge, Adolphe Clément, C.S.C., recteur de l'Oratoire, le Fr. Aubert, C.S.C., etc.

Ainsi parle le lecteur...

(Suite de la première page)

l'ère actuelle de déception que traversent les pauvres (?) capitalistes. Les faiseurs créent un chemin de fer au capital de 50 millions. Comme les chemins sont réputés rapporter 6 pour cent, ils placent leur 50 millions dans le public. Mais comme le chemin est en Espagne, en Chine ou dans la lune, au point de vue contrôle par le public, et qu'ils ne craignent pas plus la Chambre des communes et le parlement tout entier, que Croquemitaine, ils mettent 25 millions dans leur poche. Or, il est matériellement impossible que ces 25 millions rapportent quelque chose, — pour le public et au public.

Mais il y a mieux: comme ces faiseurs craindraient d'éveiller l'attention du public en demandant tout de suite 50 millions, ils n'en demandent que 25, sous forme d'actions; puis ils empruntent les 25 autres sous forme d'obligations hypothéquées par le travail réel. Ils mettent en poche les 25 premiers millions.

Faut-il s'étonner si le chemin, qui n'a coûté que 25 millions, ne donne que l'intérêt de ces 25 millions, et si les actionnaires sont ruinés?

Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que les chemins de fer donnassent un bénéfice double de celui qu'ils peuvent donner.

Toute déception financière n'a pas d'autre origine, toute estimation financière n'a pas d'autre critérium.

Eliminez les frais d'établissement d'une entreprise quelconque tous les écus volés par les fondateurs, volés par l'administration, volés par les entrepreneurs, volés par les sous-entrepreneurs, volés par les fournisseurs, volés par ceux qui ferment les yeux sur les vols des autres, volés par l'ouvrier enfin, qui, voyant dilapidations partout, dilapide un peu à son tour; éliminez tous ces écus volés, et réduisez le capital de l'entreprise aux écus réellement dépensés. A ce prix je prétends l'entreprise excellente à acheter, je la déclare rémunératrice pour les actionnaires, j'affirme qu'elle donnera au moins la moyenne du revenu de toutes les entreprises similaires précédemment établies.

Comme contre-épreuve, si l'action d'une entreprise est descendue du cours de $100 au cours de $25, je conclurai qu'administrateurs, fondateurs, entrepreneurs, fournisseurs, ont volé autant de fois $75 qu'il y a eu d'actions émises, et je proposerai de consolider l'entreprise sur le pied de $25 l'action.

Il n'existe pas d'autre critique possible du régime financier qui tombe. Toute affaire qui se meurt, se meurt parce que le capital indiqué n'a point été intégralement appliqué au travail, ou parce qu'une portion du revenu est détournée.

Admettons quelque part, à Pékin ou dans la planète Mars, une compagnie industrielle quelconque. Elle ne donne qu'un dividende insignifiant; et néanmoins il est reconnu qu'elle est dans des conditions très favorables de tarif et d'exploitation. Le pourquoi est aussi facile à trouver qu'à peser. Si le capital, en effet, est 40 millions, et qu'il me soit prouvé que 18 millions ou 16 millions ont été détournés successivement de leur destination par une série d'administrateurs ou d'employés infidèles, je conclurai que les 24 ou 26 millions réellement dépensés ne peuvent suffire à donner un revenu industriel à 40 millions.

Admettons qu'en un port de la mer Noire ou dans quelque cité maritime des Mille et une Nuits, une raffinerie au capital de 12 à 23 millions tombe à zéro avec 5 ou 6 millions de dettes au plus. Admettons que les actions, après avoir fait $1000, tombent en trois jours de $560 à $5. Faudra-t-il s'en étonner? Pas le moins du monde. Le même critérium que plus haut est encore acceptable ici. Combien a-t-il été dépensé réellement d'argent? S'il est établi que 5 millions ont servi à payer un apport qui ne s'apporte pas, je conclurai qu'il y avait un ver dans le fruit, que ce ver c'est le honteux pot-de-vin de 5 millions à partager, que tôt ou tard l'entreprise devait sombrer.

Admettons encore qu'au pays où les rêves édifient leurs châteaux, une compagnie de mines d'or ose, après d'indignes tripotages, redemander au public de ce pays, par l'émission de nouvelles actions, une subvention à ajouter à la première, sous l'audacieux prétexte que les "prospectages" étaient erronés. Pour réduire à néant ces excuses, il n'est point nécessaire d'étudier les "prospectages".

Il suffit de dire à ceux qui se plaignent: Combien vous êtes-vous attribué de millions à vous-mêmes, indépendamment des millions que d'autres ont su se partager? — 30 millions, dites-vous? — Combien les entrepreneurs ont-ils volé sur leurs travaux? — 30 millions encore. Total, 60 millions.

Ne vous étonnez donc plus si votre mine d'or n'est plus que la mine de ses propres obligations.

Ne vous étonnez plus, dans l'hypothèse, que le capital-actions soit de 100 millions, si les actions ne valent plus que $200 environ, au lieu de $1,000. C'est la juste proportion.

Mais y eût-il 10 millions d'erreurs dans les "prospectages", l'affaire eût été bonne encore pour les actionnaires, à la condition de ne détourner rien au profit de Pierre, de Jean ou de Jacques.

Et pour combien d'autres choses encore il en est ainsi...

C. DUMONT
5818, de Lorimier.

Jeunesse conservatrice de Maisonneuve

L'Association de la Jeunesse conservatrice de Maisonneuve tiendra son assemblée régulière, lundi, le 27 novembre prochain, au no 1834 rue LaSalle, à 8 h. 30 du soir. M. Victor Paré présentera le travail suivant: Cinquante ans d'immigration au Canada.

Pour soulager la douleur en quelques minutes

—Demandez et faites-vous donner l'—

ASPIRIN

MARQUE DE FABRIQUE DEPOSEE

Par un procédé unique de fabrication, les comprimés d'aspirine sont faits pour se désagréger ou se dissoudre *à l'instant* où vous les absorbez. C'est ainsi qu'ils commencent *instantanément* leur travail et surmontent en quelques minutes après que vous les avez pris les migraines même violentes, névralgie, névrite ou douleurs rhumatismales.

Et c'est un soulagement *inoffensif* que ces comprimés procurent, car *l'Aspirine* n'affecte pas le coeur. Quand vous en achèterez, toutefois, méfiez-vous des contrefaçons. Pour avoir la certitude d'obtenir *le soulagement rapide* que procure *l'Aspirine*, assurez-vous que le nom de Bayer en forme de croix se trouve sur chaque comprimé d'Aspirine.

L'ASPIRINE N'AFFECTE PAS LE COEUR

FABRIQUEE AU CANADA

THEATRE IMPERIAL, LUNDI SOIR
W. F. Shepherd présente
RICHARD
CROOKS
Premier ténor de la "Metropolitan Opera Co."
Etoile des concerts de radio et d'opéra.

Les prix comprennent la taxe

ORCHESTRE	BALCON Toute la première section	BALCON Toute la deuxième section
$2.82, $2.25	$1.69	$1.13

Billets en vente chez Lindsay, chez Archambault et au théâtre.
Les commandes postales adressées à 39 avenue Rosemount seront remplies si elles sont accompagnées d'un chèque ou d'un mandat-poste et d'une enveloppe portant l'adresse du solliciteur.

Chez les poètes

(Suite de la première page)

mais on ne lui pardonne guère un pessimisme qui ne sied pas à son âge. Ainsi, jeune poète, je n'aime pas du tout cette *paillette* sombre qu'est *La chanson de mon coeur:*

Je croyais alors à l'amour, aux hommes,
Tous, ils m'ont trompé, je n'ai nul chagrin,
Si sur ce fauteuil se crispe ma main,
C'est de la rancoeur des bêtes de somme.

Et que dire de cette autre *paillette* encore plus sombre:

S'il appartient à Dieu de toujours par-
[donner,
J'aime mieux être un homme et procla-
[mer ma haine.
Ma haine pour tous ceux dont l'âme
[est insensible
Ma haine pour tous ceux qui m'ont
[humilié,
Ma haine pour ceux dont je ne
[puis me venger,
Et qui m'ont mis au coeur une rage
[terrible.

Ailleurs, cet éphèbe parle du sort qui, depuis le jour où il existe, s'acharne à briser son essor. Il parle de ses cheveux qui ont des mèches blanches, de ses rides, et que sais-je encore.

Est-ce là le langage qu'on tient à dix-huit ans? Je n'aime pas les précoces vieillards, pas plus d'ailleurs que les tardives ingénues.

Votre belle jeunesse, M. Gillet, est quelque chose de bien précieux et qui ne durera pas toujours. Profitez-en pendant qu'il en est encore temps. Chantez-nous le printemps et encore le printemps, comme vous le faites si bien, si simplement:

Le printemps réjouit le monde,
Les coeurs sont ivres et légers,
Les routes sont calmes et blondes,
Le printemps réjouit le monde.

Chantez la nature sous toutes ses formes. Emprisonnez, si vous le voulez, les blancs nuages, dans des sonnets:

Ah! les petits nuages blancs,
Dans le ciel bleu, comme ils s'envolent.
C'est la troupe légère et folle
Des espérances de vingt ans.

Chantez la maison et l'église, chantez le village:

Je te bâtirai de mes mains
Une maison sur la montagne.
Elle éclairera la campagne
Et rira dans le clair matin.

...C'est une église de village
...Tous les oiseaux y font leur nid.

Chantez, jeune poète, chantez encore. Nous n'aimons pas les larmes dans des yeux si jeunes. Rêvez tant que vous voudrez, mais rêvez des rêves joyeux comme dans l'un de vos plus gracieux poèmes:

C'est un joli bateau
Que celui qui berce nos rêves,
Si joli, si frêle et si beau,
C'est un joli bateau.

Montez ce joli bateau des rêves, nous vous suivrons. Faites-nous visiter des pays merveilleux, montrez-nous de frais paysages et chantez-nous des chansons gaies, nous vous aimerons. Laissez à ceux que la vie a déçus et meurtris les imprécations et les larmes.

Lucien DESBIENS

Théâtre STELLA
PLateau 1166-1167 4652 St-Denis
Semaine commençant lundi, 27 nov.
MONSIEUR CHASSE
Comédie en 3 actes de
GEORGES FEYDEAU

Assemblée du candidat Rhéaume

Une grande assemblée sera tenue ce soir à l'Académie Piché, de Lachine, en faveur de M. Théodule Rhéaume, candidat libéral pour l'élection partielle de Jacques-Cartier. Outre le candidat, des orateurs de marque adresseront la parole. Entre autres M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, et M. L. A. David, secrétaire provincial, M. C. J. Arcand, ministre du travail, M. Victor Marchand, conseiller législatif.

Cette assemblée sera irradiée de 9 à 11 h. par le poste CKAC.

RICHARD CROOKS

Richard CROOKS, ténor du "Metropolitan Opera", qui donnera un concert à l'IMPERIAL, lundi soir.

LA PAGE FÉMININE

Fort contre faible

Curieuse coïncidence; je m'étais promis de parler aujourd'hui de ces êtres méprisables qui, se sentant forts, cherchent cyniquement à écraser ceux qui sont faibles et sans défense; croiriez-vous que ce matin, en me rendant à mon travail, il me fut donné une démonstration gratuite et bien réelle de cette raison du plus fort qui prétend toujours être la meilleure? Je n'avais pas besoin de prêter bien attentivement l'oreille; l'homme assis derrière moi dans le tramway ne cherchait pas le moins du monde à baisser la voix en s'adressant au vieillard qui l'accompagnait. Le premier, un colosse, voix de stentor, impérative et vulgaire. L'autre, un petit vieux rabougri, timoré, en habits râpés et portant un petit casque à visière.

La première phrase qui me parvint éveilla ma curiosité. D'une voix chevrotante, le vieillard prononçait ces mots:

— Ben oui, j'vous céderai ben le matelas avec...

— Ça ferait mon affaire d'avoir aussi le lit de plume. Avez-vous un lit de plume su c'lit-là?

— Non. On a jamais eu de ça cheu nous.

— Dites donc, vieux, vous avez ben un escabeau?

— Oui. Y vaut cinquante cents.

— Bon. Vous allez m'en faire cadeau. Y faut qu'on fasse une bonne "bargain" nous deux. On a toujours fait des bonnes "bargains" ensemble, hein? On s'est jamais disputé. Quand vous teniez magasin, y a pas à dire, j'aimais ça acheter cheu vous, j'vous ai ben encouragé. Faites-moi ce cadeau-là. Donnez-moé tout pour le même prix. Le lit, le r'sort, le matelas, les chaises, le chiffonnier, l'escabeau. Si ça fait pas mon affaire, vous m'rendez mon argent pi j'vous r'mettrai tout ça. C'est les bons comptes qui font les bons amis, pas vrai?

Je commençais à comprendre. Le pauvre vieux, qui avait été autrefois commerçant et avait dû connaître une certaine aise était réduit à la plus misérable pauvreté et vendait ce qui lui restait de meubles, pour quelques sous. S'il l'avait pu, le géant à côté lui aurait tout arraché pour rien.

...C'était votre agneau, et c'était votre loup, Monsieur La Fontaine...

— C'est entendu, dit le pauvre vieux, baissant sa tête tremblante, se sentant dominé par ce puissant qui était dans la force de l'âge et qui n'avait pas de coeur.

Tous les jours des exemples nous sont donnés de cette tendance des forts à abuser des faibles.

Ce sont des garçons habitués dans leur famille à tyranniser leurs soeurs, à exiger d'elles des soins de servantes à leur égard. Devenus hommes, on chercherait en vain chez eux la délicatesse, la sollicitude dont ils devraient normalement user envers la femme qui est plus faible et a besoin de protection, même malgré son apparente émancipation... Cette émancipation, d'ailleurs, est peut-être due en grande partie à une autre émancipation: celle d'un grand nombre d'hommes des règles élémentaires de la courtoisie, de la politesse et du respect.

Ce sont des riches qui veulent tout accaparer et occuper tout l'espace sans laisser de place ni de chance aux moins fortunés.

Ce sont des familles entières où l'égard pour la vieillesse est inconnu et où le pauvre aïeul se sent de trop tant on lui fait sentir qu'il est embarrassant.

Ce sont des patrons puissants, profitards de la crise et de la dépendance de leurs employés, qui font constamment sentir à ceux-ci leur infériorité et que le chemin le beau ciel avec ses étoiles seraient tout leur partage s'ils ne daignaient les garder à leurs services.

Il est pourtant si logique pour le fort de protéger le faible! Pour la jeunesse d'entourer la vieillesse! Pour l'homme de veiller sur sa compagne avec sollicitude! Pour les riches de secourir les pauvres? De la part du fort, l'abus du faible dénote la méchanceté. Il n'y a rien de bon à tirer de celui qui, se sentant plein de vigueur et de santé, passe son temps à rabrouer ou même à maltraiter le malade et le faible à côté de lui; c'est un méchant, un anormal.

Mais nous voyons de nos jours tant de gens qui agissent de façon anormale que nous nous demandons si ce n'est pas nous qui avons la berlue...

JEANNE

A l'hôpital Saint-Joseph des convalescentes

De nouveau l'Hôpital des Convalescentes vous tend la main. Les dames patronnesses ont organisé une tombola, du 27 novembre au 2 décembre, et invitent toutes leurs bonnes amies à venir encourager leur belle oeuvre, qui consiste à secourir, héberger et encourager les convalescentes pauvres au sortir des grands hôpitaux ainsi que les mères et ouvrières épuisées sans ressources.

Notre hôpital subsiste grâce à l'inépuisable charité publique qui ne fait jamais défaut et sur laquelle nous comptons encore cette année.

Nous espérons que les bienfaiteurs et les amis de notre belle oeuvre viendront en grand nombre.

Bienvenue à tous!

(Communiqué)

La femme professionnelle?

On nous annonce le sujet de la discussion du 6 décembre prochain, offerte par la Société des Débats de l'Université de Montréal.

"Y a-t-il avantage pour la femme à devenir professionnelle?" Ce débat sera mixte et les orateurs seront choisis cette semaine. Il aura lieu à l'Auditorium du Plateau, parc LaFontaine, à 8 h. 15. Les billets sont actuellement en vente à la Maison des Etudiants, 539 est, rue Demontigny (HA. 6671).

L'Alliance Arts et Lettres

Me ADELARD LEDUC A L'ALLIANCE ARTS ET LETTRES, LE 5 DECEMBRE

Sous le haut patronage de M. le juge Edouard Fabre-Surveyer et sous la présidence d'honneur de M. André Fauteux, aura lieu la troisième soirée de la saison de l'Alliance Arts et Lettres, le mardi soir, 5 décembre 1933, à l'hôtel Windsor, salon York, à 9 heures.

Me Adélard Leduc prononcera une causerie intitulée: "La promenade exquise", de Ponchon.

Mlle Alyette Normandin dira des vers.

Mlle Marguerite Gendron, dans un groupe de danses classiques en costume.

Au programme musical, Mlle Annette LaSalle, violoniste; Roland Leduc, violoncelliste, et Jean Leduc, pianiste.

Pour renseignements, téléphonez à LAncaster 7865 ou à HArbour 5969.

Concert des aveugles

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et Madame Carroll ont accepté de présider le concert de Nazareth.

Le comité de dames qui s'occupe activement de la vente des billets se compose de Mmes H. St-Charles Cypihot, D. Leroux, Georges A. Fortin, E. Bayard, Marcoux et Jeanne Cypihot. Le programme du concert sera de tout premier choix. De jolis vers tels que ceux de Mlle Alice Lemieux ont été mis en musique par M. G. Cusson qui interprétera lui-même "Tes Roses" et "Vous chantez Payse".

D'autres oeuvres signées du même auteur réjouiront ceux qui se donneront rendez-vous à l'hôtel Windsor, le jeudi, 14 décembre prochain.

(Communiqué)

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*).

Activités féminines

Mgr Forget chez les employées de bureau

Demain après-midi, à 4 h., dans les salons de la Fédération nationale, 853 est, rue Sherbrooke, l'Ass. professionnelle des employées de bureau aura l'honneur de recevoir Mgr Forget, vicaire général et directeur de l'Action catholique qui donnera une causerie sur un sujet de grande importance. Un programme artistique choisi sera exécuté et cette réception se terminera par le salut du T. S. Sacrement. Toutes les associées sont priées d'être présentes et toutes les employées de bureau en général y sont cordialement invitées. Entrée libre.

Pensionnat St-Louis de Gonzague

Les religieuses du pensionnat St-Louis de Gonzague, 331 est, rue Sherbrooke, et le comité de direction de l'Amicale invitent cordialement toutes les anciennes élèves à une réunion générale qui aura lieu le samedi, 9 décembre, de 1 h. à 5 h. Cette invitation doit être considérée comme personnelle.

Parties de cartes

Qu'on n'oublie pas que la grande partie de cartes annuelle de l'Asile de la Providence sous le patronage de Mme Pierre F. Casgrain aura lieu le lundi 27 novembre dans les salons du Conseil LaFontaine, 480 rue Sherbrooke est.

Assisteront à cette réunion de charité à laquelle on donnera tout l'éclat possible: Mmes la baronne Kervyn de Meerendre, lady Gouin, lady Hingston, Gust. Perrault, T. Bienvenue, E. F. Surveyer, J. Beaubien, Donat Raymond, C. A. Wilson, T. O'Connell, J. T. Davis, J. Long, Ed. Garneau, H. Prévost, H. Schmid, C. B. Lanctot, Paul Béique, H. Beaudry, Hercule Dansereau, J. J. Joubert, Jean Lafontaine, C. A. Geoffrion, Victor Beaudry, C. E. Valiquette, H. Deslauriers, S. Léveillé, R. Beauregard, Damien Bolleau, P. P. Bolleau, U. Bolleau, E. Dufresne, R. Bourbeau, Ed. Villeneuve, Mlle A. Cherrier, Mlle M. L. Labrecque, Mmes René Duguay, F. Hone, C. Masson A. Morin, A. Ouimet, M. Paquette, J. Robert, A. St-Cyr, J. A. Trudeau, A. Morin, W. A. Baker, A. Arcand, A. Lemoyne J. R. Gauthier, A. Duperron, G. Caron, C. A. Gélinas, I. Caisse, R. Villeneuve, E. Courtois, C. Beaudette, C. Lavigne, G. Doyon, E. Masson, Art. Tremblay, J. Lamarche, L. J. Plamondon, R. Massé, A. Ferron, J. H. Giroux, H. Caron, A. Blagdon, R. Beausoleil, O. Mathieu, A. Adam, J. Adam, C. Alain, L. Blagdon, J. A. Simard, A. G. Beauvais, A. Poupart, R. Sylvain, J. A. Brodeur, R. Fontaine, J.-A. Martin, C.-O. Monat, A. Marien, J. Panneton, J. Robert, J. F. St-Cyr, Eug. Senez, C. T. Viau, G. Papineau, V. Marchand, J. A. Marquis, J. M. Savignac, U. Mathieu, J. Mongeau, J. Nolin, L. Mackay, G. Beaudoin, J. Delage, P. Bastien, E. Rolland, J. Roux, Y. Raymond, H. Sanche, T. X. Renaud, J. Laferrière, P. Simoneau, A. Lamarche, J. Blais, A. Léger, J. Calder, O. Bélanger, A. Lesage, H. Lespérance, Mlle M. Pelletier, Mme H. Lebel, E. Savard, E. Doré, D. Longpré, G. Pratt, N. A. Emard, P. Leduc, L. Gélinas, H. Bender, J. B. Bérard, L. Charton, A. Corbeil, A. Lemieux, J. Corbeil, L. Charest, J. Crépeau, L. Dupire, L. Chatelle, etc.

Prière de retourner les cartes non acceptées. Pour renseignements, appeler: Harbour 5076 ou Harbour 6369.

* * *

Sous le patronage de Mme Eug. Desmarais sera donnée, le 27 novembre, à l'hôpital St-Joseph des Convalescentes, une partie de cartes qui marquera l'ouverture d'une vente de charité.

Au nombre des personnes qui assisteront, mentionnons Mmes Eug. Desmarais, T. Trudeau, G. Moncel, A. Forest, P. A. Lamoureux, J. G. Philie, F. L. Savignac, A. Meunier, H. Pilon, J. A. Molleur, J. B. Guindon, Jos. Collette, F. Chatelois, Léo Leclaire, T. Amyot, Mlle L. Brosseau, Mmes F. X. St-Charles, H. Cypihot, G. Fortin, J. E. Marcoux, A. Lespérance, J. C. Héon, P. Paradis, J. E. Carrière, A. Gravel, A. Laquerre, P. Faille, Mlle M. Carrière, Mmes J. W. Meunier, J. Latreille, A. Goulet, A. Bédard, R. Savard, J. A. Savard, A. Nault, E. Masse, P. Olivier, J. A. St-Amour, W. Olivier, J. B. Fortin, C. Mousseau, L. Lépine, O. Reed, L. Denis, Mlle L. Moreau, Mmes J.-N. Labelle, A. Allard, J.-E. Côté, J. O. Lauzon, Potvin, Brint, S. Monoham, A. Bisson, C. Cholette, Arm. Gauthier, J. E. Nolin, Mlle Fournier, Mmes E. Bergeron, T. Godin, P. Richard, A. Durivage, Mlles Y. Bélanger, T. St-Jean, Mmes G. Deslauriers, G. Laurier, J. C. Dalpé, J. M. Léveillé, C. E. Wayland, J. Pinsonnault, E. Major, J. Francoeur, A. Bellefleur, O. Dansereau, R. Pelletier, Oscar Dufresne, D. Montplaisir, I. Lapointe, L. Parent, Mlle L. Chabot, Mmes O. Meunier, C. Gravel, L. Marcil, L. Meunier, E. Morin, A. Goulet, E. Morin, P. Aubry, P. Lacaille, B. Marchand, A. Desjardins, Mlle I. Goulet, Mmes E. Lajoie, H. Ouimet, A. Thibault, A. B. Labelle, G. Lefebvre, E. Aganier, C. Léveillé, D. Régimbald, Mmes G. Lefebvre, J. de Bellefeuille, G. Sey, C. Tremblay, A. Bélanger, O. Théroux, A. Ethier, O. Dufresne, O. Daoust, L. Dupuis, J. B. Desmarais, E. Ménard, A. Francoeur, W. Denis, A. Vincent, R. Goyer, Langlois, J. S. Vallée, J. Lamarche, Miles E. Lamarche, A. Lamarche, D. Décarie, A. Leclaire, I. Leclaire, S. Caillé, Mmes G. S. Harvey, R. Lefebvre, E. Labbé, P. Cousineau, Mlle L. Guilbault.

Pour informations, s'adresser à Mme O. Quesnel, Fa. 1776, ou à Mme J. Henri Robitaille, At. 1535.

* * *

Mardi prochain, le 28, à 2 h., il y aura une partie de cartes au profit de l'Oeuvre de la Réparation à la très Sainte-Face Inc., au no 2830 boul. Gouin est.

Mlle Jeanne Allard, l'organisatrice, invite les dames et demoiselles soucieuses d'aider cette oeuvre et leur promet de beaux prix.

Le prix du billet est de 25 s. Que l'on n'oublie pas d'apporter cartes, crayons et marqueurs.

Pour renseignements, s'adresser à Dupont 1864 ou à Mme A. E. Chevrier, Amherst 3079.

La Maison-Mère des SS. NN. de Jésus et de Marie

Une messe de requiem recommandée par l'Ass. des anciennes élèves sera chantée lundi le 27 novembre, à la chapelle de la maison-mère des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, à 6 h. 45, pour le repos de l'âme des associées décédées de l'A.E. J.M.

Académie Marguerite-Lemoyne

Les anciennes élèves de l'école St-Stanislas et de l'Académie Marguerite-Lemoyne sont invitées à une réunion, le 2 décembre, à 2 h., au no 1752 rue St-André.

Pour les Noélistes

Il y aura une partie de cartes au profit des oeuvres des Noélistes, comité St-Jacques, le 2 décembre, à 2 h. 30, dans la salle du patronage Ste-Agnès, 1201 rue Notre-Dame de Lourdes, sous la présidence d'honneur de M. le curé Richard. Le goûter sera servi. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Madeleine Piché, Harbour 3428.

Retraite annuelle chez les Sourdes-Muettes

L'ouverture de la retraite des dames bienfaitrices de l'Institution des Sourdes-Muettes aura lieu le dimanche, 26 novembre, à 3 heures précises. Le Révérend Père Lévi Côté, O.M.I., en sera le prédicateur.

Les exercices du matin commenceront à 9 heures et ceux de l'après-midi, à 3 heures.

Le mardi, 28 novembre, à 9 heures, service solennel pour les dames bienfaitrices défuntes.

L'assemblée générale aura lieu le jeudi, 30 novembre, à 3 heures. On y donnera le compte rendu des récents banquets aux huîtres et le rapport des activités de l'oeuvre durant l'année écoulée.

Les dames bienfaitrices qui n'ont pas versé le montant de leur contribution annuelle obligeraient beaucoup en s'acquittant de ce petit devoir de charité à l'époque de la retraite.

Pour renseignements, prière d'appeler: MA. 7416.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 26 NOVEMBRE

XXVe et dernier dim. après la Pentecôte, Semid. (Vert). Messe: *Dicit Dominus* (au 24e dim. après la Pent.), avec Gl. et Cr.; 2e or. de saint Silvestre, abbé (or, propres), 3e or, de saint Pierre d'Alexandrie E. M., 4e or, *pro quacumque tribulatione*, (5e or, *pro infirmis*, dans le dioc. de Montréal); préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim. (24e), mém. de S. Silvestre abbé (II Vp).

Affiliation du cercle St-Ignace

Notre première réunion intercercles pour la section du nord de la ville et interdélégués pour les autres sections aura lieu dimanche après-midi, à deux heures et demie, à l'école St-Ignace, 2919, rue Bellechasse. Nos membres voudront sans doute en assurer le succès par leur présence.

Nous leur promettons une après-midi agréable, qui contribuera à fortifier leurs convictions et leur zèle dans l'apostolat. Il y aura affiliation du nouveau cercle St-Ignace. Des membres du cercle prendront part à un intéressant débat, intitulé: "Le cinéma est-il plus efficace que la radio dans la propagande du bien?" Les membres se rendront facilement par le tramway Rosemont (rue Ambers!).

Le Théâtre des Petits et le Père Noël

Malgré son grand coeur, et son immense tendresse pour les petits enfants sages, le bon Père Noël désire prévenir ceux qui lui ont écrit au sujet du Théâtre des Petits, qu'il ne pourra les contenter tous. Il ne faut pas lui en tenir rigueur. Adresser-vous donc à la place à votre chère maman. Elle saura exaucer vos voeux, c'est certain. Dites-lui que votre plus cher désir, est de recevoir de ses mains au Jour de l'An, votre billet pour la matinée que doit donner le 5 janvier prochain le Théâtre des petits. On peut avoir de plus amples renseignements en s'adressant aux Anciens du Gesù, collège Ste-Marie.

(Comm.)

La devise de la Page féminine

La devise qui a été choisie parmi celles qui ont été publiées paraîtra pour la première fois le mardi, 28 novembre prochain à l'en-tête de cette page.

EATON

LE NOUVEAU

Studio du portrait

Neuvième étage

Suggérant une heureuse solution à la question du cadeau aux amis intimes et aux parents. Pourquoi ne pas donner un portrait... personnel, individuel, toujours apprécié. Le Studio du Portrait fera trois portraits de 6" x 8" de ton crème montés sur pliants artistiques, et un portrait de 8" x 10", de la même pellicule, monté de la même manière — pour seulement 6.50 pour les 4 portraits.

Téléphonez à PLateau 9211 pour fixer un rendez-vous.

SPECIAL !

Portrait de 8" x 10" sur papier de 11" x 14" pour seulement 1.00

Pliants et cadres à prix avantageux.

Neuvième étage, rue Université.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Employez les tablettes GRIP-LAX

Le remède efficace contre La Grippe, Refroidissements, Rhumes de Cerveau, etc.

N'affecte pas le cœur.

Demandez-les à votre pharmacien 25c

ANTALGINE

Pour Maux de Tête de Dents et d'Oreilles, Rhumes, La Grippe, Névralgies-Rhumatisme, Douleurs

En Vente Partout 25¢

SIROP MATHIEU de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue

CASSE LA TOUX

FOURRURE

Payez moins cher pour votre manteau.

En Broadtail, garni d'écureuil 85.00

Aux membres de l'A.C.V. 10% d'escompte. Encouragez un camarade.

Eugène FAUCHER

Ex-prés. Faucher et Pichet Limitée

454, RACHEL EST, près St-Denis

Tél. HA. 4713.

Mlle MONTAMBAULT

FOURRURES

20 ans d'expérience. Travail et solvabilité absolument garantis.

REPARATION REMODELAGE

Manteaux sur ordre au plus bas prix.

1647, RUE SAINT-DENIS près Demontigny.

ARTHUR DOSTERT, PRES. — ARMAND MERCIER, DIR.-GERANT

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE faisant affaires sous la raison sociale

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITEE

FOURRURES

REMODELAGE DE TOUTES SORTES

MANTEAUX SEAL, RAT MUSQUE, MOUTON de PERSE, etc.

Tout travail confié à nos soins est garanti.

101 SAINT-PAUL OUEST, coin Saint-Sulpice

LAncaster 1185 Ouvert le samedi jusqu'à 5 heures.

PAUL DOSTERT, VICE-PRES. — E.-E. DION, SEC.

Les plus grands spécialistes en tapis au Canada

Chez H. LALONDE & FRERE, LIMITEE

4800 Avenue du Parc angle Villeneuve, une rue au nord de l'avenue Mont-Royal.

Commence aujourd'hui la grande vente de Tapis chinois

La vente qui fait de vos rêves une réalité

A rabais réel de 50% soit à moitié prix.

VOUS qui trouvez trop cher un tapis d'Orient et qui désirez ardemment en posséder un, voici votre chance: un tapis d'Orient pour presque le prix d'un Wilton.

Tapis chinois

Ces tapis chinois sont de toute beauté. Tous les tons, toutes les nuances. Fini impeccable.

4 pds x 2 pds. Prix ordinaire 25.00. Notre prix de vente 16.95

6 pds x 9 pds. Prix ord. 195.00. Notre prix de vente . . . 97.50

9 pds x 12 pds. Prix ord. 380.00. Notre prix de vente . 189.50

8 pds x 10 pds. Prix ord. 280.00. Notre prix de vente, 139.50

14 pds x 10 pds. Prix ord. 470.00. Notre prix de vente, 239.50

LE MAGASIN le plus complet de TAPIS et LINOLEUMS au Canada — Et à la portée de toutes les bourses. Et la variété est aussi étendue dans les tapis à bon marché que dans les tapis d'Orient. Linoléums tuile, etc.

Vous qui halez avec le "Devoir", halez aussi avec Lalonde, au cours de sa grande vente de tapis chinois.

Notre magasin est toujours ouvert le samedi soir.

Feuilleton du "Devoir"

Petite Guerre

par François Duclos

29 (suite)

—Ma parole, je vous admire! Comment! voilà un garçon que nous recevons à bras ouverts à son arrivée dans le village; que nous patronnons près de toutes nos connaissances des environs; que nous comblons de nos prévenances et de nos bontés, et qui, pour nous prouver sa gratitude, ne trouve rien de mieux que de se tourner contre nous au moment des élections! A quoi servent l'éducation et la naissance, si les gentilshommes font maintenant cause commune avec les anarchistes?

— Quel réquisitoire! Vous auriez été, sous la Terreur, le modèle des accusateurs publics! Au moins, vos reproches sont-ils fondés?

— Ne raillez pas! Il faudrait être aveugle pour nier que M. de Boilansac nous a trahis. Car, ne vous y trompez point, c'est à lui que nous devons notre déchéance, à lui, l'âme damnée de cet ingénieur qui n'est venu à Grandpont que pour y apporter le trouble et la discorde!

— Quant à Courtenay, vous avez raison; mais pour l'autre...

Mme Lalande eut un petit rire bref.

— Mon chef ami, vous êtes naïf de vous laisser prendre aux finesses du docteur!.. Je prétends, et n'en démords pas, qu'il a été la cheville ouvrière des élections. Seulement, en machiniste habile, il est resté dans la coulisse, en attendant qu'il reparaisse pour réclamer son dû.

— Cela signifie?..

— Qu'il cajole le père pour avoir la fille; ses intentions sont faciles à pénétrer.

— Diable! il a du goût, Boilansac! une bien belle personne que Mlle Gisèle!

— Trop belle et trop bonne pour lui! Je serais navrée de la voir tomber aux mains d'un aussi triste sire.

— Pensez-vous qu'il ait des chances de succès?

— Près de M. Courtenay, certainement; dès leur première entrevue ces deux hommes ont paru s'entendre. Près de la jeune fille, j'en doute beaucoup; c'est une femme de tête qu'on n'influencera pas, parce qu'elle estime à leur valeur les gens et les choses. Or, à l'heure présente, les actions du prétendant doivent être en baisse, si j'en juge d'après les derniers événements.

— Au fait, c'est vrai, Mlle Gisèle vient de partir pour la Suisse avec des amis, et ce voyage impromptu, qui se prolongera quelque temps, dit-on, donne à réfléchir.

— D'autant plus qu'elle n'a fait aucune visite d'adieu, pour éviter les explications. Mais il est permis de deviner ce qu'on nous cache, et je crois connaître la raison de ce brusque départ.

— Ah! vraiment!

M. Lalande, subitement intéressé, arrêta le balancement de son fauteuil pour prêter une oreille attentive à sa femme. Cette dernière poursuivit:

— D'après les rumeurs qui circulent dans le village, Mlle Olive aurait tenté ces jours-ci, une démarche matrimoniale près de M. Courtenay. De là, scène terrible entre le père et la fille, lui tenant pour l'acceptation, elle pour le refus. "Tu l'épouseras! — Je ne l'épouserai pas!" Sophie, qui est liée avec la femme de chambre du Cloître, m'a tout raconté. Et comme ils n'ont pas voulu céder ni l'un ni l'autre, l'affaire est restée en suspens; mais il me semble que le voyage en Suisse est d'un mauvais augure pour le docteur.

— Tant mieux, tant mieux! Cette jeune fille mérite un mari plus digne d'elle.

— Pauvre petite! L'avenir lui doit des compensations, car elle est à plaindre d'avoir pour père ce mécréant dont l'athéisme n'est un mystère pour personne, depuis qu'il a interdit les processions de la Fête-Dieu! Tous les vrais Grandpontins en sont encore indignés, et M. le curé a failli en tomber malade. Et peut-être ne sommes-nous pas au bout de nos tribulations: qui sait si ce païen ne profitera pas de l'absence de sa fille pour machiner quelque nouvelle persécution religieuse?

— Attendons que les faits soient accomplis pour nous en tourmenter, et laissons, s'il vous plaît les Courtenay tranquilles. Je conviens que, dans la bataille électorale, l'ingénieur s'est conduit comme un sectaire, et le docteur comme un goujat; mais il est de bonne politique de ménager ce dernier, dont nous pouvons avoir besoin d'un moment à l'autre.

Mme Lalande sursauta:

— Voulez-vous dire que vous le consulteriez encore, le cas échéant? Les hommes n'ont guère de dignité, ou plutôt guère de coeur! Pour moi, qui ne suis qu'une femme, j'aimerais mieux mourir, vous entendez, que de l'appeler à mon chevet! Cette pensée serait suffisante pour me donner une attaque de nerfs!

— Soyez donc raisonnable, ma chère enfant, et remarquez que les errements politiques de M. de Boilansac ne compromettent en rien ses capacités médicales!

— Oh! je me tais, du moment que vous le défendez, envers et contre tout! Seulement, j'avoue lui avoir retiré ma confiance depuis l'empoisonnement de Mlle Olive, cette aventure bizarre qui n'a jamais été tirée au clair!

— Simple erreur de la part de l'élève en pharmacie.

— Hum! c'est à examiner! Je tiens, certes, le docteur pour dévoué à ses malades, mais il pèche par le diagnostic. N'a-t-il pas laissé périr la bonne boulangère en se trompant sur son état? Et je suis sûre, qu'en ce moment il soigne à rebours le père Zéphyr, dont les maux de reins se prolongent au delà de toute vraisemblance.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'"Imprimerie Populaire" (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire: George Pelletier, directeur-gérant.

Frères des Ecoles Chrétiennes

L'école Sainte-Brigide, fut fondée par Messieurs de Saint-Sulpice, en 1845. Jusqu'en 1864, elle fut considérée comme la succursale de l'école Saint-Laurent. Le Séminaire Saint-Sulpice pourvoit à son entretien jusqu'en 1877, et à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de cette maison, M. le curé Lonergan et les membres de la fabrique de la paroisse Sainte-Brigide firent élever, rue Maisonneuve, au coût de $75,000 un vaste et splendide bâtiment, dans lequel l'école Sainte-Brigide est installée depuis septembre 1895.

En 1901, l'école passait aux mains de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

Une aile fut construite en 1924, ce qui permit de loger près de 300 élèves de plus et d'installer une salle de travail manuel. Le nombre des classes s'élevait alors à 25, renfermant une population de près de 1,000 élèves.

Plusieurs fois l'école faillit être la proie des flammes, spécialement dans la nuit du 16 au 17 avril 1925, où elle fut menacée d'une destruction complète.

Mais que dire de la belle et grande salle dont tous étaient si fiers? salle qui fut témoin de tant de belles démonstrations. Dans quel état pitoyable elle se trouve! Le théâtre et ses beaux décors sont complètement détruits, le plancher et les sièges ont aussi beaucoup souffert.

En cette même année, l'école Sainte-Brigide était à l'honneur et gagnait une magnifique coupe, pour la meilleure décoration sur le parcours de la grande démonstration patriotique du 24 juin. Malheureusement, en 1928, le feu ravage de nouveau la partie supérieure de l'école et la magnifique salle de théâtre est démolie pour faire place à huit nouvelles classes.

L'école Sainte-Brigide connut aussi une gloire qui rayonne tout autour d'elle. C'est ainsi qu'elle a actuellement quatre de ses enfants dans l'ordre de Saint-Dominique; sept chez les Pères Jésuites; cinq chez les Pères Oblats; sept dans l'ordre de Saint-François; un chez les Pères Eudistes; trois chez les Pères Blancs; trois chez les MM. de Saint-Sulpice; deux chez les Pères Sainte-Croix; cinq prêtres séculiers et au delà de quinze jeunes gens poursuivant actuellement leurs études dans divers collèges. Belle couronne, vraiment! Mais non moins belle est celle formée par les vocations à la vie religieuse, puisque 42 autres de nos enfants se dévouent dans les diverses congrégations enseignantes.

Que Dieu daigne continuer de multiplier ainsi ces belles et consolantes vocations à l'école Sainte-Brigide.

En 1925, le 25 octobre, les anciens élèves de l'école Sainte-Brigide fondaient une amicale et se choisissaient comme patron, Mgr E.-A. Deschamps. Depuis, plusieurs autres communautés ont fait de même, et à juste titre ont choisi Ste-Brigide comme siège social de la Fédération des amicales des anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes.

Nos oeuvres de jeunesse

Les premiers pas d'une association ne sont-ils pas les plus importants, aussi peut-on en être fier, quand ils sont bien dirigés.

La paroisse Sainte-Brigide, bien que vieille, en âge, n'avait vu jusqu'en 1930, que vivoter quelques organisations, qui disparaissaient un an ou deux après leur fondation, à défaut de soutiens ou de courage, ou encore, par manque de foi dans l'avenir, mais plus souvent encore, à cause de ces rêves doux que l'on fait à vingt ans.

Cercle Pie XI, A.C.J.C.

"Vous êtes les pionniers des oeuvres de jeunesse dans la paroisse, disait notre cher curé Desrosiers, vous êtes les sillons, bien préparés par la charrue et où l'on n'a qu'à semer un bon grain pour qu'il produise au centuple. Continuez votre marche d'apôtres dans la paroisse et bientôt, on verra toute la jeunesse travailler à la bonne cause."

Le 5 février 1930, une quarantaine d'anciens retraitants, se réunissent à l'école Sainte-Brigide, et ayant encore présente à l'esprit, la "conférence des oeuvres" plusieurs se sentent remplis de zèle et de bonne volonté. Hélas! "beaucoup sont appelés, peu sont élus"; le 12 février, on ne compte que onze apôtres, bien décidés. C'en est fait, les racines sont jetées, ayant pour tronc le très dévoué Frère Victor, directeur du Cercle. Il faut un nom... mais n'est-il pas tout choisi? Ne sommes-nous pas au jour du huitième anniversaire du couronnement de notre Saint Père le Pape Pie XI, le Pape des missions: et ne devons-nous pas être des apôtres laïcs? De lui-même, ce nom vénéré, alors sur toutes les lèvres, s'imposait. Après informations, aucun cercle ne le portant encore, le cercle de Sainte-Brigide, le premier au Canada, prenait le nom de Pie XI.

Une devise... de Pie XI aussi nous la tenons, celle de l'action catholique: "Toujours plus, toujours mieux". Et de ces trésors chéris nous faisons notre oriflamme. Les jeunes gens travaillent à une cause commune: "Pour le Christ-Roi".

Au mois d'octobre 1931, l'affiliation à l'A. C. J. C. est votée, et au mois de mars, une réunion intercercles se tient dans la salle, groupant au delà de deux cents acéjistes. Le programme d'action redouble alors. Les forces, les esprits se concentrent pour donner à la jeunesse une salle d'amusements et des sections sportives. Le but est atteint en partie, une salle s'ouvre et permet au Cercle d'aider aux autres organisations de la paroisse. L'étude, la piété, l'action

(Suite à la page 7)

En halant avec le "Devoir", halons aussi avec ses annonceurs

Sainte-Brigide

Capital et Réserve: $14,000,000 — Actif: $132,000,000

Nous aidons le commerce, nous encourageons l'épargne

Un compte de dépôts à la

Banque Canadienne Nationale

montre le chemin de l'Economie et du Succès

Pensez à l'avenir en amassant un capital pour parer à toute éventualité de la vie.

Succursale: 1311 RUE STE-CATHERINE EST, près Visitation.

L.-N. GILL, gérant.

Encourageons les nôtres.
Achetons dans la localité

HECTOR DUPUIS

ECHEVIN
du
QUARTIER PAPINEAU

Rappelez-vous toujours qu'acheter chez TOUSIGNANT FRERES, c'est comme si vous achetiez directement des fermiers et des producteurs, c'est-à-dire presque au prix coûtant.

Paroissiens de Sainte-Brigide, — nous avons un magasin au coeur même de votre paroisse, rue Sainte-Catherine, No 1584, près de la rue Maisonneuve.

ACHETEZ VOTRE **BEURRE**

ET AUTRES PROVISIONS
ET PAYEZ MOINS CHER

—CHEZ—

TOUSIGNANT Frères Limitée

Le tout-Montréal économe s'approvisionne chez les TOUSIGNANT

NEUF MAGASINS, SIS AUX MEILLEURS ENDROITS DE LA METROPOLE

Voir nos prix dans la page des "Petits traits de Plume" "Devoir" d'aujourd'hui.

Magasin principal: 6312 RUE ST-HUBERT

5167 rue Clarke
2929 rue Masson
1584 rue Ste-Catherine Est
2034 Mont-Royal Est
1148 Mont-Royal Est
1374 rue Ontario Est
2309 rue Ontario Est
3539 rue Ontario Est.

Domicile: DOllard 3088 — Bureau: HA. 9254

JOHN - A. GARIEPY
AGENT D'ASSURANCES
Merci et prospérité à tous les annonceurs du "Devoir".

CHerrier 1882

J.-B. PAQUIN
MEUBLES, POELES

Réparation de poêles, une spécialité

1192, RUE MAISONNEUVE .- .MONTREAL

Tél. CHerrier 3758

Albert Sansfaçon
Horloger et Bijoutier

1299, RUE MAISONNEUVE - MONTREAL
(près rue Ste-Catherine)

Studio Dollard
Le plus Populaire de l'Est
1570, STE-CATHERINE EST
Entre Champlain et Maisonneuve
G. PARE, prop.

Amherst 6703
Studio ouvert de 8 a.m. à 10 p.m.
LISEZ-MOI ET MERCI

SPECIALITE
Carte Postale
Cabinet
Agrandissement
Peinture à l'huile
et au crayon
Encadrement
Service 24 hres pour ouvrage d'amateur.

LE CHAPEAU
— complément indispensable à la personnalité

Modèles distingués chez **Parisette** SALON DE MODES

Tél. Magasin: CH. 3667
Domicile: AM. 9421

— Chapeaux sur commande.
— Importation de chapeaux parisiens authentiques.
— Spécialité: chapeaux de mariée et de deuil.

51, rue des Martyrs
PARIS

Mme O. DeREPENTIGNY, propriétaire.
1365, STE-CATHERINE EST, entre Plessis et Panet

Tél. CHerrier 2022

Honoré Sasseville

Réparations en tous genres
Emmagasinage de fourrures,

1301 RUE MAISONNEUVE - MONTREAL

ACHETEZ LA CHAUSSURE

Arch
De L. J. POIRIER
Relevor
pour dames et messieurs

1268 STE-CATHERINE EST
CH. 8120 MONTREAL

Bureau: CHerrier 4500

Henri Guimond
Marchand de
BOIS, CHARBON
et
GLACE
HUILE à CHAUFFAGE

1156 PLESSIS, Montréal

CHerrier 1775
1450 DORCHESTER EST

A. BELANGER
BOUCHER

Viandes et Provisions de Choix
Fruits et Légumes.

Spécialité :
Semelle hygiénique contre la transpiration des pieds

J. Armand Montfils
Cordonnier

Réparations de chaussures de tous genres

1317, MAISONNEUVE
Montréal

Bureau: MArquette 2101
Résidence: Tél. CHerrier 4179

R. LEMIEUX
AGENT D'ASSURANCES

Résidence: 1184 MAISONNEUVE

Edifice
"PHOENIX DE LONDRES"

480 rue St-François-Xavier
Montréal

ARTHUR GIROUX
ENTREPRENEUR GENERAL

Spécialité: ESCALIERS

1683 Demontigny Est - Montréal

Tél. AMherst 9938 — Ouvert Jour et Nuit

GARAGE DUCLOS
1422, RUE CHAMPLAIN
près Ste-Catherine Est

REPARATIONS GENERALES

Spécialité:
Troubles électriques

Remisage de durée indéterminée: $2.00 par mois

STORAGE LAVAGE SIMONIZE

CHerrier 1300

I. NANTEL
BOIS DE CONSTRUCTION
BOIS ET CHARBON

Coin Papineau et Demontigny

Pharmacies Modèles GOYER

256 Ste-Catherine Est
(Près Ste-Elisabeth) HArbour 6883

1278 Ste-Catherine Est
(Coin Visitation) CHerrier 6262

Spécialité: ORDONNANCES

Histo-Fer Dr Garnier

Médication très énergique recommandée contre anémie, chlorose, neurasthénie, etc.

FAITES L'ESSAI D'UNE BOUTEILLE
PRIX : $1.25

Tél. CHerrier 6842

A. ROUSSEAU
— GLACE —
Hiver et été

1079 Ave PAPINEAU - Montréal

Ubald Sansregret
—Epicier—

1800-1802 DORCHESTER EST
Tél. CH. 3561 Montréal

Tél. FRontenac 1415

E. RAJOTTE
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES
SALON MORTUAIRE

3629 RUE ONTARIO EST
(Près Chambly) MONTREAL

La vieil

Qui de vous n'aimerait pas dre parler de sa vieille mère, se consolerait pas en voyant devant ses yeux des souvenir nos vieux pères chérissaient ta

L'église paroissiale n'est-ell en effet un vrai foyer d'amo tous, pères et mères, frères et s ont appris à aimer et servir qui veille sur nous? N'est-ce Elle qu'on fit la première visit que, porté aux fonts baptisma nous fit enfant de Dieu et de l'E C'est elle qui, par la voix de s tres, nous enseigna la doctrine tienne; c'est là que les dons du Esprit nous furent transmis l'onction de l'Evêque; c'est ve que, fatigué et accablé du fa de la vie, on se dirige pour re le pardon du Très-Haut et que vivre en paix et dans la tranq l'on se rend jusqu'à la Table pour recevoir le Dieu qui fa forts; c'est elle aussi qui fut des serments de fidélité des enfin elle aura aussi la derni site de notre corps, avant d'êtr té en terre, c'est de cette Mère que l'occasion m'est donnée d entretenir.

Historique

Ne vous a-t-il jamais été do visiter cette vieille partie de l qu'on nomme aussi Faubourg bec, à cause de son origine flammes ayant réduit en cend vieux et pieux quartier de Q une centaine de familles af vinrent se réfugier en cette pa la ville. On y voit encore de ce les maisonnettes en bois, aux c tures et châssis en pignon. Se ques ruelles étroites et rues nous font penser à Québec plus belles pages de l'histoire viennent à l'esprit, en voyant ces rues Cartier, LaFontaine, Plessis, et en visitant peut-être ques familles, vous verriez ces vieilles coutumes canad vous retrouveriez nos belles tions.

Mgr E.-A. DESCHAMPS, évêque auxiliaire à Montréal, curé de Ste-Brigide en 1922-23.

L'abbé Joseph DESROSIERS, Sainte-Brigide 1923.

C'est dans le centre de ce faubourg que naquit Sainte-B Quel plaisir pour les vieux siens de revoir en esprit leur école, cette vieille masure, da 1845. C'est là, pour bien dire, l mières fondations de Sainte-B posées par les Sulpiciens, lo établirent une école, rue Dorc entre les rues Maisonneuve et plain. L'édifice en briques ét paré par une grande cour cent dans l'une des ailes se trouv chapelle, dite de M. Picard. prêtre de Saint-Sulpice y vena que dimanche et tous les jo fêtes célébrer le saint sacrific messe et chanter les vêpres p familles catholiques du Fa Québec. Dans cette partie de réal, la chapelle de M. l'abbé était la seule enceinte où l'on célébrer la messe.

En 1858, M. l'abbé Desmazur nit par une aile nouvelle les édifices de cette école des fr dans cette rallonge, il fit con une vaste chapelle.

A Pâques 1859, par une fave ciale, une grand'messe fut par M. Aoutin, P.S.S. Le 8 dé 1867, en vertu d'un décret d Bourget, cette succursale de roisse Notre-Dame fut érigée serte et ce fut M. Augustin Ca P.S.S., qui en fut le desserva qu'en 1873.

En 1873, M. l'abbé J.-B. Cha prêtre séculier, succéda à M pion, comme desservant, et suivante, le 1er octobre, la p naissante de Sainte-Brigide membrée et la paroisse du Coeur fut fondée.

M. Lonergan fut le premier Sainte-Brigide et conserva so jusqu'en 1900. Le 19 octobre premiers marguilliers furent é ordonnance de Mgr Bourget dèrent la construction de l'ég tuelle

Le 25 août 1878, fête du Co pur de Marie, Mgr Fabre béni première pierre de l'église

épond à l'appel...

Haler avec les annonceurs du "Devoir", c'est haler avec le "Devoir"

Mère . . .

ence de plusieurs membres du clergé, de Son Honneur J.-L. Beaudry, aire de la cité, de l'honorable juge lonk et d'une foule considérable de aroissiens, qui étaient accourus our manifester leur joie et leur approbation générale.

Deux ans plus tard, le curé Lonerran faisait la bénédiction du temple y chantait la première messe, le 25 uin 1880, et le 31 octobre Mgr Fabre enait encore consacrer solennellement le maître autel, en marbre lanc, dédié à sainte Brigide, et au ois de février 1882 les deux autres utels, également en marbre, dédiés espectivement à la très sainte Vierge et à sainte Anne.

Quatre ans après le premier démembrement de la paroisse, les catholiques irlandais se séparèrent de eurs coreligionnaires français et formèrent une paroisse avec les autres irlandais des paroisses du Sacré-Coeur, de Saint-Vincent de Paul et de Saint-Eusèbe.

Le premier curé fut M. Simon Lonergan. L'église Sainte-Marie, construite en 1882, rue Craig, fut détruite en février 1902 par un incendie. Cette église fut reconstruite, mais après cette désastreuse conflagration, les paroissiens de Notre-Dame du Bon Conseil assistaient aux offices du culte dans la chapelle souterraine de l'église Sainte-Brigide.

Au mois d'avril 1881, un magnifique orgue est inauguré et le 21 novembre Mgr Fabre officiait encore à la bénédiction de quatre cloches, qui portèrent les noms de Léon XIII, Edouard-Charles, Sainte-Brigide et Simon-Jacques. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Paul Bruchési, alors vicaire à Saint-Joseph.

En 1895, la restauration complète de ce monument sacré, avec la fraîcheur de sa décoration, si bien adaptée à la richesse des autels en marbre, ses nombreuses statues et les peintures des stations du Chemin de

L'abbé Jacques LONERGAN, curé de Sainte-Brigide de 1874 à 1900. — L'abbé Joseph-Marie DEMERS, curé de Sainte-Brigide de 1900 à 1922.

la Croix, en faisaient alors un des plus beaux temples de la ville de Montréal.

Un troisième démembrement de la paroisse mère se produisit en 1900 et la paroisse Saint-Pierre fut érigée canoniquement par Mgr Paul Bruchési. En septembre 1900, le curé Lonergan fut forcé de donner sa démission, afin de se reposer des longues fatigues et des sacrifices incessants que la direction de cette paroisse lui avait imposés. M. l'abbé J.-M. Demers, qui le remplaça, tomba malade et M. l'abbé Carrière fut nommé desservant.

En septembre 1903, le recensement connait 2,638 familles, 10,888 âmes, 1,894 communiants.

M. le curé Demers, qui mourut à Saint-Basile-le-Grand le 20 juillet 1922, eut comme remplaçant pendant sa longue maladie M. l'abbé Carrière. C'est alors qu'on nous envoya pour quelques mois seulement M. E.-A. Deschamps, qui fut nommé chanoine et ensuite évêque titulaire de Thenesis et auxiliaire de Mgr Georges Gauthier.

Son départ de Sainte-Brigide causa une peine profonde à tous les paroissiens, qui s'étaient réunis à l'église le 1 avril 1923 pour le remercier et lui dire un dernier au-revoir.

Vers quatre heures, les cloches annonçaient l'arrivée de M. J.-P. Desrosiers.

Ce dernier s'occupa spécialement de la jeunesse et des pauvres, aussi fut-il regretté quand, pour raisons de santé, il nous quitta pour faire un voyage en Europe.

A son retour, il est nommé Vicaire forain; mais, en octobre 1932, la maladie le cloue de nouveau sur son fauteuil ou son lit de souffrances.

Ses prières, ses sacrifices montent sans cesse vers Dieu et obtiendront sans doute patience, force et courage aux chers paroissiens qu'il lui tarde de revoir.

LE VRAI
PAIN DE "CHEZ NOUS"
EST FAIT PAR
I. CARON, Limitée
La grande boulangerie cent pour cent canadienne-française.
Notre fameux pain "COEUR DE BLE" n'a pas son égal.
L'enfant et l'adulte en raffolent.
Le pain CARON est toujours cuit à point — léger, croustillant et d'une digestibilité parfaite. Exigez-le de votre épicier ou appelez
CRescent 4114
L'un de nos 72 livreurs passera chez vous.
I. CARON, Limitée
6212, rue Saint-Hubert — Montréal
NOUS HALONS AVEC LE "DEVOIR"

Nous halons avec le "Devoir"
Nous dessinons et taillons les manteaux de fourrure ... Coupe exclusive, confection soignée... ce qui vous confère le cachet de personnalité que vous recherchez
Réparation et Remodelage Prix modéré — Travail garanti.
D. GUINDON
1687 Sainte-Catherine Est
CH. 5219

Avec les compliments de
J.-A. Caron & Fils
IMPRIMEURS
1441 Avenue De LaSalle
Téls. CHerrier 1844-1950

Tél. CHerrier 5196
F. FOREST Enrg.
NAP. MALENFANT, prop.
Cigares, Cigarettes, Pipes, Articles de fumeurs
Tabac en feuilles, une spécialité
CHOCOLATS
GROS ET DETAIL
1587, SAINTE-CATHERINE EST

J.-A. POULETTE
EPICIER
1491 AVENUE PAPINEAU, coin Demontigny
CHerrier 7457 Montréal

Tél. FAlkirk 2959 Rés. DUpont 2281
G.-J. LORANGER
POELES, LAVEUSES ELECTRIQUES, ETC.
1329, STE-CATHERINE EST - MONTREAL
Représentant LA FONDERIE DE L'ISLET LIMITEE

Conservez votre santé
en mangeant régulièrement
lait et fromage à la crème
"ORBIS"
préparé par des experts
Suite 316. Edifice AMHERST
HArbour 3867
Sur demande un de nos représentants vous visitera.

Tél. CHerrier 2055
Heures de bureau: 9 a.m. à 9 p.m.
Dr Hervé Gareau
CHIRURGIEN-DENTISTE
Prix très modérés pour ponts, dentiers Inlays, amalgames.
OUVRAGE GARANTI
Spécialité: Extraction sans douleur avec nouveaux procédés.

HENRI TRUCHON
Marchand et Entrepreneur-Electricien
Fixtures, Installations, Réparations, Embobinements de Moteurs de tous genres, Lavaeuses Electriques, Balayeuses Electriques
Tél. CHerrier 1747
1380, rue Ste-Catherine Est - Montréal

R.-A. FORTIER, dir.-gérant. — J.-P. FERLAND, sec.-trés.
LA CIE
Matériaux Construction La Salle, Ltée
CIMENT, BRIQUE, CHAUX, PLATRE, ETC.
DO. 2446 199 RUE JEAN-TALON OUEST

FOURRURES
Paroissiens de Sainte-Brigide, nous halons avec le Devoir. Halez aussi avec Reid où vous pouvez acheter vos fourrures à meilleur compte que partout ailleurs. Maximum de satisfaction pour minimum d'argent dépensé chez Reid. Mentionnez cette annonce.
Collection de manteaux — offerts à des prix étonnamment bas:
Seal d'Hudson
Qualité recherchée
DE 115.00 A 195.00
RAT MUSQUE — SEAL CHAPAL — KID CARACUL — PONY RUSSE à partir de 65.00
Les connaisseurs trouveront chez Reid le SEAL D'HUDSON de RICE LAKE — fameux par sa qualité suprême.
AUX MARCHANDS ET AUX "JOBBERS"
Assortiments de peaux au complet — les peaux dont vous avez besoin.
Petite annonce, grandes valeurs
J. F. REID
1473 AMHERST
Tél. CH. 3181

Tél. Longueuil: Bureau: 517 Le soir: 620
LAITERIE ST-ALEXANDRE LIMITEE
I. & L. BOUTHILLIER, propriétaires
LAIT, CREME ET BEURRE PASTEURISES
263, 3ème AVENUE, ST-ALEXANDRE — LONGUEUIL
Le bon lait de campagne à votre porte... Goûtez-y!

AMherst 3651
O. ST-VINCENT
EPICERIE DE CHOIX
Livraison rapide
Attention spéciale aux enfants
1396 DORCHESTER EST

Tél. FA. 2243
1299, rue Papineau
VALET SERVICE
E. MIGNEAULT
UN TAILLEUR à VOTRE GOUT
Service rapide et courtois
Allons chercher et livrons.

CHerrier 3078
1371 STE-CATHERINE EST
H.-C. Grégoire Ltée
IMPORTATEUR et MARCHAND
de VAISSELLE, VERRERIE, COUTELLERIE, ARGENTERIE et TAPISSERIE
—Thé et Café—
Gros et Détail Etablie en 1884
Attention spéciale aux Communautés et Hôtels.

Tél. CHerrier 1322
1600 rue Demontigny Est (Coin Champlain)
J.-O. CHRISTIN
EPICIER
Spécialités: Bières, Liqueurs, Thés et Cafés
BIERE et PORTER

CHerrier 3687 FR. 2004
1575 et 1260 Ste-Catherine Est
PATISSERIE MODERNE
V.-M. SANCHEZ
GATEAUX — PAINS
CHARCUTERIE — VIANDES FROIDES
Coupon avec achat de 50c et plus.

Les Jocistes de Sainte-Brigide félicitent tous ceux qui ont répondu à l'appel du "Devoir" — Succès à tous.
J.O.C. et J.O.C.F.

CARTES DE NOEL et du JOUR DE L'AN
— Cachet personnel
— Les plus beaux dessins
Donnez votre commande sans délai.
JEAN DORE
1620, rue Cartier CH. 1448

Nos oeuvres de jeunesse

(Suite de la page 6)

se partagent l'activité du Cercle qui prend part à toutes les démonstrations religieuses et patriotiques ou encore aux séances publiques.

Depuis deux ans, une avant-garde existe qui travaille activement à grouper les enfants de l'école pour leur procurer des amusements sains et faire naître et former parmi eux, des chefs, qui, demain, de la main des plus anciens, reprendront le flambeau.

"La Garde des Anciens"

Au mois de novembre 1930, une trentaine de jeunes gens se réunissaient pour la première fois, depuis leur sortie des classes, pour former un corps de clairons et tambours, semblable à celui dont ils avaient fait partie à l'école Sainte-Brigide.

Au mois de janvier 1931, le tambour bat, le clairon sonne, on ne s'entend pas à deux pas. Le cher Frère Laurent avec le concours de M. A. Routhier, avait fondé une garde, qui prit plus tard le nom de "Garde des anciens".

Sa première année d'existence a été marquée par une grande activité. Elle faisait son apparition au défilé historique du 24 juin 1931 et plusieurs en firent l'éloge, même à la radio.

On revit plusieurs fois le bel uniforme aux pèlerinages et aux organisations paroissiales, et depuis, toutes les associations de la paroisse ainsi que les groupements patriotiques sont fiers de voir apparaître en rangs pressés la garde des Anciens de Sainte-Brigide chaque fois que l'occasion se présente, et sont étonnés de les entendre jouer leurs instruments avec une harmonie remarquable ou encore, de les voir passer en tenue irréprochable. Elle compte aujourd'hui 65 membres, un directeur dans la personne du Frère Laurent, et un aumônier, M. l'abbé J. Gosselin.

Les Soeurs Sainte-Croix

Au mois de mai 1885, les Soeurs de Sainte-Croix achetèrent une propriété rue Maisonneuve, près de l'église, et y établirent, avec la bienveillante permission de Mgr Fabre une école où les jeunes filles recevaient une instruction solide et des leçons pratiques sur les différents travaux à l'aiguille.

Les Soeurs Marie de Sainte-Dorothée, Marie de Saint-Arsène, Marie du Sacré-Coeur et Marie de St-François de Borgia ouvrirent les classes le 21 septembre et furent en même temps chargées de la sacristie paroissiale.

Le premier local "Externat Saint Edouard", étant provisoire, la communauté fit construire en 1887, une aile considérable qui permit d'avoir de bonnes classes et une salle de réception.

Monsieur le curé Lonergan est considéré, à bon droit, comme le fondateur et père de cette institution, à cause du dévouement qu'il déploya pour en assurer le progrès.

Cette institution, toujours florissante, demanda vers 1900 un nouvel agrandissement. La fabrique de Sainte-Brigide acheta alors de vastes terrains, avenue Papineau, près de la rue Sainte-Catherine et y fit construire en 1906 un couvent tout en laissant aux Soeurs le vieux Château Robert, comme résidence.

Enfin, en 1924, une nouvelle aile vint s'adjoindre, ce qui leur donna vingt-deux classes d'enseignement ainsi que des salles pour des cours de piano et d'enseignement ménager.

Hospice Sainte-Brigide

Voyant un besoin pressant, M. le curé Desrosiers, dès son arrivée, fit venir de la Baie Saint-Paul des petites Soeurs Franciscaines de Marie et leur donna un abri dans une petite maison de briques, près de la rue Lagauchetière, sur la rue Maisonneuve, le 28 juillet 1925.

C'est alors que la Mère Marie de la Purification se chargea avec quelques compagnes, des vieillards de la paroisse. Cette maisonnette fut vite remplie et il fallut alors penser à agrandir.

Grâce à la générosité de notre curé et des paroissiens, le 27 mai 1928, Mgr Gauthier bénissait le nouvel Hospice. Il a actuellement pour aumônier M. l'abbé J.-T. Trudeau. Il abrite au delà de cent vieilles personnes sous la direction de la Mère Marie-Antoine du Sacré-Coeur, assistée de vingt aidés.

J. O. C. et J. O. C. F.

J. O. C. — Décembre 1930. M. l'abbé Lussier est bien occupé et cependant le voilà qui ajoute à ses travaux. Le désir de S. Ex. Mgr Gauthier devient un ordre pour l'âme apostolique du prêtre pieux et dévoué.

Une section de la Jeunesse Ouvrière Catholique — en trois lettres: J. O. C. — est fondée dans Ste-Brigide.

Le premier soir, elle groupe une vingtaine de jeunes gens... les moments sont trop courts et la cause trop belle... on ne reviendra que dans huit jours mais on amènera des amis, et les vingt du commencement sont aujourd'hui soixante et plus.

Entre Eux, Par Eux, Pour Eux, est leur mot d'ordre. Garder au Christ les Jeunes Ouvriers, leur idéal; et de ces puissantes armes, la J. O. C. va, semant partout le désir de conquête.

Quelques jeux sont à l'ordre du jour, pour les soirées récréatives; une bibliothèque est mise à la disposition des jeunes ouvriers; le local se transporte à la salle de l'école; le journal *La Jeunesse Ouvrière* inspire la sympathie de tous; l'encourager devient un devoir. Le calendrier jociste se vend rapidement, enfin, les désirs de chacun s'accomplissent en obtenant par le travail des dirigeants un local, rue Craig, qui sera ouvert à tous les jeunes ouvriers, ce sera le local jociste.

(Suite à la page 8)

J. O. C. et J. O. C. F.

(Suite de la Page 7)

J. O. C. F. — Les jeunes filles, voyant leurs compagnons de travail se transformer, sentirent, elles aussi, le besoin de l'union et du travail d'apôtre. Après s'être renseignées sur le mouvement, quelques-unes vont se former dans une section jociste voisine, et elles fondent, en septembre 1932, la section Ste-Brigide de la J. O. C. F. M. l'abbé H. Clément, qui avait remplacé M. l'abbé I. Lussier, lors de son départ pour l'Europe, s'occupe, depuis, d'éclairer, de guider et de former les dirigeantes. Il réussit si bien que la section compte aujourd'hui près de soixante jeunes ouvrières, qui se réunissent tous les mercredis, dans la salle de l'école des révérendes Soeurs de Ste-Croix.

Partout, toujours, les paroissiens peuvent voir nombreux les bérets décorés de l'insigne rouge et or, car les jocistes ont à leur crédit de nombreuses participations aux organisations paroissiales et à toutes les cérémonies de l'église Ste-Brigide. Il convient de souligner le fait que la paroisse Ste-Brigide fut une des premières paroisses montréalaises à posséder une section de J. O. C. et de J. O. C. F.

La J. O. C. F. de Ste-Brigide va de l'avant et ne s'arrêtera comme la J. O. C. qu'au moment où toutes les jeunes ouvrières seront jocistes.

LES LIVRES

(Suite de la première page)

dant pour nous l'occasion de lui chercher une légère querelle. Le critique, en effet, peut-il se contenter du rôle trop effacé de *témoin*? Sauf erreur, sa fonction est celle d'un *juge*. M. Bastien a voulu être trop modeste, dans une bonne partie de ses "études et profils". Il analyse bien les oeuvres, mais il ne les juge pas. Et cela nous trompe et nous déçoit. La remarque s'applique surtout au groupe des *Proses*. On s'apercevra à l'évidence, par exemple, que le dernier roman d'Alonié de Lestres n'est en aucune façon l'objet d'un jugement. Nous en dirions presque autant du *Dolorès* de M. Harry Bernard, dont l'exposé solide ne s'accompagne que de fades observations sur la fable et les "progrès du style".

Nous en voudrons aussi à M. Bastien de porter un peu lourdement son bagage de principes et de théories littéraires. Très curieux d'idées, soucieux de pensée forte et saine, philosophe tout autant que lettré, l'auteur de *Témoignages* ne veut rien louer dont il n'ait vu d'abord la forme idéale dans une théorie. Ce tour d'esprit est infiniment recommandable. Mais l'artiste se doit de ne pas trop laisser transparaître le gros oeuvre que lui fournit l'homme de pensée. L'encombrement idéologique que nous signalons ne vise d'ailleurs qu'un petit nombre des études en cause.

Au chapitre des imperfections, nous rangerions encore une certaine maladresse dans l'usage des citations. Trop souvent le texte cité n'est pas accompagné de la préparation qui l'amènerait naturellement; il arrive aussi qu'il ne reçoive pas le commentaire dont il aurait besoin pour bien illustrer la pensée de l'auteur. Privées de ces rattachements naturels au texte principal, les citations ne font pas aussi bien corps avec lui et paraissent longues. Dans le même ordre d'idées, n'y a-t-il pas chez M. Bastien abus de l'érudition littéraire? Rien n'est mieux que de vastes lectures, mais pour peu que le souvenir en soit indiscret, que l'allusion y soit intempestive, le lecteur en éprouve une gêne et une fatigue.

Ces réserves faites, chacun des "témoignages" de M. Bastien mérite d'être écouté et retenu. Nous avons beaucoup aimé son étude initiale sur le nationalisme littéraire. Il ne semble pas nécessaire de souscrire à toutes ses conclusions. Malgré le caractère prétendu national des grandes oeuvres du dix-septième siècle, nous ne voyons pas bien ce qu'il y a de français, en dehors de la langue, dans *Iphigénie*, dans *Athalie*, dans le *Discours sur l'Histoire Universelle*; Maritain et Maurras n'ont pas été sans mettre une pointe de paradoxe dans leurs affirmations sur les littératures nationales. Mais il est une vérité indubitable: c'est que notre fonds canadien reste encore à peu près tout entier à exploiter.

L'étude sur Henri d'Arles est une des meilleures que nous connaissions sur ce personnage.

Excellents, les essais de critique collective et comparée contenus sous les titres "Prométhées enchaînés" et "Les poètes de l'hiver". (On pourrait peut-être se demander si Lozeau peut bien faire figure de *Prométhée*).

La galerie des "Profils", encore que les intitulés par genres paraissent assez vides d'intérêt, contient toutes sortes d'observations judicieuses. Si le coup d'encensoir y est parfois un peu fort, c'est que le critique entretient une volonté délibérée d'optimisme; d'ailleurs sa sympathie est si bien fondée que nous ne nous refusons pas à la partager d'emblée.

M. Bastien écrit une langue généralement souple, ferme et propre. Les négligences et les obscurités y sont plutôt rares; on les trouve surtout dans certaines pages qui semblent avoir été faites un peu vite, sans doute pour le journal.

Rendons hommage à l'homme de goût, au travailleur, à l'universel curieux qui signe ces chroniques bien pensées et agréablement rédigées. Sa vocation d'observateur et d'éclaireur commence; on peut être assuré qu'il n'y sera pas infidèle.

Gustave LAMARCHE, C.S.V.

"Le Savoir au service de l'Amour"

Par le R. P. FELIX-M. BEAUCHEMIN, O.F.M.

Eprouvez-vous le désir de vous assimiler une doctrine riche et savoureuse qui meuble l'intelligence et dilate le coeur? Oui. Eh bien, lisez le livre du P. Félix M. Beauchemin. Il est rempli de pages fortes, savantes sans pédanterie, écrites en un style élégant et sobre, qui vous révéleront l'oeuvre magnifique de quelques grands Docteurs du moyen âge.

Au Service de librairie du DEVOIR, 75 sous franco.

Derrière le rideau

RICHARD CROOKS

La vaste salle de l'Impérial vibrera de nouveau lundi soir aux accents d'un autre ténor du *Metropolitan Opera*.

Cette fois, Richard Crooks, ténor américain, à peine âgé de trente-trois ans, se présentera pour la première fois devant un auditoire montréalais.

Ceux qui suivent le mouvement musical se souviennent sans doute du triomphal accueil fait à Richard Crooks par la critique et le public new-yorkais, l'an dernier, lors de ses débuts au *Metropolitan*, dans *Manon*, de Massenet.

Richard Crooks eut un tel succès dans le rôle du Chevalier des Grieux qu'il eut trente-sept rappels. Crooks, il est vrai, n'était pas inconnu. Ténor de concert depuis dix ans, pensionnaire de la firme musicale *Haensel & Jones*, soliste de l'orchestre symphonique de New-York, chanteur de la radio, Richard Crooks avait déjà affronté un public vaste et consmopolite. Mais, malgré les nombreuses pressions faites sur lui, il n'avait pas encore paru officiellement à l'opéra avant ses débuts au *Metropolitan*.

Au lendemain de la création dans *Manon*, les critiques musicaux du *New York Times*, du *New York American*, du *New York Herald Tribune*, du *New York Sun*, du *New York World-Telegram* et du *New York Evening Telegram* furent unanimes à louer sa voix exceptionnelle, ses qualités dramatiques et sa jeunesse.

Sans vouloir répéter qu'il a une *voix d'or*, expression qui, à être prodiguée perd du poids, citons ce qu'écrivait le *Morning Telegram* au lendemain d'un concert de Richard Crooks, à *Carnegie Hall*: "Des notes d'une beauté sans prix remplirent *Carnegie Hall*. Imaginez une voix d'une douceur exquise mêlée à une technique et à une compréhension musicales superbes. Telle fut l'audition de Richard Crooks".

La carrière de Richard Crooks est étonnante. A 12 ans, il tenait sous le charme quatorze mille auditeurs au concert annuel d'enfants à l'*Ocean Grove Auditorium* (New-Jersey). A 17 ans, la carrière musicale du jeune soprano d'alors fut brutalement interrompue par la guerre. Richard Crooks s'enrôla dans le 626ème escadron aérien et devint bientôt pilote licencié.

Après la guerre, nous retrouvons Crooks dans le choeur de l'église *All Angels*, à New-York, qu'il quittera pour le poste envié de soliste à l'église presbytérienne de la Cinquième Avenue.

C'est en 1922 que commence la véritable carrière de Richard Crooks comme ténor. Il attire, à cette époque, l'attention et l'admiration de Fitzhugh W. Haensel, l'un des principaux impresarii de la métropole américaine, qui lui fait signer un contrat à long terme avec *Haensel & Jones*. Richard Crooks sera désormais définitivement *lancé*. Ses premiers grands succès lui viendront de ses interprétations de la musique de Wagner.

En 1925 Crooks est à Londres, à Vienne, à Munich et à Berlin. A l'opéra de Hambourg, il joue la *Tosca*, succès exceptionnel qui l'attend sur la principale scène lyrique d'Allemagne — le *Stadtische* de Berlin — fait déjà prévoir ce que sera le futur pensionnaire du *Metropolitan*. Dès cette époque, en effet, Richard Crooks est reconnu comme un artiste-né d'opéra.

Le ténor américain se fit particulièrement remarquer à Los Angeles en 1926 alors qu'à quelques jours d'avis, il remplaça John McCormack, célèbre ténor irlandais, dans l'oratorio d'Elgar: *Le Rêve de Géronte*.

Richard Crooks eut l'honneur d'être invité à chanter à la Maison Blanche, par l'ancien président des Etats-Unis, M. Calvin Coolidge, et sa femme.

Mais il ne faut pas anticiper; laissons aux musicophiles le loisir d'apprécier par eux-mêmes, lundi soir, le chanteur que nous présentera M. Shepherd.

Lucien DESBIENS

Manuel de prononciation française

PAR LE P. THEOPHILE HUDON, S.J.

Un ouvrage de longue haleine, fruit de plusieurs années de travail. Il se compose de trois parties: un traité de prononciation, des exercices et un lexique. Dans la première partie, l'auteur s'est efforcé de fixer au moins approximativement la prononciation française actuelle. Entreprise très difficile étant donné les différences d'accents en France et les opinions diverses des auteurs et des dictionnaires. Il a noté au passage les cas particuliers au Canada en même temps que les fautes les plus ordinaires des Canadiens. Il a tenu compte de quelques anomalies par suite du milieu anglais où nous vivons. A ce point de vue, le traité sera fort utile aux Anglais désireux On trouvera en outre un ensemble de maîtriser la langue française assez complet des règles qui régissent les liaisons en conversation et dans le discours public.

Les exercices de la seconde partie sont destinés à compléter les exemples donnés dans la première et à enrichir le vocabulaire si pauvre des Canadiens.

Un lexique forme la troisième partie. On y donne, par ordre alphabétique, tous les mots cités dans les deux premières, avec la prononciation figurée. Un chiffre renvoie aux règles du Manuel.

Ce traité d'allure pédagogique est appelé à rendre, croyons-nous, de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la réforme de la prononciation du français au Canada, et aux instituteurs.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", *au prix de .75s franco.*

GRAPHOLOGIE AU "DEVOIR"

Amor. — Il est intelligent, l'esprit est clair, observateur, raisonneur et juste. C'est un homme qui n'a pas de vanité mais la pleine conscience de sa valeur, ce qui lui donne de l'assurance.

Actif, entreprenant, très autoritaire mais sans dureté.

Bon, délicat et sensible, il comprend les choses un peu à la manière des femmes; il devine et il discerne toutes les nuances du sentiment.

Vif et impatient, il a des emportements qui durent peu.

Idées personnelles arrêtées; il contredit et il discute avec chaleur et habileté.

Le coeur est tendre et délicat: il a besoin de confiance et d'affection, il est expansif avec ceux dont il est sûr, très discret avec tous les autres.

Il se laisse assez facilement influencer car il est impressionnable. La volonté, cependant, est résolue, active et ferme. Ambitieux et persévérant, il a beaucoup d'initiative. L'humeur est très variable. Le dévouement est grand.

—Vous me demandez de renvoyer le manuscrit et vous ne me donnez pas de *nom*. Ce n'est pas sûr avec ce seul pseudonyme mais je vous en laisse la responsabilité. Pour le renvoi d'un manuscrit on doit toujours inclure une enveloppe adressée et affranchie.

Sano. — Ardent, imaginatif et impressionnable, il s'enthousiasme facilement, se nourrit d'illusions, et exagère souvent les choses de manière à ne pas voir toujours exactement ni les gens ni les choses. Il est, cependant, capable d'observer et de réfléchir et le jugement s'affermira.

Actif et remuant, je pense qu'il se résigne au travail et qu'il aime le plaisir.

Délicat, sensible, il a un bon coeur affectueux et inconstant.

L'humeur est inégale.

La volonté est développée surtout dans le sens de la résistance et l'obstination est grande.

Il est sincère mais changeant.

Il a des franchises naïves et imprudentes qui peuvent lui nuire. Généreux, dépensier, peu pratique et très sûr de lui.

C'est un bon et aimable garçon, un peu en l'air, pour le moment.

Fleur d'oranger. — Ce peu d'écriture sur carte postale ne vaut pas grand chose comme spécimen pour l'étude graphologique.

Trop d'imagination porte aux exagérations et nuit au jugement.

C'est une jeune personne positive et que l'idéal ne tourmente pas. Elle aime toutes les bonnes choses de la vie.

Gaie, animée et cherchant le plaisir.

Elle est active et ambitieuse.

La volonté est assez énergique, autoritaire et capricieuse.

L'humeur est très variable et pas toujours agréable.

Elle a un bon coeur, ses affections sont ardentes. Elle peut être dévouée.

Mon ami à moi. — Un autre manuscrit difficile à analyser, je nedigne, distingué, et il attire la puis croire que vous n'aviez pas sympathie, qu'il sait conserver par autre chose que ce papier transparent. Tant pis. Les analyses sont moins bien faites, et ce n'est pas ma faute.

Il est intelligent: l'esprit est clair, précis et le jugement est pompt et sûr.

L'activité est égale et persévérante.

C'est un homme remarquablement droit, sincère et loyal.

Positif et pratique il est ennemi de toute complication.

La volonté est résolue, précise et très ferme. Il est calme et ne s'emporte jamais, mais il ne cède pas quand il est décidé.

Très discret, il parle peu et il a de jolies délicatesses d'esprit et de coeur.

La bonté est généreuse et dévouée. Il a une nature élevée; il est ses grandes qualités morales.

Le coeur a des affections profondes et constantes. Il n'est ni expansif ni démonstratif, et il prouve son affection sans en parler beaucoup.

Fileuse. — Elle est réfléchie et sensée. Le jugement est bon: elle observe finement et devine bien des choses.

Le coeur est sensible, délicat et tendre, la bonté est dévouée et pour ceux qu'elle aime rien ne l'arrête.

L'activité est égale et persévérante.

L'humeur, un peu variable, est généralement aimable.

La volonté est résolue, autoritaire et très énergique.

Elle sait ce qu'elle veut et elle le fait autant que possible et elle exerce facilement et sagement l'autorité sur les inférieurs, enfants ou domestiques.

Elle a de l'amour propre et elle n'aime ni les critiques ni les reproches; comme elle est intelligente et raisonnable, elle accepte volontiers les conseils donnés avec calme et bienveillance.

Elle est loyale, droite, d'une grande sincérité.

Une jolie nature aimable et forte.

L'orgueil est marqué et lui donne une belle confiance en elle-même, mais elle n'est pas vaniteuse ni prétentieuse.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— au —

"DEVOIR"

Samedi, 25 nov. 1933. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresser: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

La première école Sainte-Brigide, construite en 1878.

PETITS TRAITS DE PLUME.

La guerre aux jeux de mots

Michel Corday, dans un ouvrage récent sur "l'envers de la guerre", recueille avec délectation les jeux de mots les plus effarants, les turlupinades de ceux qui faisaient de l'esprit alors que les autres se faisaient tuer.

A quatorze ans de distance, ces calembours, ces boutades font mal encore, ce mot, par exemple, qui est dû, assure-t-on, à Briand:

"Dans l'armée française, on voit des Arabes, des Sénégalais, des Hindous, des Belges, des Anglais. On y voit même des Français!"

Triston Bernard, avec son bon sourire, dit: "J'irai voir Millerand (alors ministre de la Guerre) et je lui ferai passer un bulletin ainsi libellé: "Objet de la visite: demande à recevoir une blessure légère devant l'ennemi".

On cite, d'autre part, des employés du Métropolitain qui, réquisitionnés pour enfouir les cadavres, ne reparurent pas de trois jours à leur poste. C'était le *Nécropolitain*.

Tristan Bernard, avec son bon sais par un commissaire en marchandises que les Anglo-Français ont acheté 500,000 kilos de vaseline, car le passage des Dardanelles est un peu étroit".

Mme X... dit que le bouillon aux *Serbes* manque de *Grèce* (novembre 1915, débâcle de l'armée serbe).

Briand, fatigué, soupire: "Oh! je voudrais être général pour me reposer".

Quand on reprit partiellement le village de Vaux, une cuisinière, ayant lu le communiqué, courut à sa patronne: "Madame! Madame! on a repris un morceau de Vaux!"

—Ah! quelle gaffe on a commise au début de la guerre! Sans elle, ce serait fini.

—Mais quelle gaffe?

—La Marne!

Des réformés guéris souhaitaient de garder quelque trace de leur maladie ancienne et murmuraient: "*Virus*, rends-moi mes *lésions!*"

Etc, etc.

De la blague et du sang.

* * *

Nos enfants

Bobette (5 ans) examine avec attention le chat allongé le long du feu. Celui-ci, dans cette douce chaleur, se met à ronronner voluptueusement. Bobette bondit au boudoir de sa maman:

—M'man! m'man, crie-t-elle, vite... venez vite... le chat commence à bouillir.

* * *

—Comment, vous êtes fiancés, Maurice et vous? Je pensais que c'était un simple flirt.

—C'est bien ce que Maurice croyait aussi.

* * *

Militariana

—Brigadier Tournesol quand un cheval, il est attaché au pied d'un mur et qu'il s'en sauve, de quel pied qu'il part?

—???

—Espèce d'ahuri! Eh bien, il part du pied du mur!

* * *

Regrets

Le père Mathurin conte ses ennuis à un voisin.

—C'est-y pas malheureux! J'avions un âne, et à présent le v'là qu'est mort. Ce que c'est que de nous, tout de même!

Les huîtres

Cette Anglaise entre dans un restaurant et demande au garçon s'il a de mauvaises huîtres.

Le garçon, ahuri, lui répond:

— Nous avons des huîtres depuis trente sous jusqu'à une piastre...

— Eh bien! garçon, donnez-m'en une douzaine à trente sous...

Après les avoir ingurgitées, l'Anglaise rappelle le garçon.

— Donnez-moi maintenant une douzaine d'huîtres à une piastre... Vous paraissez étonné, garçon? Je vais vous dire: les premières étaient pour mon ver solitaire; celles-ci, ce sera pour moi...

Répétition générale

La scène se passe sur une petite ligne d'intérêt local. Pour des raisons qui demeurent mystérieuses, le train s'engage sur une voie, recule, bifurque, recule encore, passe successivement sur toutes les voies de garage, siffle, s'arrête, part, revient... Ça dure depuis un bon quart d'heure.

— Qu'est-ce qu'ils peuvent bien faire? demande, tout juste rassurée, une voyageuse.

Alors son voisin, froidement:

— Ils sont en train d'essayer une catastrophe!

SIVEL

Où la science et l'expérience répondent précisément aux besoins de l'oeil.
A votre service:
TAIT-FAVREAU LIMITÉE
SPECIALISTES OPTOMETRISTES — OPTICIENS LICENCIES
Bureau principal: 265, rue STE-CATHERINE EST Tél. LA. 6703
Succursale: 6890, rue ST-HUBERT Tél. DO. 8355
Succursale: ST-LAMBERT, 270 ave Victoria, Tél. 791
LA PLUS GRANDE INSTITUTION DU GENRE AU CANADA

PAIN J. CARON LTEE TÉL. CR. 4114

Mangez CHEZ Marguery
Restaurant français authentique
Repas réguliers
Lunch: 40c. Dîner: 50c.
SERVICE A LA CARTE
1252-4, RUE ST-DENIS
Dans l'hôtel Pennsylvania
Face à l'Université.

Toujours apprécié le DIAMANT
A la mode depuis des siècles, le diamant, comme cadeau, plaît toujours.
Tous nos diamants sont renommés
Entrez les examiner à l'un ou l'autre de nos magasins.
—ET BIBEAU HALE AVEC LE "DEVOIR"
G. H. BIBEAU & Frère
HORLOGERS-BIJOUTIERS
DEUX MAGASINS:
1257, Ste-Catherine Est
905, Boul. St-Laurent.

Chaussures
Formes correctives
Soin des pieds
Houle & Bleau
Pratipédistes diplômés
Spécialistes en ajustement.
4561 est, Ste-Catherine
CL. 7987

EN achetant de préférence chez nos annonceurs, vous halez sûrement avec le "Devoir". Halons donc tous ensemble.

LE PARFUM DU JOUR
TULIPE NOIRE
CREATION CHENARD
CAPTIVANT...
Un parfum de luxe, le choix des élégantes.
Poudre . . .60 et 1.00
Avec parfum gratis.
Lotion $1.25
Parfum, l'once, $2.50
Exigez CHENARD
Dépos.: CHENARD
857 St-Maurice, Montréal.

Léon-A. Hurtubise C.P.A.
Comptable public licencié
60 St-Jacques ouest
MONTREAL
Téléphone: HArbour 5065

Où l'on s'habille bien—
Ernest Meunier
Le Tailleur Fashionable
994, rue Rachel (Est)
Téléphones: FR. 9343-9850

BEURRE
Qualité supérieure
TOUSIGNANT
Frères Ltée
Les plus grands détaillants au Canada de beurre, fromage, oeufs et autres provisions.
22c LA LIVRE
CETTE SEMAINE
Beurre de choix ..... .21
Beurre pour la cuisson . . .17
TOUSIGNANT
Frères Ltée
9 MAGASINS
Commodément situés
6312 ST-HUBERT
5167 rue Clarke
2929 rue Masson
1584 Ste-Catherine Est
2034 Mont-Royal Est
1148 Mont-Royal Est
1374 rue Ontario Est
2309 rue Ontario Est
3539 rue Ontario Est

Les LITHINÉS du Dr GUSTIN
font économiquement une délicieuse eau de table et de régime très digestive.
Recommandés contre les maladies de la peau, du foie, de l'estomac, de la vessie et de l'intestin, rhumatisme, goutte et acide urique.
MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS
En vente dans toutes les pharmacies
Lithinés Alcaline Digestive

Eglises et Communautés
Profitez du nouveau tarif et importez vous-mêmes vos ornements, vases sacrés, soies, damas, velours, draps d'or pour ornements. Aussi sujets à appliquer tels que: IHS, croix, figures au petit point. Catalogue sur demande.
Importation Chéret
C. P. 241 Station Hochelaga
MONTREAL

FOURRURES
Prix de véritable aubaine
PONEY RUSSE 85.00
Mouton d'Arabie, Seal d'Hudson, Rat musqué, Broadtail, Caracul à des prix vraiment bas.
P.A.ASSELIN 1429 Amherst
BAS PRIX — HAUTE QUALITE
Téléphone: CHerrier 9644

ACCESSOIRES DE RADIO
PAYETTE
910 BLEURY LA 2108

Lisez le "Devoir" et encouragez ses annonceurs.

Vignettes? TÉLÉPHONEZ MARQUETTE 4549
La PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITÉE
59 STE CATHERINE OUEST

Nous envoyons chercher et livrons tous articles confiés à nos soins. Il suffit d'appeler
CRescent 2149
Nettoyage français
Robe unie, Costume, Manteau, Complet, Pardessus.
$1
Ouvrage Garanti
Complet pressé..... 50c
Chapeau nettoyé..... 75c
Service de 24 heures
NEW SYSTEM CLEANING SERVICE ENRG.
J.-H. BRETON, prop.
TEINTURIER-NETTOYEUR
Nouveau local:
2461 DES CARRIERES

UN POT PAR JOUR DE YOGOURT CROIX VERTE ASSAINIT L'INTESTIN
J.DELISLE 916 DULUTH AM 0434
NOUS LIVRONS À DOMICILE

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Postes extérieurs

Samedi, 25 novembre

WABC

6.00 p.m., Meet the Artist. Entrevue de Bob Taplinger avec des artistes éminents de la radio.
6.15 p.m., Chant par Mildred Bailey.
7.00 p.m., The Political Situation in Washington, par Frederick William Wile.
7.15 p.m., Orch. Jack Denny. Jeannie Lang et Paul Small.
7.30 p.m., The King's Henchmen. Jane Froman; Charles Carlile, ténor; orchestre Fred Berren.
8.15 p.m., Fray et Braggiotti (duos sur deux pianos). — Ouverture (Die Meistersinger), de Wagner.
9.30 p.m., Carborundum Band.
10.00 p.m., Emission de l'expédition Byrd (antarctique). Orch. Daly.
10.30 p.m., Columbia News Service.
10.45 p.m., Leaders in Action. H. V. Kaltenborn.
11.00 p.m., Orchestre Isham Jones.
11.30 p.m., Little Jack Little.

WEAF

8.00 p.m., Economics in the New Deal Discussion.
9.00 p.m., The Magic Carpet Program. Robert Simmons, ténor; The Leaders Trio; orch. Al Goodman.
10.00 p.m., The Saturday Night Dancing Party, avec B. A. Rolfe et l'orchestre Terraplane. Lew White, organiste.
11.30 p.m., Hollywood on the Air. Orchestre et solistes.
12.00 minuit. — Carefree Carnival. Orchestre Meredith Wilson.

WJZ

7.30 p.m., O'Leary Irish Minstrels.
8.30 p.m., Sous les ponts de Paris (Du Canada). — Caro Lamoureux, soprano; Ludovic Huot, ténor; orch. Allan McIver.
9.00 p.m., Jamboree. Spectacle de variétés avec Don McNeil; orchestre Stoke.
10.00 p.m., Contes des Titans (Sketch.)
10.30 p.m., Programme Cou-Cou avec Raymond Knight et Adelina Thomason; orch. Robert Armbruster.
11.00 p.m., WLS Barn Dance.

Les beaux programmes

WABC

9.30 p.m., Fanfare Carborundum. — Légende indienne: Good mind and His Father; Marche: Flotow's Triumph; Ouverture (Athalie), de Mendelssohn; Valse en la majeur, de Brahms; Marche des Elks, de Lake; Sélection (Le moulin rouge), de Herbert; Marche: Rolling Thunder.
12.00, minuit. — Portland Junior Symphony Orchestra. Direction Jacques Gershkovitch. — Ouverture (Les joyeuses commères de Windsor), de Nicolai; Elégie (Sérénade), de Tschaikowsky; Prélude (Les maîtres-chanteurs de Nuremberg), de Wagner.

Emission des Jeune-Canada

Ce soir, à 5 h. 15, au poste CKAC, aura lieu l'émission Jeune-Canada. En voici le programme: Restauration sociale, M. Thuribe Belzile; Propos sur la colonisation, M. Dominique Beaudin.

Demi-heure de la Société St-Jean-Baptiste

7 h. 30, CKAC. Directeur général: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat. Directeur musical: M. Eugène Dubuc, maître de chapelle à Saint-Gabriel. Causerie de M. Démétrius Baril, avocat: la valeur de la circulation de l'argent. La vie de la Société, par le chef du secrétariat. M. Wilfrid Duchesney, ténor, artiste des Concerts populaires de la Société St-Jean-Baptiste, chantera: De sa mère, on se souvient toujours; Vision lointaine, de Maury; En passant devant ta maison, de Christiné. Accompagnatrice: Mlle Jeannette Duhamel.

CFCF

Rangers vs Maroons

La partie de hockey entre les Rangers, de New-York, et les Maroons, de Montréal, sera irradiée à CFCF, samedi soir, sous les auspices de la General Motors Hockey Broadcast. M. Charles de L. Harwood fera les commentaires détaillés de la joute. M. Léo Lesieur, donnera un programme musical sur les orgues de la salle Tudor, entre les périodes.

Echos d'antenne

Message du roi George V

Le roi d'Angleterre, George V, espère pouvoir transmettre, par radio, ses voeux de Noël à ses sujets de l'Empire britannique, le 25 décembre prochain. Ce sera la seconde fois que le roi se servira de la radio pour remplir ce devoir royal.

* * *

La première émission du Pôle Sud faite samedi dernier par l'amiral Byrd a bien réussi, malgré des conditions atmosphériques très défavorables. Byrd a établi là un record, puisque c'était la première fois dans l'histoire de la radio qu'on pouvait transmettre du bord d'un navire éloigné de plus de 5,000 milles du point de réception.

* * *

L'Etat du Wisconsin est un pionnier dans le domaine de l'instruction par radio. Son College of the Air donne des cours pendant trente semaines par l'entremise des postes WHA, à Madison, et WLBL, à Stevens Point. Cette école donne cinq cours différents sur les problèmes économiques et sociaux adaptés aux jeunes gens de la campagne.

* * *

John McCormack, le populaire ténor irlandais, fait beaucoup de sport, surtout des exercices physiques en plein air. Il prétend que loin de nuire à la gorge, ils aident grandement celle-ci.

MICRO

Dimanche, 26 novembre

Emission de Genève

—12 h. 45, WABC et probablement CKAC. M. Christian L. Lange, représentant la Norvège dans le comité de l'Institut des affaires publiques, parlera de Genève, Suisse, sur le sujet suivant: Les Etats-Unis et l'Europe.

La Philharmonique de New-York

—3 h., WABC, CRCM et CKAC. Ces trois postes irradieront le concert de la Philharmonique de New-York. Bruno Walter sera de nouveau le directeur du programme et de l'orchestre. Les solistes seront Grete Stueckgold et Gustav Schuetzendorf. Détails: Symphonie en mi bémol majeur no 3, de Schumann; le lied: Gretchen am Spinnrad, de Schubert; le lied: Mignon, d'Elfenlied, de Hugo Wolf, chanté par Grete Stueckgold accompagnée au piano par Bruno Walter lui-même. Commentaires du programme, en français, par Romain-Octave Pelletier, critique musical. — Deuxième partie du programme musical: extraits de l'opéra Der Corregidor, de Hugo Wolf, avec chant par Grete Stueckgold et Gustav Schuetzendorf; Aria, tiré de Der Freischutz, de Weber; Ouverture (Der Freischutz), de Weber.

L'Heure catholique

—6 h., CKAC. Le R. P. Louis-Arthème Tétrault, S.J., professeur d'Ecriture sainte au scolasticat de l'Immaculée-Conception, prononcera la causerie doctrinale à l'Heure catholique. Il traitera le sujet suivant: Jésus chasse les voleurs du temple. La chorale de la paroisse St-Laurent exécutera le programme musical sous la direction de M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle de Notre-Dame de Montréal. A l'orgue, Mme Paquette (Carmen Tétrault). Programme: Cantique à Ste-Cécile, de Lambilliotte; Sanctus et Agnus de la messe pastorale, de Rousseau; Je vous salue, Marie, de l'abbé Louis; Ave Maris Stella, grégorien, par les enfants seuls; De Profundis, à trois voix d'hommes; Rorate coeli desuper, de Frédéric Pelletier.

Les Pirates de Penzance

—9 h., CRCM. La Commission canadienne de la radio fera émettre sous ses auspices l'opérette intitulée: Les Pirates, de Penzance, de Gilbert et Sullivan. L'émission se fera de Toronto.

—9 h., WABC. Nino Martini, ténor italien, sera l'un des principaux artistes du programme des Sept étoiles. Direction d'Erno Rapee.

—10 h. 30, WABC et CKAC. Le Conclave des Nations, programme inauguré récemment, mettra en vedette M. Paul May, ambassadeur belge à Washington. Il prononcera une brève causerie sur la Belgique et les Etats-Unis. Suivra un programme musical: La Brabançonne, hymne national; Ouverture en ré, de Grétry; Fragment de la symphonie en ré mineur, de César Franck; Gavotte, de Gossec; Le tambourin, tiré de la suite de ballet, de Grétry; La Brabançonne; Menuet, de Gossec, et Gigue de la suite de ballet, de Grétry.

Postes locaux

SAMEDI, 25 NOVEMBRE

CKAC

12.00 Le programme de La Peptonine.
12.15 Vincent Travers et orch. (C.B.S.)
12.30 Le chansonnier Rigolard.
12.45 Cours de la bourse.
1.00 Causerie agricole de l'U.C.C. "Agriculture et colonisation", par M. J.-E. Laforce.
1.30 Le programme Mus-Kee-Kee.
2.00 Orchestre.
2.30 Partie de football.
4.35 "Saturday Syncopators" (C.B.S.)
5.00 Orchestre.
5.15 Les Jeune Canada.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Mélodies du soir.
6.30 Programme Sarrazin-Choquette.
6.45 Causerie sur le rugby.
7.00 Programme Valda.
7.15 Mildred Bailey (C.B.S.)
7.30 La Société St-Jean-Baptiste.
8.00 Oeuvres de charité catholiques.
8.15 Fray et Braggiotti, (C.B.S.)
8.30 George Jessell.
9.00 A annoncer.
9.30 Jovette Bernier, diseuse.
10.00 Marathon.
10.15 Ann Leaf, organiste, (C.B.S.)
10.30 Orchestre Maurice Meerte.
11.00 Programme Mus-Kee-Kee.
11.30 Musique de danse de Chas Dornberger.
12.00 Marathon.
12.15 Orchestre.

CHLP

12.00 "Pour vous Mesdames".
1.15 Bourse.
1.30 Variétés.
5.00 Musique de danse.
5.30 L'heure du repos.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Romances.
6.45 Programme musical.
7.00 L'heure de la prospérité.
7.30 Causerie de la Fédération des ouvriers du Canada.
7.45 Madame X.
8.00 Programme musical.
8.15 "A Wee Bit of Scotland".
8.30 "Gipsy Hearts".
9.00 "Echoes from the Backwoods".
9.15 Lorenzo Proulx et Laure Choquette.
9.30 Les Apaches.
10.00 Musique de danse.
11.00 Musique de danse d'Al McGowan de l'hôtel Place Viger.
11.45 Mélodies.

CFCF

12.00 "Down Lovers Lane".
12.30 "On Wings of Song".
1.00 Cours de la Bourse.
1.15 Programme musical.
1.30 Maurice Marchand, pianiste.
1.45 Airs populaires.
2.00 Concert du Mont-Royal.
2.30 "Radio-Review".
4.00 Musique de danse.
5.00 Variétés.
5.15 "Purple Circle".
5.30 Réclame.
5.45 "Little Orphan Annie".
6.00 Heure du crépuscule.
6.30 Horoscope du jour.
7.00 Causerie sur le bridge.
7.15 Récital de la salle Tudor.
7.30 Orchestre.
8.00 Musique de danse.
8.30 Musique de danse.
9.00 Partie de hockey entre les New-York Rangers et les Montreal Maroons.
10.30 Concert d'instruments à cordes.
11.00 "One Mann's Family".
11.30 "Hollywood on the air".

DIMANCHE, 26 NOVEMBRE

CRCM

2.00 Le Trio lyrique — Malenfant-Daunais-Huot.
2.15 Discours par le maire Taylor de Vancouver.
2.30 J. J. Gagnier et ses Grenadiers.
3.00 La Philharmonique de New-York.
5.00 L'heure catholique de Québec.
6.00 Causerie du Dr J. P. Dey, de l'université McGill.
6.15 Récital d'orgue.
6.30 Nouvelles de la P. C. en français.
6.30 Concert.
7.00 Le vieil album.
7.30 Nocturne de l'Atlantique.
8.00 Albert Pratz, violoniste.
8.30 Trio Ritz-Carlton.
9.00 L'opérette: Les Pirates, de Penzance, de Gilbert et Sullivan (anglais).
10.00 Orch. Château-Laurier.
10.30 Nouvelles de Toronto, P. C.
10.35 Choeur écossais.
11.00 Au coin du feu.

CKAC

10.45 Programme de Ben Alley — Columbia.
11.00 Offices protestants.
12.30 Tito Guizar et ensemble de harpe.
12.45 Emission de Genève.
1.00 Musique hawaïenne.
1.15 Radio-revue Champlain (duo Maubourg-Letondal).
1.45 Emission du Dr Challiroux.
2.00 Emission du Jeune Board of Trade.
2.30 L'Ass. des artistes amateurs.
3.00 La Symphonie de New-York.
5.00 Extraits d'opéra.
5.30 Extraits d'opéra.
5.30 Emission Parent.
5.45 Emission St-Jean.
6.00 L'heure catholique.
6.45 Chansons françaises.
7.15 La chanteuse Anka.
7.30 Offices protestants.
9.00 Les mémoires d'un vieux marin.
9.30 Nos chorales paroissiales.
10.00 Nos artistes canadiens.
10.30 Le Conclave des Nations.

CFCF

12.30 Concert de Radio City.
1.30 Musique.
2.30 Concert.
2.45 Musique.
3.00 Refrains internationaux.
3.30 Programme de genre cubain.
4.00 Les trois violoneux.
4.15 Les soeurs Morin.
4.30 Programme commercial.
5.00 Promenade aux Antilles.
5.15 Orch. Casino.
5.30 Musique et chant.
5.45 L'heure vespérale.
6.00 Causerie du Y.M.C.C.
6.15 Orgue.
6.30 Nouvelles.
6.38 Extraits d'opérettes.
7.15 La chanteuse Anka.
7.30 Musique.
8.00 Chase and Sanborn.
9.30 L'album musical américain.
10.00 Orch. des Green Bros.
10.30 Au coin du feu.

CHLP

5.30 Suite (Mignon), de Thomas.
7.00 Comédies musicales.
7.15 Féd. des clubs ouvriers.
7.30 Emission protestante.
7.45 Lola Peterson, pianiste.
8.00 Le chanteur de Montparnasse.
8.15 Sketches de Dickens.
9.00 Les mémoires d'un vieux marin.
9.30 Nos chorales paroissiales.
10.00 Musique de danse.

Longueur d'ondes en mètres et fréquence en kilocycles des principaux postes:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CHLP	266.	1120
CHRC	463.	645
CKCV	229.	1310
CRCS	200.	1500

* * *

WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1060
WLWL	272.6	1100

La "corvée" du "Devoir"

C'est le temps de vous inscrire

Le *Devoir* du 4 octobre terminait ainsi son premier-Montréal:

Les circonstances sont difficiles, nous ne faisons point difficulté de l'avouer, et nous avons besoin de l'aide, de l'énergique et tenace concours de tous nos amis, de tous ceux qui croient le journal utile; mais que tous ceux-là veuillent bien *haler* avec nous, s'inviter à la *corvée* du *Devoir* (il n'y aurait de *survenants* que ceux qui voudraient nous mettre des entraves), et nous passerons à travers.

... Mais le succès — le succès profond, durable, qui nous permettra de rendre tous les services que nous rêvons — le succès est à cette condition.

C'est donc le temps d'organiser la *corvée* du *Devoir*.

* * *

Pour faciliter le travail, pour permettre le répérage et la coordination de toutes les bonnes volontés, nous prions tous ceux qui, d'une façon quelconque, veulent participer à la *corvée* du *Devoir* de vouloir bien remplir et envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous la formule suivante:

La *Corvée* du *Devoir*,
à la Palestre nationale,
840, rue Cherrier,
à Montréal (Can.).

Amis du *Devoir*,

Je veux être de votre *corvée*. Je vous prie donc de m'envoyer toutes les indications nécessaires.

Avec tous mes remerciements,

(Signature) .....

Rue..... Téléphone .....

Ville..... Paroisse .....

Travail préféré: Plan Taillon [ ] — Achetons chez nous [ ] — Séances publiques [ ] — Propagande par les imprimés [ ].

MARQUER D'UNE CROIX LE OU LES TRAVAUX PREFERES.

La "General Theatres"

Le témoignage d'un ancien magnat du cinéma, William Fox

Washington, 24. (S.P.A.) — M. William Fox, ancien magnat du cinéma, a témoigné hier devant le comité sénatorial d'enquête sur les banques et la grande finance. Fox a dit qu'il a été forcé de vendre ses compagnies à la *General Theatres Equipment Inc.*, en avril 1930, après que les banquiers eurent conspiré pour lui refuser du crédit.

Il a nommé plusieurs individus et 13 banques de New-York comme les conspirateurs qui l'ont mis au pied du mur. Il a parlé de ses entretiens avec l'ancien président Hoover et d'autres chefs républicains en 1929 pour empêcher qu'on le poursuive en vertu des lois contre les monopoles, relativement à son acquisition d'actions du théâtre *Loew*.

Lorsqu'il a vendu ses compagnies pour $15,000,000 et autres considérations, il avait environ $93,000,000 de dettes, dont $73,000,000 pour les actions du *Loew* et $20,000,000 pour des placements dans une firme de cinéma britannique nommée Gaumont. Nous avons pris tout l'argent que nous pouvions trouver pour acheter des actions du théâtre *Loew* après que le département de la justice eut donné l'opinion que cela ne viendrait pas en conflit avec la loi Clayton.

M. Fox dit qu'il ne s'aperçut pas de la conspiration pour prendre le contrôle de ses compagnies, même lorsque Harry Stuart et Otterton lui proposèrent la création d'une fiducie, promettant de s'arranger avec le renouvellement de ses obligations. Fox consulta un autre avocat qui lui conseilla d'entrer dans ce projet de fiducie (voting trust); puis cet avocat devint l'avocat de la fiducie et travailla — selon M. Fox — pour les intérêts que M. Fox combattait.

M. Fox a dit qu'il a même failli aller en prison dans ses transactions avec Harler L. Clarke, ancien maître de la *General Theatres Equipment, Inc.* Un contrat était prêt par lequel Clarke devait lui donner $33,000,000. Tout ce qu'il s'agissait de faire c'était d'amener *Fox Film* à vendre les 660,000 actions du *Loew* pour $33,000,000. Il ne signa pas le contrat et plus tard, lorsque Clarke eut pris le contrôle des compagnies, les actions *Loew* furent vendues pour $70,000,000.

M. Fox dit qu'il ne croit pas que personne ait changé les dossiers du département de la justice, mais si quelqu'un l'a fait, dit-il, c'était Harler L. Clarke.

Le "Mois"

Cette revue, "synthèse de l'activité mondiale", offre mensuellement un panorama clair, complet et vivant de tous les événements qui se sont déroulés au cours du mois précédent dans le monde entier.

Dans le dernier numéro du *Mois*, nous relevons un article de M. Georg Bernhard, ancien rédacteur en chef de la *Vossische Zeitung*, sur l'asservissement de la presse allemande et un autre de M. Edward A. Filene, président du Comité du N. R.A. de l'Etat du Massachusetts, sur la restauration de la prospérité aux Etats-Unis. Dans une interview, M. A. de Monzie parle de l'éducation en France. M. Jean Vignaud étudie l'influence d'Emile Zola et le Dr Wicart expose les précieux secours que la médecine apporte aux chanteurs.

Le *Mois* publie en outre des portraits biographiques d'Alexandre Lerroux, Henry Ford, le baron Aloisi, Maurice Donnay, Albert Besnard et Georges Claude. Parmi les nombreuses études d'actualité, il y en a sur le syndicalisme international, le problème du redressement des finances françaises, l'avenir de l'Europe selon Oswald Spengler, les missions pédagogiques en Espagne.

La livraison du *Mois* au Canada se fait le 22 de chaque mois par les représentants canadiens, la Librairie Méthot, à Montréal.

La Musique des Grenadiers

Dimanche, de 2 h. 30 à 3 h. de l'après-midi, la Musique des Grenadiers, sous la direction de J.-J. Gagnier, offrira un programme de musique militaire qui sera irradié au Canada par la Commission canadienne de la Radio et aux Etats-Unis par la National Broadcasting Company.

Programme: March of the Toys, de "Babes in Toyland", Herbert — Poème symphonique "Le Rouet d'Omphale", Saint-Saëns — Humoresque, "Piccolo Pic", Slater, soliste: Lucien Gagnier—Sonneries de trompettes et marches régimentaires: "2nd Reg. Queen's Own Rifles of Canada", "3rd Victoria Rifles of Canada" — Valse mignonne, Drigo — Marche "Marine Corps Institute", Branson — Dieu sauve le roi.

Au Salon de l'auto

UNE SECTION DES ACCESSOIRES D'AUTOS, PIECES DE RECHANGE ET DE L'EQUIPEMENT DE GARAGE

Ce n'est que depuis quelques années que le Salon de l'automobile de l'Est du Canada, tenu annuellement à Montréal, dont les portes s'ouvriront samedi, le 20 janvier, dans l'édifice Sun Life, contient en lui-même une seconde exposition, celle des accessoires d'automobiles, des pièces de rechange et de l'équipement de garage, nous rappelle M. P.-O. Messier, président de la Montreal Automobile Trade Association. C'est pour ainsi dire, une exposition dans une exposition, tellement ces exhibits ont pris de l'importance depuis quelques années.

Autrefois, le salon de l'automobile ne contenait que des autos de tourisme, des véhicules commerciaux, des camions et des autobus. Les manufacturiers d'accessoires d'automobiles, de pièces de rechange et d'équipement de garage tenaient certaines années une exposition de leur côté, dans un édifice différent et parfois à une date différente.

L'A. C. J. C. à Saint-Henri

Ces jours derniers avait lieu, dans la salle académique du collège St-Henri, une assemblée régulière publique du cercle St-Henri de l'A.C.J.C., sous la présidence d'honneur de M. le curé Roux, et la présidence active de M. Roland Chagnon, C.A.

Les Frères de l'Ecole supérieure St-Henri, Me Paul Mercier, député de St-Henri, ainsi qu'un nombreux auditoire y assistaient.

A l'assemblée du cercle, MM. Henri Dutrisac et Marcel Bougie présentèrent des travaux intéressants, le premier sur le scoutisme et le second sur la langue française. Une discussion suivit le premier travail. Il y eut, aussi, lecture du rapport de la dernière assemblée et des rapports des différents comités, puis un vote de félicitations fut présenté par les membres du cercle à M. François Doray, le gagnant d'une bourse pour l'Ecole Polytechnique, offerte par le Pacifique Canadien à ses employés mineurs ou aux fils de ses employés. Un orchestre composé d'étudiants à l'Université de Montréal présenta un joli programme de musique instrumentale.

Mlle N. Bertrand et M. Bernard Hogue, e.e.d., furent très applaudis dans leurs chansons. M. Jean Devroede, c.g.c., récita avec succès une poésie du Père Delaporte.

L'assemblée se termina, comme elle avait commencé d'ailleurs, par une prière récitée par le directeur, le R. F. Roland, F.E.C. La soirée prit fin par une allocution de Me Paul Mercier et le chant *O Canada*. (Comm.)

Quartier Saint-Paul

Réunion de l'Association des citoyens du quartier Saint-Paul, demain après-midi, à 2 h. 30, à la salle paroissiale de NotreDame-du-Perpétuel-Secours, boulevard Monk.

LA SAINTE-CECILE

A Notre-Dame

La fête de Sainte-Cécile à Notre-Dame revêtira cette année un cachet de solennité tout à fait remarquable.

Ainsi, demain, il y aura grand'messe très solennelle à 11 heures.. Dans l'après-midi, à 3 heures 30, les Chanteurs de Notre-Dame, sous la direction de M. Guillaume Dupuis, donneront un grand concert sacré. M. Benoit-F. Poirier, organiste à Notre-Dame, exécutera aussi quelques pièces d'orgue.

Au Gesù

Une audition de musique religieuse, organisée par la Société des artistes-musiciens, à l'occasion de la fête de sainte Cécile, sera donnée demain soir, à 8 h., à l'église du Gesù.

La maîtrise, sous la direction du R. P. Lefebvre, S.J., ainsi que l'organiste, M. Hervé Cloutier, exécuteront le programme suivant:

Salut solennel par la maîtrise: Cor Jesu pour 4 voix, H. Cloutier; Sanctus et Benedictus, Ch. Pineau; Ave Maria, à 3 voix, A. Letondal; Tantum ergo à 3 voix, Collard; 2. Concert d'orgue: Toccata et fugue (ré mineur), Bach; Offertoire, A. Letondal; Prélude-Carillon, A. Tremblay; Prière, G. E. Tanguay; Domini Deus, choeur, Franck; Angelus du soir, Bonnet; Elfes, Bonnet; Scherzo, Gigout; Choral, no 3, Franck.

A St-Stanislas

Programme du concert sacré qui sera donné demain soir, à 7 h. 15, à l'église St-Stanislas, boul. St-Joseph, angle Garnier, par un groupe de 200 chanteurs comprenant la Chorale paroissiale, la Chorale des enfants et l'Association des Chanteurs de Montréal. L'entrée est gratuite.

1. Allegro con brio de la sonate en sol mineur de J. Rogers, orgue; 2. Jésus marché sur les flots, E. Missa, M. Paul Leduc, basse; 3. Cantate à Ste-Cécile, G. Renard, La Chorale des enfants, directeur, R. F. Honorius; 4. Memorare (prière à la Sainte Vierge, G. Couture, La Chorale et l'Association des Chanteurs; 5. Orgue: Dialogue, R. Becker; 6. Notre Père, H. Busser, M. Paul Valade, ténor; 7. Chant d'allégresse, G. Renard, Les trois chorales.

Salut

Cor Jesu, J. Chassang; Panis Angelicus, Gasto Lini, Les trois chorales; Ave Maria, Ch. Gounod, M. C.-E. Brodeur, baryton; Ecce Fidelis, R. Pelletier, Tantum ergo, Van Damme; Christus Vincit, J. Noyon.

A l'orgue: Mlle Jeannine Fortier; maître de chapelle: M. Jean Goulet.

A Ste-Madeleine d'Outremont

A son cinquième concert sacré annuel, demain soir, à 7 h. 30, la Chorale Ste-Madeleine d'Outremont présentera en un récital de musique religieuse M. P. A. Asselin, ténor. Voici le programme qui sera exécuté sous la direction de M. Paul Tremblay, maître de chapelle:

1. Orgue: Toccate et fugue en ré mineur, J. S. Bach, M. Gérard Turcotte; 2. Solo: Cantantibus organis, A. Letondal, P. A. Asselin; 3. Choeur: O sacrum convivium, P. Yon; 4. Orgue: (a) Hommage à Bonnet, W. E. Howe, (b) Angelus du soir, J. Bonnet, M. Gérard Turcotte; 5. Solo: En prière, G. Fauré, M. P. A. Asselin; 6. Choeur: In te speravi, Blanchon, soliste: Aug. Paquette; 7. Solo: Notre Père (inédit, première audition), G. Turcotte, E. Richard; 8. Orgue: Toccate en fa de la 5e symphonie, Ch. E. Widor, Gérard Turcotte.

Salut

Cor Jesu, pièce inédite de l'organiste de Ste-Madeleine; O Salutaris (a cappella), Perosi; Ave Maria, Lavallée-Smith, M. P. A. Asselin; Tantum Ergo, Eug. Minard, soliste: Aug. Paquette.

Entrée gratuite.

L'église Ste-Madeleine d'Outremont est située rue Outremont, entre Bernard et Van Horne. Le tramway 96 passe à la porte.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir". 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

Soirée au St-Sacrement

La section N.-D. du T. S. Sacrement offre une soirée récréative au profit de ses oeuvres, au no 4450 rue St-Hubert, mardi soir, le 28 novembre, à 8 h. p.m.

La Chorale du T. S. Sacrement exécutera un programme de choix.

D'abord une opérette *Une minute trop tard*, puis un concert où se feront entendre: MM. Fournier de Belleval, Duranleau, Dupras et Boulanger, dans le "Quatuor de la Scala", Tourangeau, Labelle et autres, sous la direction de M. L. C. Boulanger; enfin une comédie de Botrel, *Nos bicyclistes*.

Les billets sont en vente chez les Pères du T. S. Sacrement, Fa. 1131, à la Librairie Pineault, 466 est, Mont-Royal, Ha. 6762, et chez M. L. Lanoix, 4428 Boyer, Fa. 1876.

Fête aux huîtres au "Cercle Universitaire"

Le *Cercle Universitaire* de Montréal donne ce soir à neuf heures sa traditionnelle fête aux huîtres. Cette année, pour répondre aux voeux d'un grand nombre de membres, la fête se fera par petites tables. Les dames sont particulièrement invitées. Tenue de ville.

LE THÉ "SALADA"
MÉLANGE ORANGE PEKOE
'Tout frais des plantations'
266-7

ANTIKOR-LAURENCE
ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORS, VERRUES ET DURILLONS.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR —
EN VENTE PARTOUT 25¢ le Flacon
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

CETTE SEMAINE CHEZ Langelier
Radio combiné ROGERS
(QUANTITE LIMITEE)
Le fameux Radio-Combiné "Deux-Dans-Un", muni des fameuses lampes Rogers se vendait $325 — Exactement tel qu'illustré.
$29
PRIX AU COMPTANT
AUTRES BONNES VALEURS
2—Combinés MARCONI Sr. 9 lampes $99
5—Combinés ROGERS 580 8 lampes $89
2—Combinés MAJESTIC "181" 9 lampes $89
2—Combinés RADIOLA "47" 5 lampes $59

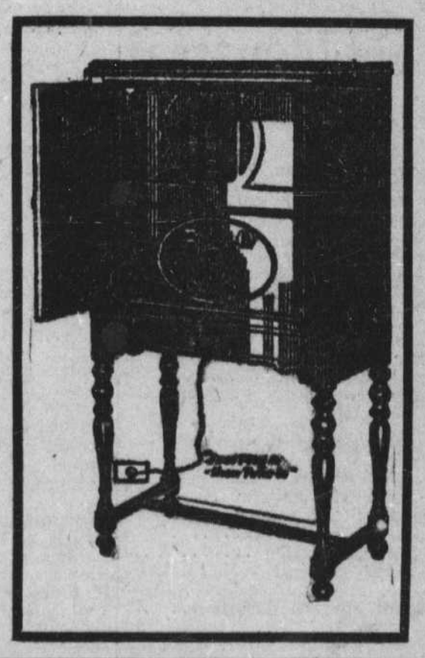

Etant les seuls fabricants de pianos à Montréal, nous sommes en mesure de vous offrir les meilleures valeurs en pianos reconditionnés par des experts.

VALEUR EXCEPTIONNELLE
PIANO DROIT MORRIS
Un excellent instrument avec son très riche, que nos experts viennent de reconditionner. Valeur sans précédent.
$49
EXTRA SPECIAL
Prix au comptant

AUTRES EXCELLENTES VALEURS
1—REGENT, droit, reconditionné. Se vendait $225. — Spécial $95
3—LANGELIER, droits, neufs, de modèle nouveau. Rég. $325, pour $225
1—PRATTE, droit, spécial, reconditionné, comme neuf. Acajou. Valeur rég. de $375, pour $275
1—LANGELIER—Boudoir usagé, superbe caisse acajou $175
1—Automatique NEW SCALE WILLIAMS acajou avec banc et 10 rouleaux. Reconditionné $175
1—G. HEINTZMAN, automatique, reconditionné, avec banc et 10 rouleaux $175
1—LANGELIER automatique neuf, avec banc et 10 rouleaux $275
1—COINOLA électrique. Reconditionné. Valeur de $1,250 $99

PIANOS PRATTE — ET — LANGELIER
J. Donat Langelier LIMITEE
MEUBLES — DE — TOUTES SORTES
LE PLUS GRAND MAGASIN DU GENRE AU CANADA
510 Est, rue STE-CATHERINE COIN LABELLE
FACILITES DE PAIEMENT

COMMERCE ET FINANCE

La première ligne de défense

Nous avons trop sacrifié aux politiciens — Il est plus que temps d'élaborer et de mettre en pratique un programme d'action économique

Nous avons trop attendu de la politique, ou plutôt nous avons trop sacrifié aux politiciens. Pour avoir voulu toujours les considérer comme des sauveurs, alors qu'ils n'en avaient, pour la plupart, ni le désir ni la capacité, nous avons rétrogradé à peu près dans tous les domaines.

Aujourd'hui, après plus de soixante-cinq années de coopération avec les Anglo-Canadiens au sein de la Confédération, notre sort est plus en danger qu'il l'était à l'époque de 1837, parce qu'alors chacun consentait à faire des sacrifices, pour le bien commun. Du rang d'associés où nos pères avaient su nous élever grâce à leur union dans l'effort pour atteindre le but visé, nous sommes aujourd'hui asservis à une nouvelle oligarchie, de l'argent, celle-là, et non seulement nous sommes à peine tolérés dans huit provinces sur neuf, mais nous sommes sur une continuelle défensive même dans ce qui devrait être le château-fort du Québec. Et pourtant, Dieu sait que nous n'avons pas manqué de "chefs" politiques pendant tout ce temps.

Mais, quoi qu'en disent tous les flagorneurs qui fréquentent les clubs de toutes couleurs, la très grande majorité de ces prétendus chefs de la race n'ont guère été supérieurs aux *bosses* qui dominent les activités des partis politiques dans les grandes villes américaines. Et c'est ainsi que nous pouvons marquer, de dix ans en dix ans, la diminution de notre influence dans tous les domaines. Nous pouvons ainsi souligner aussi notre recul dans le domaine économique et notre assujettissement toujours plus étendu à la puissance du capital étranger.

Fait étrange, c'est qu'ayant constaté depuis longtemps que la politique n'est que la servante dévoyée des puissances financières, nous ayons persisté à n'attacher d'importance qu'aux mesquines et ridicules luttes de partis, au lieu de concentrer nos efforts dans le domaine économique. Si nous avions mieux compris la nécessité de la coopération pour assurer notre indépendance économique, nous aurions su collaborer, malgré quelques divergences d'opinions, sur des problèmes d'ordre secondaire, nous aurions su unir nos efforts alors que la politique bleue et la politique rouge n'ont pu faire de nous que des frères ennemis.

Le résultat de nos luttes de partis a été trop désastreux pour que nous puissions espérer encore nous sauver par la politique. C'est par l'organisation méthodique dans le domaine économique que nous parviendrons de nouveau à nous libérer.

Mais une telle organisation ne se fait pas exclusivement de discours, qu'ils chantent avec les plus magnifiques trémolos les qualités presque éteintes de la race ou dénoncent avec fougue les empiètements de l'étranger. Les discours peuvent, comme les articles, préparer l'opinion publique. Mais il faut des directives précises, des directives qui provoqueront l'action. Des discours, nous en entendons depuis trois quarts de siècle; mais nous avons aussi attendu, pendant tout ce temps, le mot d'ordre qui fait agir comme il le faut au moment précis.

Qui d'entre nous aurait une assez forte personnalité pour assumer ce rôle si ce n'est un comité de quelques hommes intègres, bien préparés à la lutte, bien décidés à la conduire jusqu'au bout?

Clarence HOGUE

Le marché de Montréal

SAMEDI, 25 NOVEMBRE

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébert Turgeon, Ltée, 208, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn Langlois et Cie; pour le poisson, par Hatton et Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, limitée, 45, marché Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs:	
1ère patente, Manitoba	4.20
2ème patente, Manitoba	3.70
3e patente, Manitoba	3.60
Gru blanc, la tonne	24.00
Gru rouge, la tonne	19.00
Son	18.00
Maïs argentin, en douane	.75

BEURRE ET FROMAGE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois:	
Beurre:	
De ferme	**.18**
De crémerie, en bte de 56 lbs	.22
De crémerie, en blocs	.23
Fromage:	
Québec, doux, meule 20 lbs	**.10½**
Québec, doux, en morceau	**.11½**
Can. fort, meule de 80 lbs	**.18**
Canadien fort, morceau	**.19**
Kraft, boîte de 5 lbs	**.23**
Oka	**.28**
Roquefort, meule de 5 lbs	.50
Camembert, doux.	**6.70**
Gruyère, suisse, la lb	**.45**
Gruyère en boîte de 4 lbs 1-2	.42

OEUFS

Catégorie A, gros (extra)	.50
Catégorie A, moyens	.45
Catégorie A, poulettes	.40
Catégorie B, gros	.28
Catégorie B, moyen	.24
Catégorie C	.20

SAINDOUX

En bloc d'une livre	.11
En seau	.11 1-2
Saindoux composé:	
En tinette	.09 1-2
En seau	.10

MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb	.09 1-2
Brun, seau de 5 lbs, la lb	.07 1-2

VOLAILLES

(Prix fournis par P. Poulin et Cie).

Dindes, 7 à 9 lbs	.32
Dindes, 9 lbs et plus	.25
Poules, 3 à 3½ lbs	.18
Poules, 4 à 4½ lbs	.20
Poules, 5 à 5½ lbs	.22
Poules, 6 à 7 lbs	.22
Poulets, 3 à 3½ lbs	.18
Poulets, 4 à 4½ lbs	.22
Poulets, 5 à 5½ lbs	.25
Poulets à griller	1.00
Poulets d'incubateur	.90
Canards du Lac Brome	**.28**
Cochon de lait	.18
Pigeonneaux (pr.)	**.65**
Cailles S. A. (pr.)	**1.25**
Perdrix Grep Field (pr.)	**1.00**
Pluviers Ang. (pr)	**1.10**
Pintades jeunes (pr)	**1.75**
Scotch Grouse (pr)	**3.00**
Canards sauvages noirs	1.25

POISSON

Doré frais	.18
Aiglefin frais	.7½
Morue fraîche	.08
Filet d'aiglefin fumé	.12
Truite des lacs	.18
Plie	.09
Crevettes	.30
Brochet frais	.10
Maquereau frais	.07
Filet frais d'aiglefin	.15
Saumon frais	.22
Filet de morue	.13
Poissons salés, barils de 200 livres:	
Morue salée, grosse	.05
Morue salée, moyenne	.04
Sardines de Québec, le baril	$7.50
Hareng Labrador, 1-2 baril	4.00
Hareng Labrador, baril	7.50
Hareng Ecosse, 1-2 baril	13.00

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: *La Belle Fermière.*

ROSBIFS

"Porterhouse"	.30
Filet (tenderloin)	.23
Epaule, haut côté	.09
Surlonge (sans os)	.22
Côte	.12 à .20

BIFTECKS

Aloyau (sirloin)	.25 à .30
Porterhouse	.30
Ronde	.17
Flanc	.15
Pointe de surlonge	.22
Côtelettes	.22
"Hamburger"	.12

BOEUR (DIVERS)

Langues	.22
Poitrine	.08
Rognon	.23
Filet frais	.35 à .75
Jarret	.08
Boeuf salé	.15 à .25

PORC

Longe	.18
Epaule	.15
Fesse	.16
Filet	.35
Lard salé	.17
Jambon L. B. F.	.17
Jambon, épaule	.13
Bacon L. B. F.	.30
Jambon cuit	.45

SAUCISSE

La Belle Fermière	.25
Regal	.20
Boeuf	.12½
"Frankfurters"	.15
Bologne L. B. F.	.15

VEAU DE LAIT

Fesse entière	.20
Longe	.20
Epaule	.12
Devant	.07
Ris	.50
Foie tranché	.35
Langues	.25

AGNEAU

Quartier d'arrière	.22
Gigot	.22
Longe	.22
Quartier (devant)	.11

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Laporte-Hudon-Hébert, Limitée:	
Granulé, 100 lbs, jute	6.70
Granulé, 100 lbs, coton,	6.70
Cassonade, no 1, 100 lbs	6.30
Cassonade, no 2, 100 lbs	6.20
Cassonade, no 3, 100 lbs	6.10

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison S. E. Mallette, 61 marché Bonsecours

FRUITS

Oranges Sunkist, Nevels	4.75 à 5.50
Citrons Red Ball, Calif.	5.50 à 6.50
Citrons Sunkist	5.50 à 6.00
Citrons Messine	4.50 à 5.00
Pamplemousses Jamaïque	3.00 à 3.50
Pamplemousse Floride	4.50 à 5.00
Poires, bte	3.75 à 4.25
Bananes, 1-2 rég.	.90 à 1.00
Bananes, 1 rég.	2.50 à 2.75
Cocos, sac	3.00 à 3.50
Raisins Emperor	2.40 à 2.50
Raisins Cornichons	2.40 à 2.50
Tomates Californie, bte	4.00 à 4.50

LEGUMES

Oignons espagnols	2.75 à 3.00
Oignons rouges, le sac	.90
Laitue frisée Montréal, douz.	.25 à .35
Laitue Iceberg, Calif.	4.25 à 4.50
Epinards américains	2.25
Epinards canadiens	2.00
Aubergines, panier	1.00 à 1.10
Piments verts et rouges, douz.	.20 à .25
Choux canadiens, le baril	1.25 à 1.50
Choux-fleurs, douz.	.50 à 1.00
Persil, douz.	.20 à .25
Poireaux, le paquet	.20 à .25
Concombres Américains, Floride	3.50 à 3.75
Carottes, le paquet	.25 à .30
Carottes, en sac	.50
Betteraves, le paquet	.25 à .30
Betteraves, en sac	.50
Navets, la douz.	.15 à .20
Navets, en sac	.65
Céleri canadien, crête	2.50 à 2.75
Céleri, coeurs	.80 à .85
Pommes de terre sucrées, panier	1.75 à 2.00
Pommes de terre no 1, poche	.70 à .80
Pommes de terre, Mont. Vertes	.75 à .85
Ail, lb	.10 à .15
Fèves jaunes américaines	4.50
Fèves vertes américaines	4.00

POMMES EN BARIL No 1

Northern Spy	5.00 à 5.50
Golden Russett	4.75 à 5.00
Baldwin	4.50 à 5.00
Greening	4.25 à 4.50
Cranberry Peppin	4.00 à 4.25
Fameuses Ontario	4.00
Fameuses St-Hilaire	5.00
McIntosh Ontario	4.50
McIntosh St-Hilaire	5.00
McIntosh, en minot	1.50
Tolman Sweet	3.50 à 3.75
Peerment	3.50 à 3.75
Blenheim	3.25 à 3.50
King	3.50 à 3.75

Pour les nos 2 de .25 à .50 en moins.

Ces prix sont sujets aux variations du marché.

AVIS

PREUVE DE CREANCE

Avis est donné à tous les créanciers de la succession de feu le docteur Berdino Dumas, pratiquant de son vivant à 456 rue Sherbrooke est, Montréal, de bien vouloir présenter la preuve de leurs créances avant le 18 décembre 1933 au soussigné.

OSCAR BLAIN,
Procureur des héritiers de la succession du Dr Berdino Dumas.
526 rue Bennett,
Montréal.

Le projet de réorganisation de "Dupuis Frères"

Lettre de M. Albert Dupuis

A la suite de la nouvelle publiée hier par le *Devoir*, annonçant le projet de réorganisation de *Dupuis Frères ltée*, nos lecteurs liront avec intérêt le texte de la lettre de M. Albert Dupuis, président de la compagnie, adressée il y a deux jours aux actionnaires avec le texte des changements qui seront apportés à la constitution de la compagnie.

Voici le texte de la lettre de M. Dupuis:

"En vous adressant ces documents, nous avons cru opportun de vous dire brièvement les motifs qui ont animé vos Directeurs en soumettant ce projet à votre approbation.

La crise mondiale qui sévit depuis quatre ans a atteint une multitude d'entreprises qui ont dû cesser de payer leurs dividendes; les gouvernements mêmes ont été forcés de réduire le taux d'intérêt sur leurs emprunts. Cette crise ne nous a pas épargnés et le volume de nos ventes a subi un fléchissement à cause de la diminution du pouvoir d'achat de notre clientèle et de la chute des prix de vente des marchandises que nous lui offrons.

La baisse de nos revenus amenée par cette crise que nous avons subie et nous subissons encore, jointe à l'incertitude des prochaines années, nous ont imposé l'obligation de réduire nos dépenses et de diminer nos inventaires comme nous vous en avons déjà fait part dans une précédente lettre. Les profits ayant été supprimés par ces conditions adverses, nous avons dû suspendre le service du dividende pour ne pas compromettre la liquidité de notre position. Vous conviendrez que cette mesure a été prise dans le meilleur intérêt de la compagnie et de ses actionnaires.

Après mûre considération, nous proposons maintenant d'amender suivant les termes du Compromis, les conditions qui régissent notre capital-actions privilégiées dans le but de maintenir le prestige et la solidité financière de la Compagnie.

Nos actionnaires privilégiés savent déjà qu'il leur a été versé un total de $1,125,891.46 en dividendes, soit $84.00 sur chaque action de $100.00 et que la Compagnie a, de plus, appliqué tous ses surplus de profits au rachat de $251,300.00 d'actions privilégiées. Il est à noter qu'aucun dividende n'a été payé sur les actions ordinaires depuis l'émission des actions privilégiées. Nous vous donnons ci-après l'état de l'actif et du passif de la compagnie pour l'année finissant le 31 janvier 1933. Vous constaterez que malgré les quatre années de dépression qu'elle a traversées, la Compagnie a su maintenir une excellente position liquide. Depuis la date de cet état, nous sommes heureux de vous dire que la position s'est quelque peu améliorée et que les emprunts bancaires ont été complètement remboursés.

Le plan

Le projet de compromis qui vous est soumis comporte, entre autres choses, que pour chaque action privilégiée que vous détenez, la compagnie vous délivrera, sur remise de votre certificat d'actions:

(a) Douze dollars ($12.00) en "Bons au Porteur" payables en la manière décrite au compromis, en règlement de tous arrérages de dividendes sur chaque action et

(b) une action privilégiée d'une valeur nominale de cent dollars ($100.00) comportant les attributs mentionnés au compromis, et notamment:

(1) Dividende fixe et privilégié de 6% par an, non-cumulatif pour du 1er février 1934 au 1er février 1936, et cumulatif, payable trimestriellement, après le 1er février 1936.

(2) Rachetable à $110.00 le 15 août, 1946, selon les prescriptions de la loi s'y rapportant.

Après avoir longuement étudié le projet et avoir recueilli des opinions de banquiers, d'économistes et d'actionnaires privilégies importants, vos directeurs estiment que l'adoption de ce compromis est éminemment désirable pour la compagnie et ses actionnaires aux fins de:

a) Permettre à la compagnie de grandir et de soutenir la concurrence des maisons ayant accès à des fonds portant un taux d'intérêt réduit;

b) Fortifier le crédit déjà excellent de la compagnie en annonçant qu'elle est en règle avec ses actionnaires comme avec tous ses créanciers;

c) Protéger le capital engagé dans l'entreprise;

d) Permettre aux actionnaires de recevoir immédiatement, en règlement des arrérages de dividendes, des "Bons au porteur" qui ont une valeur réalisable et facilement négociables."

Ces "bons au porteur" mentionnés dans le paragraphe "A" sont pour $3 par semestre ou $6 par année échéant en mai 1934, novembre 1934 et mai et novembre 1935. Chacun de ces bons donne droit au porteur à son choix, de le remettre à la compagnie, en paiement, jusqu'à concurrence de $6.00 de marchandises pour les bons dus en 1934 et cela le ou après le 1er décembre 1933. Pour les deux derniers bons, soit $6, on peut acheter le ou après le 1er décembre 1934. Ceci s'applique au Comptoir postal comme au magasin.

L'assemblée spéciale aura lieu le 11 décembre.

Statistiques

Le Bureau fédéral de la statistique publiait le 10 novembre ses estimations provisoires concernant la production des céréales, le total, pour le blé, étant estimé à 271,821,000 boisseaux, contre une estimation préliminaire de 282,771,000.

La diminution sur l'année passée se voit par le fléchissement des arrivages primaires qui ne se montent, entre le 1er août et le 10 novembre qu'à 138 millions de boisseaux, comparativement à 236 millions en 1932. Les arrivages vont ralentissant puisque plus des deux tiers de l'excédent vendable ne sont plus entre les mains des producteurs.

RENDEMENT DES PRINCIPALES RECOLTES

Voici les estimations relatives aux principales récoltes de 1933 (en boisseaux; chiffres de 1932 entre parenthèses): blé, 271,821,000 (428,514,000); avoine, 311,312,000 (391,561,000); orge, 63,787,000 (80,773,000); seigle, 4,725,000 (8,938,000); pois, 1405,000 (1,518,500); haricots, 892,400 (1,140,900); sarrasin, 8,664,000 (8,424,000); divers, 33,204,000 (39,036,000); graine de lin, 678,500 (2,446,000); maïs à grain, 4,658,000 (5,057,000). Voici maintenant les rendements moyens à l'acre: blé, 10.5 (15.8); avoine, 23.0 (29.8); orge, 17.4 (21.5); seigle, 8.1 (11.6); pois, 16.6 (17.9); haricots, 15.1 (17.1); sarrasin, 21.8 (22.9); divers, 28.4 (33.0); graine de lin, 2.8 (5.4); maïs à grain, 34.1 (38.9).

INDICES DES VALEURS DE PORTEFEUILLE

Voici les indices des valeurs de portefeuille (actions ordinaires) de la semaine terminée le 9 courant (1926: 100) industrielles, 94.5 contre 89.2 la semaine précédente; utilités domestiques, 39.6 contre 39.4; sociétés établies à l'étranger, 67.7 contre 64.9. Indice général des trois catégories, 67.2 conrte 64.5.

PETITES AFFICHES — Tarif —

1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1½c le mot, 40c minimum.
Avis de Naissance, Mariage, Décès, Remerciements, 50 l'insertion suivant notre formule, tout mot additionnel 2c le mot. Si facturé 75c l'insertion, suivant notre formula, tout mot additionnel, 3c le mot.
Carnet mondain, etc. — $1.00 par insertion.

A vendre ou à échanger

Bonne propriété 3 logements, 6 et 4 pièces. 30 x 43 pieds. Bas et garage chauffés eau chaude. Echangerais pour petite propriété au Sault. S'adresser 8394 Drolet, ou DUpont 0902. j.n.o.

A vendre ou à échanger

Commerce spécialisé, solidement établi, ville dix mille âmes, accepterai acompte bonne propriété près église, district de Montréal, pas d'agents. Adressez réponse, casier 28, le "Devoir", Montréal.

DETENEZ-VOUS DES OBLIGATIONS?

Si vous détenez des obligations canadiennes ou étrangères, vous avez intérêt à connaître les conséquences de l'inflation sur la véritable valeur de vos titres. Une maison de finance sérieuse s'offre d'analyser vos valeurs gratuitement et de vous indiquer comment protéger vos placements contre l'inflation monétaire inévitable.

BOITE 78, LE DEVOIR

Emploi demandé

Comptable demande emploi, comptabilité générale, jour ou soir, ville ou campagne. Bas prix. DOllard 8643. 2-11-33

RAYON-X A VENDRE

Les Soeurs de Miséricorde de Montréal vendraient à bonnes conditions un Rayon-X "VICTOR", en parfait état, et un automobile peu usagé. Pour renseignements, s'adresser 12435 rue Sainte-Croix, Cartierville, Montréal.

CANADIAN INDUSTRIES C-I-L LIMITED

Exigez les meilleurs fertilisants

DEMANDEZ LES PRIX A

Coopérative Fédérée de Québec

130 ST-PAUL EST — MONTREAL

PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal. No A-120680, Cour Supérieure. Patrick E. Desroches, demandeur, vs Arthur Leduc, défendeur. Le 4ème jour de décembre 1933 à 10 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au No 1488 rue Gilford en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile "Buick" et accessoires, piano, meubles et effets de ménage. Conditions: argent comptant. H. Mayrand, H.C.S. Montréal, 24 novembre.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

AVIS

Aux débiteurs de Hector-L. Déry, Limitée

Avis vous est par les présentes donné que la créance que Hector L. Déry, Limitée, possédait contre vous, pour vente de marchandises, a été vendue et transportée par Ernest Charette et J.-Raoul Labelle, de Montréal, liquidateurs nommés à Hector L. Déry, Limitée, en liquidation, à Hector L. Déry, Société en Commandite, de Montréal, aux termes d'un acte de vente par lesdits Charette et Labelle, reçu devant Horace Lippé, notaire, à Montréal, le 8 février, 1933, copie duquel acte a été déposée au bureau du protonotaire, à Montréal.

Montréal, 17 novembre 1933.

C'EST FAUX!

On croit ordinairement que le besoin d'une fiducie comme exécutrice testamentaire se mesure sur l'importance de la succession. Erreur! Plus elle est humble, plus l'administration doit en être expérimentée: c'est en effet le seul moyen qui lui permette d'assurer le plus de revenus possibles aux héritiers.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

55, S.-JACQUES O. MONTREAL HArbour 2185

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Lafrecque, I.C. M. Caillioux, I.C.
G.-J. Papineau, I.C et arpenteur.
Les Ingénieurs Associés LIMITEE
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
Dépositaires des greffes Rielle et Irwin.
EDIFICE THEMIS - MONTREAL
10, St-Jacques ouest. HA. 0482

ASSURANCES

Paul-E. Gravel
ASSUREUR-CONSEIL
Tous les genres. Tous les risques.
Analyses des polices gratuitement.
Tél. PL. 6039 - 276 O., St-Jacques

HORACE LABRECQUE INC.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier, Montréal
Tél.: MArquette 2383-2384

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins Exch. 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudrault, C.R.
Antonio Garneau H.-N. Garceau,
Marcel Pigeon.

Jacques Cartier, L.L.L., C.R. Tel. LA. 7209
Jean-Victor Cartier, L.L., L.
L.-J. Barcelo, L.L., B.
J.-Eugène Rivard, L.L., L.
CARTIER, BARCELO & RIVARD
AVOCATS
Chambre 920, "Tramways Bldg"
759 ouest, rue Craig - Montréal.

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.
Solliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Dagnon, de Billy & Ideighen
Immeuble Morin
111 COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone: 2-4778 et 2-4779
QUEBEC

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892.
1260 rue Université, Montréal.

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél.: HArbour 5990

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGREES
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
J. Wilfrid Boulet, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. J.-Paul Beaulieu, C.A.
Geo. Henri Boulet, C.A. Lucien P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.
Montréal Québec, St-Jean, P.Q.

DACTYLOGRAPHES

ACHETONS, vendons et louons dactylographes usagés. Réparations garanties. Papier carbone, rubans et papeterie.
General Typewriter Service Limited.
37, rue Notre-Dame est, LA. 7595
4-7-34

TAXIS MODERNES
CHerrier 1171
15¢ AU DEPART

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — dirait La Fontaine.

Notaires
HArbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10, rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. PLateau 6717
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier ès arts et sciences appliquées
Cours classique, commercial, leçons privées — Brevets
1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

The Sun Trust Company, Ltd
Fondée en 1912
Exécuteurs et fiduciaires
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Arthur Vallée, C.R., président
Joseph Simard, vice-président
Albert Hudon, vice-président
J.-A. Brillant, vice-président
Oscar Dufresne, J.-A.-E. Gauvin,
Charles Delagrave, N.P., J.-C. Hébert, N.P.,
J.-Edouard Labelle, C.R., Lucien Moraud, C.R.,
Col. Hon. Raoul Grothé
AIME PARENT, gérant général.
10, rue St-Jacques ouest MONTREAL. 132, rue St-Pierre QUEBEC.

Pendant Combien d'Années Vivrez-vous à la Retraite?

A vrai dire, nul ne le sait. Mais les compagnies d'assurance savent que sur un groupe d'individus donné, il en survit chaque année un nombre déterminé. Ces compagnies garantissent à ces survivants une rente viagère. Ne sachant pas combien de temps durera sa retraite, l'individu ne sait pas quelle somme accumuler pour ses vieux jours. Un contrat de rente différée résout ce problème.

D71

The **DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY**
SIEGE SOCIAL: Waterloo, Ont.
Bureau Provincial et Succursale Montréalaise
EDIFICE DOMINION SQUARE
Tél. HArb. 9277 Suite 910
PAUL BABY, Ass.-Gér. Prov. et Inst. des agents
RAOUL CARIGNAN, Gérant Provincial

LA VIE SPORTIVE

Les Rangers sont opposés aux Maroons

(*Par X.-E. NARBONNE*)

Les amateurs qui assisteront à la partie de ce soir au Forum, entre les clubs Montréal et Rangers, verront beaucoup de changements sur l'alignement des Maroons et il est possible que Cooney Weiland soit avec le club de James Strachan, car hier, des offres ont été faites au club Ottawa pour s'assurer les services de ce joueur de centre, qui ne serait pas satisfait de jouer avec les Sénateurs. Si le Montréal peut s'assurer les services de ce joueur, le gérant Gerard sera au comble de la joie, car il considère Weiland comme l'un des meilleurs centres du circuit professionnel.

La joute Montréal-Rangers ne manquera pas d'être intéressante, et les partisans des Maroons devraient se rendre en grand nombre au Forum, ce soir, pour encourager leurs favoris à la victoire. Vaincre les Rangers n'est pa sune chose impossible, car si nous examinons le tableau qui indique le classement des équipes, nous constatons que les New-Yorkais sont en dernière position de la section américaine avec trois défaites, une victoire et une joute nulle, tandis que le Montréal n'a que deux défaites contre une victoire et deux rencontres nulles, et ces dernières contre les Américains, de New-York. Les Maroons ont très mal joué lors de leur dernière apparition à Montréal contre le Canadien, mais avec le remaniement de ces derniers jours le club local devrait faire bien meilleure figure et donner du fil à retordre aux protégés de Lester Patrick.

Le Canadien a une dure besogne sur les bras pour la fin de la semaine. Ce soir, le Bleu-Blanc-Rouge fait face aux Leafs, à Toronto, et demain les Habitants se rendent à Detroit pour disputer la victoire aux Ailes-Rouges et dès leur retour à Montréal, les hommes de Newsy Lalonde s'attaquent de nouveau aux Maroons mardi soir prochain. Avec un tel programme le Canadien devra se surpasser pour sortir victorieux, mais nous craignons pour ses chances dans la partie de ce soir dans la Ville-Reine, et la victoire n'est pas encore assurée avec le Detroit.

Le Canadien aura peut-être un nouveau joueur d'ici quelques jours, car les rumeurs circulaient hier soir que Dave Trottier passerait au Canadien dans une transaction entre les clubs Montréal-Ottawa-Canadien et que l'avant des Maroons serait obtenu par le Bleu Blanc Rouge, qui donnerait en retour au club Ottawa Albert Leduc et un joueur de centre, probablement Pit Lépine.

La troisième joute à l'affiche ce soir dans la Ligue Nationale mettra aux prises les deux plus faibles clubs de la section canadienne, les Sénateurs et les Américains de Bill Dwyer. Ces derniers occupent le dernier rang, mais il est bien possible que les Sénateurs les remplacent après la partie de ce soir, car le club de Georges Boucher est inférieur à celui de New-York présentement et Joe Simpson devrait conduir eson équipe à la victoire ce soir.

Les Bruins de Boston se rendront à Chicago demain et feront la lutte aux salariés du major McLoughlin et cette rencontre promet d'être contestée, mais les Bruins semblent avoir des chances de remporter la palme.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	4	2	0	12	6	8
Toronto	3	0	1	15	6	7
Ottawa	2	5	0	11	14	4
Maroons	1	2	2	9	15	4
Américains	0	2	3	8	13	3

Section américaine

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicago	4	2	1	10	9	9
Détroit	4	3	0	18	17	8
Boston	3	3	0	15	14	6
Rangers	1	3	1	7	11	3

L'Arène Laurentienne

L'Arène Laurentienne, à St-Laurent, ouvre ses portes cet après-midi. Tous les samedis soirs, de 8 h. à 10 h., seront réservés au patinage. Les autres soirs, il y aura parties régulières de ligues ou rencontres de clubs amateurs.

Au National

Comme il a déjà été annoncé, la Ste-Catherine sera fêtée demain après-midi au National. Tous les membres, anciens et nouveaux, sont invités avec leurs amis.

Il y aura programme musical, rafraichissements, la bonne vieille tire Ste-Catherine, etc.

Le programme musical est sous la direction de M. Léo Lamontagne.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8 H. 30
Rangers vs Montreal
Prix: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, 50c, taxe comprise.
DIMANCHE, 26 NOVEMBRE A 2.30 P.M.
(Hockey Amateur Senior)
St-Frs-Xavier vs Verdun
Canadien vs Lafontaine
Prix: 75c, 40c. Enfants, 25c.
Taxe comprise.

Demitri est vainqueur de Roland Labrie

En triomphant, hier soir, de Roland Labrie, Mike Demitri a prouvé qu'il était vraiment du calibre des grands lutteurs de sa classe. Les chutes que le Grec a prises sur le Canadien français ont été sensationnelles. Les tours et la force ainsi que la science ont servi Demitri à souhait et s'il a perdu une première chute quelque peu par surprise, il ne s'est plus laissé tromper par la faiblesse apparente de son adversaire et il a réussi à triompher après huit minutes et dix minutes respectivement, méritant ainsi le droit de rencontrer ,en finale, la semaine prochaine, "Roughouse" Reynolds qui a gagné sur Tesluck en semi-finale. Demitri et Labrie ont donné une vraie belle rencontre qui a offert un contraste avec les précédentes. Celles-ci ont été plutôt dures tandis que dans la finale, c'est la science qui a compté, surtout.

Dans la semi-finale, "Roughouse" Reynolds, le champion de l'Ohio, a prouvé qu'il portait bien son nom. Quelques minutes s'étaient, en effet, à peine écoulées que Tesluck saignait abondamment. Le Roumain n'abandonna pas la partie, cependant, pour cela et il livra un terrible combat à l'Américain. L'action ne manqua pas, loin de là. Ce fut une des plus belles rencontres vues, ici, depuis longtemps. Après 23 minutes, Reynolds parvint à triompher en collant Tesluck par un écrasement général, non sans que ce dernier, cependant, e6t donné du fil à retordre à son adversaire. Les amateurs ont beaucoup admiré Reynolds et il n'y a pas de doute qu'il sera bienvenu, ici, si le promoteur réussit à le remettre au programme.

Dans les préliminaires, Bob Langevin a réussi à enregistrer une éclatante victoire sur le rude Cyclone Burns. L'élève de Saxon a démontré beaucoup de progrès et il ne s'en est pas laissé imposer par le gros Américain. Celui-ci tenta dès le début de démolir son adversaire par des coups défendus. Bien qu'averti par l'arbitre, Burns continua jusqu'à ce que Langevin parvint à obtenir un beau ciseau de corps. Burns voulut bien se défendre en tordant le pied de Langevin, mais celui-ci parvint à faire lâcher prise et à coucher son adversaire. Les deux hommes avaient lutté 17 minutes. Langevin pesait 214 et Burns 208.

John Carochia a réussi à prouver sa supériorité sur son adversaire Eddie Marquette en 16 minutes. Carochia a triomphé par la force tandis que les tours ont peu servi à Eddie Marquette. Ce dernier concédait un avantage de poids à l'Italien et ce fut là la principale cause de la défaite.

Dans le premier engagement, Jack Larouche et Bull Texas ont fait match nul de 20 minutes. Les deux hommes ont été très rudes et l'arbitre a dû intervenir plusieurs fois. L'assistance a applaudi les deux hommes qui ont fourni beaucoup d'action.

Programme exceptionnel pour lundi

Décidément, c'est une sorte d'élimination systématique mais constante et sûre que les promoteurs Giroux et Zappa, organisateurs des séances de lutte au marché St-Jacques, ont entreprise. Après qu'ils en eurent fini avec la question de supériorité entre John Marchand et Maurice Letchford, ils organisèrent pour lundi prochain le combat Fred Lebel-Bill O'Brien. Ces deux rivaux de vieille date qui en sont déjà venus aux prises quatre fois, sans pouvoir s'affirmer meilleurs l'un que l'autre, se rencontreront lundi dans un match de deux dans trois limité à une heure et demie.

Eugène Tremblay, champion mondial, était au marché lundi dernier. On lui prête l'intention de mettre son titre en jeu mais les promoteurs n'ont encore rien à annoncer à ce sujet. D'intéressants développements suivront le combat Lebel-O'Brien lundi.

Sam Chuck, qui rencontre Tiger Delisle, est un autre lutteur de cette division qui est, dit-on, bien décidé à se réhabiliter comme il faut dans l'estime des amateurs de lutte. C'en est un autre qui aura bientôt son mot à dire.

Parmi les autres favoris de lundi dans les huit combats de 15 minutes ou une chute, il y a Chuck, Carochia, Texas, Larouche, Proulx et Biondi.

Concordia à la Palestre

On dit souvent des fonctionnaires qu'ils font un nid bien douillet dans une administration gouvernementale, qu'ils y végètent et qu'ils le laissent pour aller mourir tout aussi douillettement dans un bon lit. C'est une affreuse calomnie puisque plusieurs fonctionnaires municipaux ne craignent pas de prendre en mains les billes de jeu de quilles, la raquette de barminton, de chausser les souliers pour la gymnastique et de faire avec entrain le tour d'une piscine. Bien plus, les employés de l'hôtel de ville non satisfaits de la pratique individuelle des sports se sont groupés en équipes et envahissent périodiquement tous les départements de l'immeuble de la rue Cherrier. Il est loisible à tous de profiter de la Palestre Nationale surtout pendant la campagne d'abonnement qui offre en ce moment des conditions d'abonnement exceptionnelles. Appelez FRontenac 3113 et l'on vous donnera tous les renseignements désirés.

Kid Chocolate est défait en deux rondes

New-York, 25. — La plus grande surprise dans le monde pugilistique s'est produite hier soir au Madison Square Garden de New-York lorsque Kid Chocolate, boxeur cubain et champion mondial des poids plumes et des poids légers juniors a été mis pour la première fois hors de combat et c'est Tony Canzoneri, ancien champion du monde des poids légers, qui a eu la distinction d'envoyer le noir au pays des rêves en deux rondes en présence de douze mille personnes.

La deuxième ronde ne durait que depuis deux minutes et trente secondes lorsque Canzoneri plaça une gauche à l'estomac du Cubain qui plia sous les douleurs du coup puis il fut la cible d'un terrible coup de droit, venant de profond, qui le toucha en pleine mâchoire. Chocolate tomba à la renverse et tenta de se relever sur ses genoux au compte de neuf secondes mais retomba dans une complète léthargie, face contre le matelas.

Au premier coup de gauche de Canzoneri Chocolate était évanoui, et l'autre fut bien placé pour achever le knockout. Au compte de dix, il était encore étendu par terre, immobile. Ses seconds durent le transporter dans son coin et ce n'est qu'une minute après qu'il put se tenir sur ses pieds.

Cette victoire va certes enthousiasmer les partisans de Canzoneri qui rencontrera Barney Ross, une autre fois, sous peu.

Les autres combats ont donné les résultats suivants:

Lew Feldman a gagné par K. O. sur Jimmy Slavin, à la 4e.

Coco Kid et Joe Ghnouly ont annulé en 6 rondes.

Mike Belloiz a obtenu la décision sur Pete DeGrasse dans un combat de 6 rondes.

Deux parties demain à l'Arena

La Ligue de Hockey Intermédiaire Mont-Royal offre pour demain après-midi un programme très intéressant et nul doute que les fervents du hockey amateur se porteront en grand nombre à l'Arena Mont-Royal pour être témoins des deux joutes à l'affiche. Le programme sera le suivant: Delorimier vs Champêtre, Villeray vs St. Michael's.

Delorimier, qui est en tête du classement, fera l'impossible pour conserver sa position tandis que ses adversaires sont formement décidés d'affirmer leur supériorité. Ce sera une lutte d'envergure car les rivaux sont de force égale. Delorimier comptera sur la vitesse de Séguin, Foisy, Topp et Trudel. Mais Champêtre a confiance de déjouer leurs plans avec L'Archevêque, Dubé, Curran et Alarie.

St. Michael's, de son côté, sera un adversaire des plus dangereux pour Villeray. N'ayant pas encore goûté à la victoire, les Irlandais combattront avec l'énergie du désespoir. Villeray ne s'en laisera pas imposer cependant par cette détermination, et St-Pierre, Michaud, Mayer, Laforce verront à se défendre avec succès contre les attaques du St. Michael's.

Alignement des équipes:

Première partie:

DELORIMIER		CHAMPETRE
Daniels	but	L'Archevêque
Hudon	déf.	Dupuis
Beardmore	déf.	Hébert
Séguin, B.	avant	Alarie
Séguin, F.	avant	Couilard
Larose	avant	Dubé

Subs. Delorimier: Foisy, Trudel, Topp, Ranger.

Subs. Champêtre: Perron, Curran, Perreault.

* * *

Deuxième partie:

VILLERAY		ST. MICHAEL'S
Bolduc	but	McCraig
Auclair	déf.	Booth
Michaud	avant	McVey
Duhamel	déf.	Unsworth
St-Pierre	avant	Barry
Cayer	avant	Kennan

Subs. Villeray: Laforce, Stanley, Lavigne, Couturier, Brière, Gingras.

Subs. St. Michal's: Armand B., Bernard, Kerr, Halbert.

Torchy Peden avec Letourneur

New-York, 25.—Les quinze équipes, qui prendront part à la course de Six Jours en bicyclette au Madison Square Garden dimanche soir prochain, sont formées des meilleurs coureurs du monde entier. Rarement un événement de ce genre a-t-il réuni tant d'étoiles. Toutes les différentes combinaisons sont de force à peu près égale.

Voici les noms des différentes équipes:

Alfred Letourneur, France, et William (Torchy) Peden, Vancouver, C. C.; Gérard Debeats, Belgique, et Norman Hill, San Jose, Cal.; Franco Georgetti, Italie, et Bobby Thomas, Kenosha, Wis.; Edoardo Severgini et Alfredo Binda, Italie; Franz Deulberg et Ewald Wissel, Allemagne; Tino Reboli, Newark, N. J., et Dave Lands, Maplewood, N. J.; Fred Spencer, Plainfield, N. J., et Bill Grimm, Maplewood, N. J.; Giovanni Manera, Italie, et Tony Schaller, Chicago; Reggie McNamara, Newark, N. J., et Charley Winter, New-York; Jimmy Walthour, New-York, et George Dempsey, Brooklyn, N.-Y.; Al Crossley, Boston, et Eddie Miller, New-York; Charley Ritter, Newark, N. J., et Paul Croley, Brooklyn; Harvey Black, Newark, et Jack Sheehan, New-York; Emile Ignat et Maurice Deschamps, France; Roger Prat et René Bouchard, France.

M. J. Sawyer est l'objet d'une belle fête

Les directeurs de la commission de la Palestre Nationale faisaient, dimanche dernier, une belle réception à M. J. Sawyer, architecte, président des départements du bridge et des échecs. Les membres des deux sections avaient été invités à la fête de leur sympathique chef.

M. Léon Trépanier, leader du conseil municipal et échevin du quartier, bien qu'il n'eût à disposer que de quelques minutes, tint à faire acte de présence.

M. Sawyer vient de doter la Palestre de trois magnifiques salles à l'usage des joueurs de bridge et d'échecs Il a vu lui-même aux plans, à l'aménagement et, ce qui est encore plus apprécié, à tous les frais et dépenses.

En lui souhaitant la bienvenue, M. Rodolphe Godin rappela les succès que remporta la section de bridge sous la direction de son président. Elle détient depuis deux ans le championnat de la province.

Le R. P. Paré, S.J., célébra surtout *l'architecte* en M. Sawyer, montrant qu'il l'était non seulement au sens formel mais aussi au sens symbolique du mot.

Il offrit au bienfaiteur un cadre en cadeau contenant sa photographie destinée à rappeler son souvenir dans les salles qui lui doivent leur existence.

Le P. Paré termina son allocution en citant à l'ordre du jour les nombreux succès de M. J. Sawyer aux échecs: champion du Canada aux échecs en 1919, il est le seul Canadien français qui ait mérité ce titre. En 1903, il gagne le championnat du *Montreal Chess Club* et participe au championnat du Cercle St-Denis, où il se place second. En 1904, au tournoi mineur de St-Louis, il annule avec Kemeney, le champion de Chicago et se place sixième sur quatorze. Il est déclaré par le *Brooklyn Daily Eagle* le joueur le plus solide du tournoi. En 1906 il se classe deuxième dans le tournoi canadien. De 1910 à 1914, il est hors de concours au *Westmount Chess Club*. En 1925, est champion du *Westmount Chess Club* et gagne le tournoi handicap. Parties jouées simultanément: 1919, 19 parties, 16 gagnées; 1920, 20 parties, 15 gagnées; 1920, 17 parties, 14 1-2 gagnées; 1921, 13 parties, 11 gagnées; 1921,16 parties 13 gagnées. A ces parties, il fait bonne figure contre des maîtres tels que Marshall, Pillsbury, Mieses.

Les courses en patins à roulettes

Les courses sur aptins à roulettes se termineront ce soir au Stade de Montréal et demain au Garden Saint-Laurent après une lutte de deux semaines. Voici le classement actuel;

	M.	T.	Pts
1. Chauret-Maurois	2712	10	739
2. Gavuzzi-Côté	2712	9	794
3. Mallette-Landry	2712	7	801
4. Seymour-Saint-Jean	2712	7	720
5. Jetté-Tessier	2712	4	624
6. Larose-Rhéaume	2712	4	469

LES SPRINTS DE 9H. HIER

1. Côté, Tessier, Landry, Seymour.
2. Mallette, Chauret, Larose, Gavuzzi.
3. Maurois, Tessier, Dumoulin, Landry.
4. Mallette, Jetté, Chauret, Larose.
5. Côté, Maurois, Dumoulin, Tessier.
6. Mallete, Larose, Chauret, Gavuzzi.
7. Côté, Seymour, Maurois, Rhéaume.
8. Chauret, Larose, Gavuzzi, Jetté.
9. Côté, Landry, Maurois, Jetté.
10. Saint-Jean, Larose, Tessier, Chauret.

GARDEN SAINT-LAURENT

	M.	T.	Pts
Gendron-Gadbois	2226	19	234
Maillé-Jodoin	2226	19	229
Lachapelle-Gascon	2226	13	95
Memmo-Rivet	2226	11	112
Tétreault-Gagnon	2226	4	43
Lafond-Lafond	2226	0	34
Rouleau	2226	0	36

Autre défaite pour Brouillard

Boston, 25. — Tony Shucco, boxeur poids mi-lourd de Boston, a fait fonctionner une merveilleuse gauche, hier soir, pour l'emporter dans un combat de dix rondes contre Lou Brouillard, de Worcester, au Goston Garden. Un coup de gauche effectif a touché assez le visage de Brouillard pour lui permettre d'obtenir la décision. Il était entendu que le vainqueur de ce combat serait opposé au champion Max Rosenbloom, pour le titre. Brouillard, qui fut défait à sa première défense des deux championnats, mi-moyen te moyen, se battait, hier soir, pour la première fois dans la classe des mi-lourds. Shucco pesait 175 livres et Brouillard, 167 et demie.

Shucco fut crédité de quatre rondes, Brouillard, troish et les trois autres furent nulles.

Les parties de fin de semaine

CE SOIR

Ligue Nationale

Rangers à Montréal.
Canadien à Toronto.
Américain à Ottawa.

Ligue Internationale

Détroit à Buffalo.
Windsor à Cleveland.

Ligue Canado-Américaine

DEMAIN APRES-MIDI

Groupe Senior

St-François vs Verdun.
Canadien vs Lafontaine.

Ligue Mont-Royal

Delorimier vs Champêtre.
St-Michel vs Villeray.

DEMAIN SOIR

Ligue Nationale

Canadien à Détroit.
Boston à Chicago.

Ligue Internationale

Détroit à Syracuse.

Ligue Canado-Américaine

Philadelphie à New-Haven.

CIGARES
STONEWALL
JACKSON
GRAND FORMAT
ENVELOPPE EN SUMATRA
LONGUES FEUILLES DE REMPLISSAGE
5¢
QUALITE SUPERIEURE
sont
INCOMPARABLE
LA MEILLEURE VALEUR AU CANADA

Les joutes du Groupe Senior

Le Groupe Senior de la Q.A.H.A. donnera une autre séance demain après-midi au Forum alors que quatre clubs canadiens-français seront à l'afiche. Dans la partie initiale le St-François-Xavier et le Verdun se disputeront les honneurs de la victoire tandis que la joute finale mettra aux prises le Canadien et le LaFontaine.

Le Canadien comptait sur la présence de Jack Portland pour renforcir son équipe mais nous apprenons à la dernière minute que les autorités du hockey amateur ont refusé le transfert de ce joueur mais le Bleu Blanc Rouge compte quand même vaincre ses rivaux.

Verdun, vainqueur dimanche dernier, rencontre un rude adversaire en St-François mais renforci par l'addition de Vic Lapointe, récemment réinstallé, les gars d'Odie Cleghorn sont confiants de faire au St-François ce que leur ont fait les Royaux.

Billy Bell et Léo Heffernan seront les arbitres.

Les équipes se composeront des joueurs suivants:

ST-FRANCOIS		VERDUN
Gagnon	but	G. Martel
Gervais	déf.	Brunet
Raymond	déf.	Jotkus
Hills	centre	Ethier
Watson	avant	Dubé
Tobin	avant	Bourcier

St-François, subs.: Thibault, Gaudet, Easton, Bourgoin, St-Michel, Beauchamp, Bellehumeur.

Verdun, subs.: Kilby, H. Lee, Meloche, Leduc, Sabourin, Martel.

* * *

CANADIEN		LAFONTAINE
Archambault	but	Rowen
Arcand	déf.	Mongeon
Pilon	déf.	Leroux
Reeves	centre	Jack
Berger	avant	R. Lee
Gauddette	avant	R. Lapointe

Canadien, subs.: Wilson, Robert, Lafleur, Lalonde, Poirier, Poutré et Grant.

LaFontaine, subs.: Guilbault, St-Jean, Gauron, Philbin, Davis, O'Connell, Octeau.

Le tournoi de boxe Provincial junior

Le tournoi provincial junior pour le championnat de la province s'ouvrira lundi soir au gymnase du C. P. R. A. A. A., Rosemont et se continuera mardi pour se terminer le lendemain soir. Voici la listes des inscriptions à date:

Richelieu. — W. Poupart, 100 lbs, M. Lafrenière, 112; S. Mannin, 147; E. Aucoin, 147; H. Bray, 175; P. Ostadel, 175

N. D. G. — H. Hurst, 100 lbs; W. Hurst, 112; F. Genaro, 126.

Y. M. H. A. — A. Helbert, 100 lbs; M. Blostein, 100; J. Alter, 100; J. Elman, 112, J. Abrams, 135; T. Goldstein, 147; R. Belsel, 160.

St. Albans. — P. Schoom, 100 lbs; J. Sorella, 108; W. Bailey, 118; G. Lefebvre, 126; C. Dumais, 126; W. McGaw, 126; G. McGaw, 126; R. Potvin, 135; D. Pappa, 135; R. Burrows, 135; G. Notman, 147.

C.P.R.A.A.A. — P. Deslauriers, 108 lbs; S. Lamoureux, 112; W. Slatford, 118; W. Cave, 126; L. Smith, 135; A. Lepage, 135; J. Pope, 135; E. Provencher, 147.

Black Watch. — D. Marsh 108 lbs; W. Barrie, 112; J. Galley, 118; S. May, 126; F. Hines, 147; J. Foster, 147.

University Settlement. — S. Paul, 108 lbs; R. Biffin, 118.

St. Willifrords. — R. Daoust, 108 lbs; T. Hale, 118; G. Hattery, 126; P. Galley, 147; T. Gough, 175.

St-Zotique. — H. Rodrigue, 108 lbs; M. Dubuc, 112; B. Maher, 126; E. Berriault, 135; N. Young, 147.

C. N. R. — C. McGinnis, 118 lbs; H. Sherry, 118; A. Lacroix, 126; E. Mason, 135; J. Wdibusch, 160; J. Donohue, 175; B. Neri, poids lourd.

Y. M. C. A. — E. Donohue, 118 lbs; G. McInnes, 126, M. Brain, 126; K. Wakefield, 126; D. Ross, 147; I. Maclean, 160; A. Iverson, poids lourd.

Maroons. — T. Passerbic, 118 lbs; D. Horovitz, 126; J. Doyle 135; J. Levenson, 160.

National. — H. Parent, 126 lbs; G. Girard, 160.

Indépendants. — D. McLeod, 147 lbs; E. Moore, 135.

Profitez de ces aubaines

CHAUSSURES faites de bon cuir avec PATINS C.C.M. finis aluminium et posés aux rivets.
1 à 5 $3.19 — 5 à 10 $3.89

CHAUSSURES d'excellente qualité avec PATINS TUBULAIRES C.C.M., finis aluminium, posés aux rivets.
1 à 5 $4.25 — 5 à 10 $4.95

CHAUSSURES en veau, doublées en chevreau pour professionnels, avec PATINS TUBULAIRES C.C.M., posés aux rivets.
5 à 10 — $5.95

BONNES CHAUSSURES de dames, avec PATINS TUBULAIRES C.C.M. posés aux rivets.
$2.95 et $3.95

SKIS avec harnais et bâtons.
SPECIAL
$3.95 et $4.95

Omer DeSerres
LIMITÉE MONTREAL
Angle des rues St-Denis et Ste-Catherine.

Pour haler avec le "Devoir"

Assemblée générale, jeudi soir

SALLE DE L'A.C.V., A L'IMMACULEE CONCEPTION

JEUDI SOIR prochain, à 8 heures, se tiendra une assemblée générale des Comités de Lecteurs du "Devoir", à la salle de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, à l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et de Bordeaux, entrée par la rue de Bordeaux.

Tous les officiers et les membres des Comités paroissiaux, tous les amis du "Devoir", tous les membres de l'A.C.V. et leurs amis sont invités à cette importante réunion à laquelle sera exposée la nouvelle méthode de travail suggérée pour venir en aide à notre journal tout en aidant au commerce canadien-français. Comme nous le disions récemment, la campagne entre dans une nouvelle phase. A tous ceux qui nous sont sympathiques de contribuer à ce que celle-ci nous soit véritablement profitable. Et, pour commencer, qu'ils ne manquent pas d'assister à la prochaine assemblée générale.

QUELQUES DETAILS

PAGES SPECIALES — Plus de deux douzaines de ces pages paroissiales et régionales sont complétées. C'est un magnifique résultat et nous en savons gré à nos zélés amis. Cette initiative se poursuit avec entrain. Tous les samedis, jusqu'à la fin de l'année, sont pratiquement retenus d'avance pour au moins deux de ces pages. On annonce que la Côte des Neiges veut aussi les siennes, que Maisonneuve et Saint-Stanislas désirent récidiver. Elles verront poindre l'aurore de la nouvelle année.

SOIREES PUBLIQUES — Ces soirées se reprendront bientôt. Celle du Comité des Lecteurs du "Devoir" de la paroisse Sainte-Philomène de Rosemont est fixée au 5 décembre avec un programme unique. Celle de Notre-Dame des Neiges se donnera le 14 décembre. Et d'autres viendront, dues à l'initiative des Comités paroissiaux et régionaux. Ces soirées ont à la fois un but éducationnel et récréatif et nous ne saurions trop les recommander. Et l'organisateur général de la campagne du "Devoir" n'y manque pas dans une lettre qu'il adresse ces jours-ci aux 50 comités existants.

Détachons quelques lignes de cette communication aux officiers de chaque Comité de Lecteurs: "Votre propagande de vive voix et par les imprimés, vos séances paroissiales, vos abonnés, votre sollicitation auprès des annonceurs et les milliers de numéros distribués en marge du plan "Taillon" ont fait connaitre notre journal davantage et des centaines de personnes s'abonneraient à l'occasion. Pourrez-vous leur fournir cette occasion? . . . Les améliorations apportées au journal même, les graves événements qui se préparent, les sessions d'Ottawa et de Québec et les élections prochaines facilitent la vente."

Nos comités sont donc priés de se mettre à l'oeuvre.

ACHAT CHEZ NOUS — Nous disions au début que la campagne du "Devoir" entre dans une nouvelle phase. C'est exact. Le mot d'ordre est lancé pour une campagne d'achat chez les nôtres des produits de chez nous. Ceci ne peut qu'intéresser vivement les hommes d'affaires et les professionnels canadiens-français qui seront approchés à ce sujet. Le "Devoir" y reviendra dans des articles variés. Et les soirées publiques paroissiales d'abonnement démontreront, par les discours de circonstance, que notre survivance, notre prospérité et l'établissement de nos enfants dépendent: de la valeur de nos hommes; de l'état de notre commerce, de notre industrie et de notre finance; et de l'existence d'un quotidien libre et d'opinions saines, catholiques et françaises.

AFFICHES ET COLLANTS — Pour donner plus d'ampleur à cette campagne, des affiches ou pancartes de vitrines ainsi que de petits collants d'automobiles seront imprimés pour ceux qui participent au mouvement. Un dessin symbolique portera en en-tête le mot d'ordre "HALONS ENSEMBLE", et au bas "C'est LE DEVOIR de tous".

Bref, du nouveau flotte dans l'air. . . et c'est l'ère de la renaissance.

LA SOIREE DE SAINTE-PHILOMENE

La grande soirée publique organisée par le Comité des Lecteurs du "Devoir" de la paroisse Sainte-Philomène de Rosemont, avec le concours des oeuvres locales, sera donnée le mardi soir, 5 décembre, à 8 heures, à la salle paroissiale, angle de la rue Masson et de la 5e Avenue, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé S. Gascon, curé.

Cette soirée comprend un programme tout à fait varié: des tableaux d'actualité sur le "trust de l'électricité" et "le sort de l'épicier du coin", l'inimitable Daignault dans son répertoire de chansons et déclamations comiques, les populaires artiste Delâge et Hogue dans de fines comédies et des chansons, une parodie de l'Heure Provinciale et de l'Heure du Crépuscule par les fidèles imitateurs Delâge et Hogue, d'agréables surprises, des prix de présence, etc. . . Et les billets sont aux prix populaires de 25 et 15 sous.

Aussi, les organisateurs de cette séance patriotique en l'honneur du bon journal reçoivent-ils l'adhésion de corps importants. Le chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Alphonse de la Rochelle, leur adresse les paroles suivantes:

"Continuez votre travail d'organisation. Nous viendrons à bout de l'apathie de nos compatriotes si nous le voulons vraiment. Des chefs se lèvent dans nos paroisses, ils sont le levain qui fera monter la pâte. D'autres réussissent à entraîner les masses; pourquoi n'en serait-il pas de même au Canada français? Faisons-nous des volontés d'acier que rien ne pourra briser et le succès répondra à nos efforts."

PAGES SPECIALES DU "DEVOIR"

LES PAGES DE STE-BRIGIDE PARAISSENT AUJOURD'HUI

Les commerçants qui permettent, par leurs annonces la publication de ces pages méritent l'encouragement des nôtres.

Nos lecteurs le savent, 24 pages spéciales ont déjà paru dans le "Devoir" sur différentes parties de la métropole. Cette initiative se poursuit sans relâche comme le démontre le tableau suivant des pages prochaines:

25 novembre, 2 pages pour Ste-Brigide;
2 décembre, 2 pages pour Ste-Philomène de Rosemont;
9 décembre, 2 pages pour le Sud-ouest;
16 décembre, 2 pages pour St-Viateur, St-Germain, Ste-Madeleine d'Outremont, et St-Georges;
23 décembre, 2 pages pour St-Enfant-Jésus.

* * *

GRANDE FEUILLE DE PROPAGANDE

Il reste encore quelques milliers de copies de la grande feuille de propagande (format du "Devoir") qui est laissée au prix coûtant:

300	$1.00
500	1.60
1,000	3.00
2,000	5.75

Prière de s'adresser au "Devoir".

Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

CHEFS DE SERVICE

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., Maison Provinciale, Côte-des-Neiges.
Sous-directrice: Rév. Sr Sainte-Alphonsine, C.N.D., Collège Marguerite-Bourgeoys.
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal.
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Université de Montréal.
Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut botanique, Université de Montréal.
Zoologie: Dr Georges Préfontaine, laboratoire de Zoologie, Université de Montréal.
Entomologie: M. Gustave Chagnon, laboratoire de Zoologie, Université de Montréal.
Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent.
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Académie Saint-Léon, Westmount.

No 135 — 25 novembre 1933

Après l'exposition régionale de Québec

Tous nos lecteurs savent que l'exposition régionale de Québec s'est ouverte deux jours après celle de Montréal.

C'était la troisième exposition annuelle offerte aux jeunes naturalistes de la région. Dans le but sans doute de changer la face même de l'exposition comme aussi d'y apporter un nouvel élément d'intérêt, toutes les collections devaient être préparées en vue d'un concours institué pour chaque section.

L'Action catholique du 18 novembre nous apporte les résultats détaillés de ces divers concours. Nous vous les communiquerons avec de prochaines livraisons. Ce que nous nous reprocherions de passer sous silence, c'est le compte rendu préparé par le directeur du concours. Sous sa signature, du reste, nous vous livrons in extenso les réflexions qu'il a cru devoir soumettre à l'attention de l'auditoire accouru pour applaudir aux succès des candidats heureux. C'est parce que nous les croyons opportunes que nous y sommes allé de notre bravo et que nous invitons à en faire leur profit tous ceux qu'intéressent les questions d'éducation.

LE CHRONIQUEUR

N. B. — La suite de la conférence du R. F. Marie-Victorin, interrompue pour cette semaine seulement, paraîtra la semaine prochaine.

* * *

Rapport sur les concours intercercles

ORGANISES POUR TOUS LES JEUNES NATURALISTES DE LA REGION QUEBECOISE

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs,

La sympathie grandissante qui entoure nos Cercles de jeunes naturalistes explique certaines audaces et justifie certaines initiatives. Elle est bien osée en effet, l'entreprise qui a ce soir un si brillant couronnement; pour la troisième fois, les Cercles de jeunes naturalistes réussissent à intéresser à leur cause la sympathique population de notre vieux Québec!

Modeste à ses débuts, cette organisation a pris, depuis deux ans, une extension qui tient du prodige; en effet, les Cercles ont surgi comme par enchantement et ont affirmé leur vitalité dans tous les milieux. Des collèges classiques, jusqu'à la modeste école de campagne, il n'est pas une enceinte dans laquelle l'humble graine n'ait osé pénétrer et germer. Et depuis, elle a poussé en un tronc riche de promesses où bouillonne une sève enivrante chargée de toutes les énergies et de toute la vigueur de ses premières années. Nos jeunes se sont donc enthousiasmés devant ces nouveaux objets que l'on présentait à leur légitime curiosité; leurs grands yeux pleins de gravité et d'étonnement devant cet Univers se sont enfin dilatés et, d'apaisement, ils ont respiré de comprendre que bientôt ils sauraient déchiffrer ces pages mystérieuses du Livre de la Nature.

Il n'est sans doute pas hors de propos d'attirer votre attention à nouveau sur le but de cette organisation: les Cercles de Jeunes Naturalistes.

La saine pédagogie, nous le savons bien, se propose moins d'enseigner que de faire réfléchir l'enfant pour développer en lui la faculté de comprendre et de juger. Mais cet entraînement indispensable à la formation d'une tête bien faite, cette facilité à apprécier sagement toutes choses sont la résultante d'efforts généreux et persévérants, dont le but ultime sera de développer dans l'âme de l'enfant l'esprit d'observation, la curiosité intellectuelle.

Longtemps, trop longtemps, hélas! nous avons cru que l'artificiel pourrait remplacer la nature; nous nous sommes contentés du faux éclat d'un vernis de formules incolores et insipides, qui faisaient profession de fuir le réel, comme les taupes la lumière du soleil. Il est plus que temps d'aborder le problème bien en face, de le résoudre et d'en accepter les conclusions, si pénibles soient-elles pour notre apathie ou notre amour-propre.

Eveiller la légitime curiosité de l'enfant, l'intéresser aux objets de beauté dignes de fixer son attention, lui apprendre à saisir les rapports de causes à effets, de principes à conséquence, l'initier à la grande méthode que doit présider tout travail sérieux; étude des faits particuliers d'où l'on dégagera une loi générale qui, elle-mme, servira de base à de nouvelles conclusions: voilà, il me semble, le problème éducationnel de l'heure présente.

Il nous souvient tous, Mesdames, Messieurs, d'avoir été un jour ou l'autre, par la nature ou par la grâce, obligé de répondre à ces mille et une questions de nos philosophes de 6 ans; sans doute nous nous sommes prêtés de bonne grâce à la solution de tous ces pourquoi et de tous ces comment qui réalisaient pour nos enfants l'un des premiers contacts avec la grande Nature. Il nous reste à accentuer cette légitime curiosité, ce désir véhément de savoir, de déchiffrer coûte que coûte la troublante énigme du sphinx de la Scienec. Quels objets, offrir à leur légitime curiosité sinon cette grande Nature canadienne? C'est donc vers tout ce qui les entoure que nous devons diriger et canaliser leurs riches énergies. Au lieu de déclamer platoniquement contre les défauts et le espièglerie de notre gent écolière, ne ferions-nous pas mieux de lui offrir comme champ immense d'activités saines et éminemment moralisatrices l'étude de notre incomparable Laurentie? "La chevauchée interminable sous le grand ciel, de ces hautes collines qui de-ci de-là, le long de notre grand fleuve, viennent s'affaler brusquement sous l'eau, l'horizon immense où, là-bas, le ciel touche la terre, les mille vies des herbes et des bosquets qui s'écoulent paisiblement, régies avec amour par "un évangile inconnu et charmant écrit avec une plume de rossignol sur des pétales de lis", (F. Marie-Victorin), voilà pour transformer la vie prosaïque de nos jeunes; voilà les objets de beauté vers lesquels il est possible de les orienter.

Et c'est alors que commencera pour eux une vie féconde en enthousiasmes et en joies pures; éclairés, ils auront pris contact avec les réalités! Puis, avec les ans, il sera possible de les initier à la philosophie de la Nature; ils pourront saisir les rapports de causes à effets, de principes à conséquence, ils acquerront cet esprit scientifique qui s'efforce de résoudre en entier le problème si difficile qu'il soit. Ils accompliront alors tous leurs travaux avec attention, précision de détail, rigueur de raisonnement, constance de déduction, équilibre des parties, besoin de solution nette et de fini scientifique.

Il nous reste maintenant, Mesdames, Messieurs, a accepter les conséquences de cette solution que nous avons essayé de donner au problème.

La première sera peut-être de changer notre mentalité vis-à-vis tout ce que l'on est habitué d'appeler les "petites Sciences". Y a-t-il vraiment des petites Sciences? N'est-il pas vrai que, quel que soit l'objet sur lequel il dirige son attention, le savant, comme le jeune naturaliste, fait oeuvre d'humanisme, et rien n'est petit de ce qui fait l'homme plus lui-même!

La seconde sera sans doute d'accorder notre pleine adhésion et tous nos encouragements au mouvement préconisé depuis trois ans: à savoir, le retour à la nature par l'organisation dans toutes nos maisons d'éducation des Cercles de jeunes naturalistes. S'il est en notre pouvoir de favoriser quelque bonne volonté, faisons-le largement: Nous travaillons alors pour la grande oeuvre de l'éducation. Enfin, et c'est par là que je termine, ces considérations, il nous reste à nous intéresser nous-mêmes à ce travail de rééducation scientifique afin de pouvoir combler les lacunes dont nous sommes les premiers à souffrir. Votre présence ici ce soir, est un signe non équivoque de votre bonne volonté et je vous en félicite.

(Les divers rapports seront publiés ultérieurement).

Conclusion

Mesdames, Messieurs,

En 1664, l'ancêtre Pierre Boucher écrivait des Canadiens français: "Ils ont communément l'esprit assez bon, mais un peu libertin, c'est-à-dire que l'on a de la peine à les captiver pour les études." Quoique nous ayons cessé d'être des coureurs des bois, il nous reste bien de cette splendide époque de vie en plein air et de liberté aventureuse un léger atavisme de paresse intellectuelle. Cette paresse, nos jeunes ont commencé à la secouer: vous vous en êtes rendu compte en visitant les exhibits nombreux et variés, sur lesquels ces chers enfants se sont penchés avec une bonne volonté qui n'a d'égale que leur amour pour vous. Les succès qu'ils viennent de remporter méritent notre attention. J'ai donc l'agréable devoir de les féliciter en votre nom. Votre présence ici ce soir dit d'ailleurs assez haut l'encouragement que vous entendez leur donner et je suis sûr qu'ils sauront le comprendre.

Quant à nous qui n'avons pas eu l'occurrence de prendre contact durant notre jeunesse avec les réalités éminemment éducatrices qui nous entourent, nous pouvons faire notre part dans ce travail de reconstruction intellectuelle: elle consistera dans un appui moral effectif de toute manifestation de bonne volonté; et si à cela il faut joindre l'aide pécuniaire, disons-nous bien que les quelques sous placés dans une entreprise aussi saine briseront tous les records de rendements en intérêts.

Faisons plus: dirigeons nos enfants vers une observation plus consciencieuse de la nature laurentienne; profitons des mois de vacances et du retour de la belle saison pour les orienter vers l'une ou l'autre des sciences naturelles dont nous préconisons au début le rôle éminemment formateur. Combien de directeurs ou de directrices de Cercles nous ont avoué leur joie de constater avec quelle ardeur et quel profit leurs élèves s'intéressaient à tout ce qui les entoure. Accentuons encore plus le mouvement. Que nos jeunes soient attentifs à la chanson mystérieuse du grillon, à la symphonie silencieuse de l'humble violette, au mutisme impénétrable de la pierre du chemin!

Pour ces âmes de cristal, qui transparaissent dans les beaux yeux de nos enfants, la Nature a peine assez vaste deviendra alors comme le dit Théophile Gautier:

"Riche comme un palais et sacrée comme un temple".

F. MICHEL, E.C.,
En charge du concours.

* * *

Le numéro-souvenir

Ainsi qu'annoncé la semaine dernière, le numéro-souvenir, préparé à l'occasion de notre exposition régionale de Montréal, est sorti des presses ces jours derniers. Tout pimpant dans sa toilette préparée sur commande, il vous invite cordialement à le venir quérir aux bureaux de la revue M.S.L. *où il a établi ses quartiers généraux. Avec la meilleure grâce du monde il vous suivra, moyennant quinze sous* (15c) *l'unité ou une piastre et demie* ($1.50) *la douzaine de copies. Vous pouvez du reste ou téléphoner, ou écrire à l'adresse suivante:* Revue M.S.L., 244 *rue Sherbrooke, est, Montréal.*

L'on a déjà dit beaucoup de bien de ses quatre-vingts pages. Textes et photographies permettront de conserver longtemps le souvenir de ce que l'on a justement appelé l'un des grands événements de l'histoire éducationnelle de notre pays.

LE CHRONIQUEUR

* * *

Boîte aux questions

Question — Voulez-vous, s.v.p., m'identifier cette espèce de Vesse-de-Loup, abondante à cette époque dans notre région? Ce champignon est-il comestible? — J. L., Mont-Laurier.

Réponse — Votre champignon est le *Bovista pila B. et C.* Le genre *Bovista* appartient à la même famille que le genre *Lycoperdon* (Vesse-de-Loup). Ces champignons sont comestibles à l'état jeune; naturellement, personne ne songerait à les manger à la maturité, quand, comme dans vos spécimens, les spores sont formées. Nous vous prierions d'ajouter, à l'avenir, la date de la récolte et quelques notes sur l'habitat (p. ex.: bois, prairie, marécage; sur le sol, sur vieille souche, etc., etc.). Ces champignons se conservent très bien à l'état sec. — J. B.

Q. — Je vous envoie une petite branche d'Aulne sur laquelle vous trouverez des pucerons et des larves. — H. B. Nicolet.

R. — Les pucerons sur la branche d'Aulne sont des *Schizoneura tessellata*, petits insectes remarquables par l'efflorescence blanchâtre qui couvre leur corps, les faisant paraître comme couverts de farine ou de filaments de coton. Ce sont des insectes Homoptères de la famille des Aphididés, très nombreux en espèces, dont l'histoire est compliquée. Ils percent avec leur trompe les tissus végétaux et causent parfois de sérieux dommages à nos plantes.

La petite larve trouvée parmi eux n'est autre que la chenille du papillon diurne *Feniseca tarquinius*. Elle se nourrit exclusivement de ces pucerons, fait extrêmement rare chez les Lépidoptères où une nourriture végétale est le régime par excellence. — G. C.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 1241"

CANADA AIR MAIL.

Côte Nord, Qué. et Anticosti — Inauguration d'un nouveau service en décembre. Chaque enveloppe avec cachet officiel et différent, directement à votre adresse:—

Sept-Iles — Havre St-Pierre et retour, 2 cachets;
Sept-Iles — Natashquan et retour, 2 cachets;
Havre St-Pierre — Natashquan et retour, 2 cachets;
Havre St-Pierre — Port Meunier et retour, 2 cachets.
Les huit cachets complets ..... .90
4 cachets, courses à l'aller seulement ..... .50
Cachets au choix, chacun ..... .15
Commandes reçues jusqu'au 6 décembre.

Inauguration, 29 nov., service Rae-Camsell River; Camsell-River-Cameron Bay (Ter. N.-O.) avec cachets spéciaux, 2 enveloppes ..... .30
Livraison vers le 10 décembre.

Inauguration 15 janv., service Cameron-Bay-Coppermine et retour, avec cachets spéciaux à toute adresse, les deux ..... .25
L'un ou l'autre au choix, chacun ..... .15
Commande reçue jusqu'au 28 décembre.

AUBAINES

Europe, 150 timbres de vingt pays, tous différents, rég. .25 ..... .15
Colonies françaises, 50 différents neufs, variété d'images exotiques, très pittoresques, rég. .25 ..... .15

Port en plus sur commandes de moins 50c.

Bazar Postal (Rayon D.)
Boite Postale 4020 - Montréal

Le monde des timbres

(Tous droits réservés)

Nouveaux timbres français — — Les amis de Victor Hugo ne sont pas contents — Le 4e centenaire du Canada

Le gouvernement français après de longues hésitations, fait paraître au moment où nous traçons ces lignes un timbre (75c.) à l'effigie du président Paul Doumer, assassiné le 6 mai 1932. C'est le premier timbre d'un chef d'Etat français depuis Napoléon III. En même temps, on se prépare à lancer d'ici quelques semaines deux autres vignettes postales, l'une à l'image du poète Victor Hugo (1 f. 25) et l'autre à celle de l'ancien premier ministre Aristide Briand (30c.).

Les postes de la République française ont plutôt dédaigné le portrait jusqu'ici. Elles nous ont donné Pasteur, Ronsard, Berthelot, Washington et LaFayette sur un même timbre et une Jeanne d'Arc équestre très mal venue. Les dessins reproduits ici révèlent une meilleure exécution. L'innovation permet-elle d'espérer toute une série de grandes figures dont l'histoire de France, surtout l'ancienne, est si riche? C'est plutôt douteux.

Les postes françaises ont fait précéder ces portraits d'un nouveau timbre de 90c., carmin, destiné, semble-t-il, à remplacer le type de la Paix, de la même dénomination, pourtant récent.

HUGO — BRIAND — DOUMERGUE

On y représente Le Puy en Velay, petite ville du centre de la France, d'un aspect archaïque curieux. Appuyé au flanc du mont Anis d'où s'élance une statue colossale de la Vierge, peu visible sur la vignette, l'ancienne capitale du Velay, dont l'origine est mal connue, occupe le centre d'un bassin verdoyant, avec des rochers volcaniques dressés de chaque côté et d'une originalité impressionnante. C'est ce que le dessinateur a cherché à montrer.

Une des élévations est sans doute la cathédrale Notre-Dame, bâtie au XIIe siècle, jadis grand lieu de pèlerinage, qui a la distinction de ne ressembler à aucune autre église de France.

La reproduction qui nous est parvenue est bien imparfaite. Espérons que nous trouverons sur les timbres originaux, une image conforme au décor véritable et avec son cachet religieux. Ce timbre pourra ainsi prendre place à côté de celui du Mont-Saint-Michel auquel il s'apparente déjà par sa forme rectangulaire et par sa formule.

Le Puy en Velay

Pour l'instant notons, à titre documentaire, le mécontentement des amis de Victor Hugo qui, après avoir sollicité l'émission d'un timbre à l'image du poète, depuis 1928, trouvent, maintenant qu'on fait droit à leur demande, fort peu de leur goût l'entourage donné à leur idole. Doumergue, en raison des circonstances, passe encore; mais Briand!

"Ce timbre Victor Hugo", écrit M. Ernest Prevost dans le *Figaro*, après avoir fait le récit des demarches restées infructueuses jusqu'ici, "est soudain accordé et l'exécution en est décidée brusquement, sans que la Fondation Victor Hugo, qui a pris l'initiative de l'hommage, qui en a poursuivi la réalisation, ait été officiellement avertie, consultée sur l'époque de l'émission, sur l'effigie à choisir, sur l'exécutant et l'exécution!

"Et dans quelles conditions ce timbre est-il annoncé? Non plus isolément, à une date significative, avec toute l'ampleur et tout l'éclat qui convenaient à la plus puissante personnalité de nos Lettres, mais accolé à deux autres timbres! C'est-à-dire que si la politique ne s'en était pas mêlée, si les briandistes n'avaient réclamé pour leur dieu, Victor Hugo serait demeuré dans l'expectative des années encore, peut-être toujours!

"Or, si l'on voulait un timbre Paul Doumer, hommage mérité par ce grand citoyen, qui fut président d'honneur de la Fondation Victor-Hugo, il fallait l'émettre dès le lendemain de l'assassinat. L'impression eût été vive sur la foule, et l'hommage populaire. Mais à présent il est trop tard.

"Et si l'on voulait un timbre Aristide Briand, c'est au lendemain de Locarno qu'il fallait le lancer. On pouvait alors espérer que le fameux accord aurait des lendemains "triomphants", et on ne prévoyait pas la révolution et la menace hitlérienne. Mais aujourd'hui?

"L'hommage à Victor Hugo, lié, mêlé à deux autres manifestations, ce n'est déjà plus l'hommage que nous demandions, l'hommage qu'il fallait rendre. Puis il ne nous est offert qu'avec restriction: "Les figurines, disent les communiqués, seront respectivement de 1 fr. 25, 75 et 30 centimes", ce qui signifie qu'elles seront surtout destinées à l'affranchissement pour l'étranger. Pourquoi Victor Hugo n'aurait-il pas l'honneur du timbre à 50 centimes, du timbre que nous appliquons tous sur le plus grand nombre de nos lettres? J'ai déjà lu des échos qui réclament ce timbre *national* pour le grand Pacificateur Aristide Briand. Vous allez voir qu'on va le lui octroyer et que les nombreux Français, angoissés à cette heure pour leur pays, seront contraints d'acquérir l'effigie locarniste, tandis que Victor Hugo, gloire française s'il en est, demeurera d'exportation!"

Et c'est exactement ce qui est arrivé: le portrait de Briand a été placé sur le timbre de plus grande diffusion, le 30 centimes.

"Enfin quelle opportunité présente en ce moment ce timbre Hugo que nous avons sollicité pendant cinq ans avec tant de persévérance et de ferveur?" demande M. Prévost. "Puisqu'on en avait reveau timbre de 90c., carmin, destiné, semble-t-il, à remplacer le type de la Paix, de la même dénomination, pourtant récent.

"Tout cela témoigne du désordre dans les esprits, d'une absence d'équité, de vibration et de piété, d'une méconnaissance absolue de ce que la langue française et la pensée française, en deçà et au delà de nos frontières, doivent à un écrivain et à un pionnier de l'envergure du Père. Un timbre Victor Hugo, certainement, mais à l'heure qui convient, avec l'éclat qu'il faut: un hommage et non un repêchage!"

* * *

En France on se plaint d'un timbre arrivé trop tôt. Ici au Canada, nous avons bien peur d'avoir à nous plaindre d'un timbre qui, du train où ne vont pas les choses, n'arrivera jamais. Nous voulons parler du timbre ou plutôt de la série commémorative de la découverte du Canada, dont le sujet pourtant de première importance, mérite l'attention de nos autorités postales.

On a sans doute lu hier, la résolution adoptée à ce sujet par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a son congrès annuel, tenu jeudi.

Notre association nationale demande avec instance à M. Arthur Sauvé, ministre des postes, d'émettre une série de timbre commémoratifs dont les sujets pourraient être:

a) La prise de possession de la Nouvelle-France à Gaspé, par Jacques Cartier, le 24 juillet 1534, au nom de François Ier, roi de France;

b) Les trois navires de Cartier, la *Grande-Hermine*, la *Petite-Hermine* et l'*Emerillon;*

c) Le débarquement de Cartier à Stadaconé;

d) La visite de Cartier à Hochelaga.

Et comme l'effigie de Cartier a déjà paru sur des timbres canadiens, ne conviendrait-il pas, ajoute-t-on, de remettre en circulation une réplique du timbre de 10 pence, émis en janvier 1855, de celui qui lui ressemble, d'une valeur de 17 cents, émis en juillet 1859, une réplique du timbre de 20 cents, représentant l'arrivée de Cartier à Québec, compris dans la série émise à l'occasion du 3e centenaire de la fondation de cette ville, mais à la condition de changer la valeur de chacun de ces timbres?

Pour notre part, en songeant au magnifique timbre de France à l'image de la cathédrale de Reims, nous croyons qu'il conviendrait d'ajouter à la série une vignette de la basilique de Gaspé, actuellement en construction.

Nous n'en applaudissons pas moins avec enthousiasme aux suggestions de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ottawa a maintenant la parole et le temps presse.

Phil. ATHELY

Comment collectionner LES TIMBRES
Pour vos Albums, Catalogues et timbres-poste
A. H. Vincent
294 rue Ste-Catherine O., Montréal.
Donnera catalogue gratis sur demande.

TIMBRES

100 TIMBRES différents du Canada, $1.00; 100 timbres différents Etats-Unis, $1.00; 100 timbres différents Canada Precancelled, 40c; 100 timbres différents Etats-Unis Precancelled, 40c; 1 timbre Cité du Vatican "Gratis" avec chaque commande. J. Forbes, 5362 rue Fabre, Montréal. Pas d'échange.

Relique de la B. Bernadette Soubirous

Le R. P. curé de Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli a reçu une relique de la bienheureuse Bernadette Soubirous, obtenue par l'intermédiaire de S. E. le cardinal Villeneuve, auprès de la supérieure générale des SS. de la Charité de Nevers.

Dans une lettre à S. E. le cardinal Villeneuve, Soeur Marie-Alphonse, supérieure générale, lui apprend l'heureuse nouvelle à la suite de la demande transmise par S. E. Mgr Flynn.

DUPUIS

Ce divan de studio invite au confort

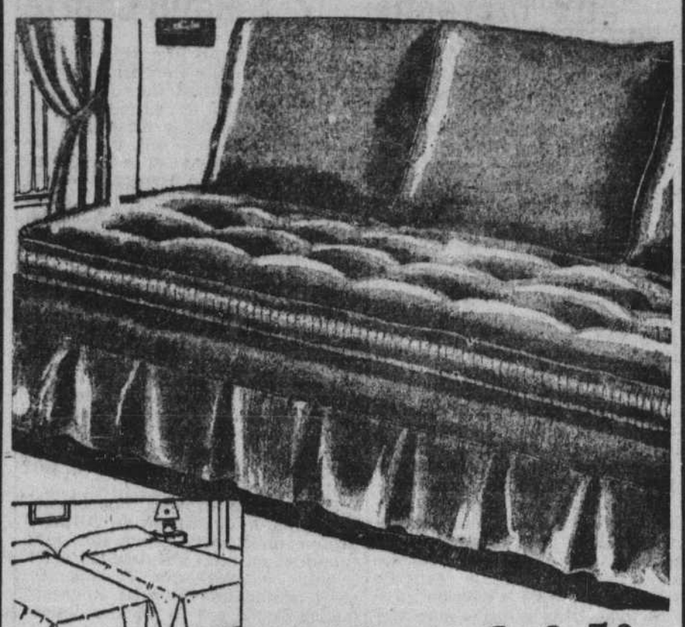

avec ses 2 matelas de coton et ses 3 coussins rectangulaires. **14.50**

Le prix est minime si l'on tient compte de la bonne fabrication de ce divan et des avantages qu'il accorde. Il devient facilement un lit double ou forme lits jumeaux selon le besoin. Le jour il peut servir de divan. N'est-ce pas un modèle idéal pour petit appartement, boudoir ou vivoir? Couverture de reps épais dans les teintes de rouge, vert ou brun.

Paiements faciles si désiré.

Au quatrième (Ste-Catherine)
PLateau 5151

LE PERE NOEL
voit approcher rapidement le jour de NOEL... alors qu'il s'en ira distribuer les étrennes... Petits enfants venez lui dire ce que vous désirez recevoir... Vous recevrez de lui une boite-souvenir.
Entrée ..... .05

LA FEE DES ETOILES
D'un coup de baguette cette charmante fée fait surgir pour vous une grosse boite-surprise. Venez la voir, garçons et fillettes, vous aurez la joie de recevoir, vous aussi, une de ces boites amusantes.
Entrée ..... .25

Horaire: Tous les jours sans interruption de 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m.; le samedi de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

AU ROYAUME DES JOUETS — au troisième (centre)

Dupuis Frères LIMITEE
Albert Dupuis, président.
A.-J. Dugal, v.-p. et dir. gérant — Armand Dupuis, sec.-trés.

Commandez vos cartes sans retard

L. Edouard Morier
Albert Ladou
Mademoiselle Germaine Dupuis
JOSEPH LABRECQUE
Marc Glachmeyer
MAURICE DERY
FERNAND J. BROUSSEAU
Madame Alphonse Ferron
JEAN R. DE SAINT-VICTOR
ALPHONSE BÉLANGER

Cartes de visite distinguées . . .
Tout en étant du meilleur goût, les cartes gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.

Plaque sur cuivre, depuis $1.25

Impression gravée sur bristol, depuis $1.25

Liste de prix et spécimens sur demande.

Le "Devoir"—Imprimerie
430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HArbour 1241

Conférences du dimanche au Monument

Demain après-midi, à 2 h. 30, M. le professeur C. N. Valin, médecin, poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène, traitera le sujet suivant: La suggestion collective.

Le même jour, à 8 h. du soir, M. le professeur J.-B. Lagacé, poursuivant sa série de conférences sur l'histoire de l'art, traitera le sujet suivant: L'architecture grecque.

Entrée gratuite.

Ces conférences données sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal seront illustrées à l'aide de projections lumineuses.

Réservez votre chambre

Hommes d'affaires, Voyageurs de Commerce, agents, etc., profitez de la Fête de l'Immaculée-Conception et allez faire une retraite fermée à la Villa St-Martin du jeudi soir 7 décembre au dimanche soir 10 décembre. Le meilleur temps de l'année pour se reposer des affaires temporelles. Appelez ou écrivez à E.-C. Julien, 49, Duverger, Atlantic 5533, ou à Jean-, Nadeau, 755, Wilder, Atlantic 3534 w.

Kermesse des Chevaliers de Colomb

Ce soir, la soirée de la kermesse des Chevaliers de Colomb, assemblée Dollard, 4e degré, a lieu au profit de l'Université de Montréal. M. L.-R. Beaudoin, président de l'Association des Etudiants de l'Université, dirige le programme qui sera donné par les membres de la *Revue Bleu et Or*.

Hier soir, le programme était dirigé par M. Conrad Gauthier, avec le trio Roland.

Lundi, M. Léon Trépanier présidera; mardi la soirée est au profit de l'Hôpital Sainte-Justine; mercredi, M. C.-A. Bertrand, député d'Etat des C. de C., présidera; vendredi, le maire Rinfret présidera.

Cet après-midi est réservé aux écoliers de Montréal.

Souper canadien

Ce soir, à 7 h., la *Société Saint-Jean-Baptiste*, section Côme Cherrier, donnera au Club Canadien, rue Sherbrooke, un souper du Bon Vieux Temps. Le prix du billet est de $1.25. En vente chez M. J.-O. Beaudet, 3815 rue St-André, Tél.: Frontenac 3751.